PROJET PEDAGOGIQUE PARTAGE

Instituts de formation du GHT de la Nièvre

IFSI de Nevers • IFAS de Nevers • IFAS de Cosne-Cours-sur-Loire • IFAS de Decize • IFA de Nevers

ANNEE 2026-2027

Document à valider en ICOGI le 09 novembre 2026

PREAMBULE

Les cinq instituts de formation paramédicale du GHT de la Nièvre partagent une ambition : former des professionnels compétents, responsables, adaptables et capables de répondre aux besoins de santé de la population. Le projet pédagogique partagé constitue la déclinaison opérationnelle des orientations communes et donne un cadre à la coopération entre les instituts, sans effacer les spécificités de chaque filière et de chaque site.

L'année 2026–2027 est une période de transition. L'avant-projet stratégique actualise les priorités institutionnelles dans un contexte d'évolution des métiers, de réingénierie de la formation infirmière, de développement des coopérations universitaires, de transformations numériques et d'enjeux d'attractivité. Le présent projet vise à consolider les pratiques pédagogiques communes, assurer la continuité des formations et préparer l'approfondissement stratégique annoncé pour 2027.

Il repose sur une conviction : la qualité de la formation se construit dans la complémentarité entre l'apprenant, les formateurs, les professionnels de terrain, les partenaires institutionnels et les personnes accompagnées par les futurs professionnels.

Le projet pédagogique vise à permettre à chaque apprenant de construire progressivement les compétences nécessaires à l'exercice de son métier, de mobiliser des connaissances adaptées, d'analyser les situations, d'agir dans les limites de son champ de compétences et d'évaluer les effets de son action.

SOMMAIRE

INTRODUCTION ***..... Erreur ! Signet non défini.***

I.PRESENTATION DES INSTITUTS DE FORMATION DU GHT DE LA NIEVRE 7

1. L'IFSI-IFAS-IFA DE NEVERS 7
2. L'IFAS DE COSNE 8
3. L'IFAS DE DECIZE 8

II.ORIENTATIONS DE NOS FORMATIONS 9

III.ANCRAGE PEDAGOGIQUE 11

1. LES FINALITES ET OBJECTIFS DE NOS FORMATIONS 11
2. LA PHILOSOPHIE DE LA FORMATION EN INSTITUT ET EN STAGE 13
3. LES VALEURS 14
4. LES PRINCIPES PEDAGOGIQUES 16
4.1. LA CONCEPTION DE L'APPRENANT 16
4.2. LA CONCEPTION DU FORMATEUR 17
4.3. NOTRE APPROCHE PEDAGOGIQUE 19
4.3.1. L'approche par compétence et situations emblématiques 19
4.3.2 L'accompagnement vers la réussite et parcours personnalisé 21
4.3.3 La pratique réflexive 21
4.3.4 Les réunions pédagogiques 22
4.3.5 La gestion administrative 22
4.3.6 Le référent de promotion 22
4.3.7 La politique de tutorat commune, partagée et décloisonnée 23
4.3.8 La commission de relecture des sujets d'évaluation 23
*4.3. **Numérique, innovation et expertises plurielles au centre du dispositif d'apprentissage** 24*
1. LES OUTILS NUMERIQUES AU SERVICE DES APPRENANTS 24
2. L'ATTESTATION NUMERIQUE EN SANTE 25
3. DES METHODES PEDAGOGIQUES INNOVANTES, APPRENANTES ET DIVERSIFIEES 26
4. DES FORMATEURS AUX COMPETENCES PLURIELLES 29

IV.PROJET D'ACCUEIL, D'INTEGRATION ET D'ACCOMPAGNEMENT DES APPRENANTS EN SITUATION DE HANDICAP 30

V.PRESTATIONS OFFERTES A LA VIE ETUDIANTE 30

VI. PERSPECTIVES 2025-2026 : DEVELOPPEMENT DE LA FORMATION CONTINUE ET OUVERTURE DE LA FORMATION AMBULANCIER AUX PARCOURS DE FORMATION INITIALE 32

1. LE PROJET « FORMATION CONTINUE » 32
1.1. LA FORMATION AU TUTORAT DE STAGE 32
1.2. LA FORMATION ACTUALISATION DES COMPETENCES AIDE-SOIGNANTE 33
1.3. LA FORMATION ADAPTATION AU POSTE D'AUXILIAIRE DE SOINS 33
1.4. LA FORMATION AUX PREMIERS SECOURS EN SANTE MENTALE 34
2. LE PROJET DE DEVELOPPEMENT DE LA FORMATION AMBULANCIER AUX PARCOURS DE FORMATION INITIALE 34
2.1. UNE REPONSE STRUCTURANTE AUX BESOINS DU SECTEUR SANITAIRE 35
2.2. UNE CONTINUITE PEDAGOGIQUE AU SERVICE DE PARCOURS DE FORMATION COHERENTS ET COMPLEMENTAIRES 35

VII. LES PROJETS PEDAGOGIQUES 36

1. LE PROJET PEDAGOGIQUE DE L'IFSI 36

1.1. LA PROCEDURE DE SELECTION 36
1.2 L'ORGANISATION PEDAGOGIQUE : OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE ET DE PROFESSIONNALISATION 37
1.3. INDIVIDUALISATION DES PARCOURS DES APPRENANTS, STRATEGIE DE PREVENTION DE LA RUPTURE DES PARCOURS ET ANALYSE DES BESOINS DE L'ETUDIANT 41
1.3.1 Le positionnement à l'entrée en formation *41*
1.3.2 Le dispositif d'accompagnement parcours réussite des étudiants en soins infirmiers de 1ère année *42*
1.3.3 Le suivi pédagogique au cours de la formation *42*
1.3.5 Le suivi spécifique des étudiants issus de la voie professionnelle *44*
1.3.6 L'individualisation du parcours en stage *44*
1.4. LES TEMPS D'ANALYSE DE LA PRATIQUE 45
1.5. LA PLANIFICATION DE L'ALTERNANCE PEDAGOGIQUE 46
1.5.1 Calendrier de l'année 2025-2026 ..... *46*
1.5.1 Calendrier prévisionnel des évaluations de l'année 2025-2026 ***Erreur ! Signet non défini.***
1.6 LA POLITIQUE DE STAGE 46
1.6.1 Gestion centralisée des places de stage *46*
1.6.2 Liste des lieux de stage de l'année 2025-2026 ..... *47*
1.6.3 Modalités d'évaluation de la qualité des lieux de stage par les étudiants *47*
1.6.4 Modalités spécifiques d'encadrement et de tutorat de stage *47*
2. LE PROJET PEDAGOGIQUE IFAS 49
2.1 LA PROCEDURE DE SELECTION 49
2.2 L'ORGANISATION PEDAGOGIQUE, OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE ET DE PROFESSIONNALISATION 49
2.3 INDIVIDUALISATION DES PARCOURS DES APPRENANTS, STRATEGIE DE PREVENTION DE LA RUPTURE DES PARCOURS ET ANALYSE DES BESOINS DE L'ETUDIANT 50
2.3.1 L'entretien de positionnement à l'entrée en formation *50*
2.3.2 Le suivi pédagogique *52*
2.3.3 Le temps personnel guidé (TPG) *53*
2.4 LES TEMPS D'ANALYSE DE LA PRATIQUE 53
2.5. LA PLANIFICATION DE L'ALTERNANCE PEDAGOGIQUE 53
2.5.1 Calendrier de l'année 2025-2026 ..... *54*
2.5.2 Calendrier des évaluations de l'année 2025-2026 ..... ***Erreur ! Signet non défini.***
2.6. LA POLITIQUE DE STAGE 54
2.6.1 Gestion centralisée des places de stage *54*
2.6.2 Liste des lieux de stage de l'année 2025-2026 ..... *54*
2.6.3 Modalités d'évaluation de la qualité des lieux de stage par les élèves *55*
2.6.4 Modalités spécifiques d'encadrement et de tutorat de stage *55*
3. LE PROJET PEDAGOGIQUE IFA 57
3.1 LA PROCEDURE DE SELECTION 57
3.2 L'ORGANISATION PEDAGOGIQUE, OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE ET DE PROFESSIONNALISATION 57
3.3 INDIVIDUALISATION DES PARCOURS DES APPRENANTS, STRATEGIE DE PREVENTION DE LA RUPTURE DES PARCOURS ET ANALYSE DES BESOINS DE L'ETUDIANT 58
3.3.1 Le suivi pédagogique *58*
3.3.2 Le portfolio individuel *59*
3.3.3 La formation par l'apprentissage *59*
3.4 LES TEMPS D'ANALYSE DE LA PRATIQUE 60
3.5 LA PLANIFICATION DE L'ALTERNANCE PEDAGOGIQUE 60

3.5.1 Calendrier de l'année 2025-2026 60
*3.5.2 Calendrier des évaluations de l'année 2025-2026 ..... **Erreur ! Signet non défini.***
3.6 LA POLITIQUE DE STAGE 61
3.6.1 Les éléments réglementaires 61
3.6.1 La gestion administrative des places de stage 62
2.6.2 Liste des lieux de stage de l'année 2025-2026 62
2.6.3 Modalités d'évaluation de la qualité des lieux de stage par les élèves 62
2.6.4 Modalités spécifiques d'encadrement et de tutorat de stage 63
VIII. LES INDICATEURS D'EVALUATION DU PROJET 64
CONCLUSION 65
BIBLIOGRAPHIE 66
ANNEXES 68

IFSI – IFAS – IFA NEVERS	PROJET PEDAGOGIQUE PARTAGE	Date rédaction : 01/10/2026

I. La conception générale des instituts de formation du GHT de la Nièvre

Les instituts de formation paramédicale du GHT de la NIEVRE sont au nombre de 5 et sont implantés sur trois sites :

- **NEVERS** : chef-lieu du département avec comme établissement support le Centre Hospitalier de l'Agglomération de NEVERS
- **COSNE** : situé au nord du département à 60 kms de NEVERS, 2ème ville du département en nombre d'habitants avec comme établissement support le Centre Hospitalier de COSNE
- **DECIZE** : situé au sud du département à 35 kms de NEVERS, 3ème ville du département en nombre d'habitants avec comme établissement support le Centre Hospitalier de DECIZE

L'organisation repose sur un organigramme structurel commun[1] à l'ensemble des Instituts de Formation du GHT 58.

1. L'IFSI-IFAS-IFA de NEVERS

L'IFSI est rattaché à l'université de Bourgogne située à 250 kms à l'est du département et fait partie du GCS-IFSI de Bourgogne. Il est agréé pour **133 étudiants par promotion.**

L'IFAS est agréé pour **50 élèves** (rentrée de septembre) et pour **13 élèves** (rentrée de février).

L'IFA est agréé pour **25 élèves** (rentrée de septembre) et pour **25 élèves** (rentrée de février), avec des apprenants en statut d'apprentissage, de contrat de professionnalisation ou salariés.

Le personnel :

- 1 Directeur des Instituts de Formation du GHT 58 (1 ETP) : Mme Jenna ETIENNE VERTOMMEN
- 1 Adjoint au directeur des Instituts de Formation du GHT 58 : *en cours de recrutement*
- 1 ingénieur multimédia et coordonnateur pédagogique de la formation universitaire IFSI : Mme Géraldine ANCHUELO, cadre de santé
- 2 coordonnateurs pédagogiques des formations non universitaires :
  - M. Thomas CHOMEL (0,8 ETP), ambulancier, pour l'IFA
  - Mme Isabelle DUFRESNE (0.60 ETP), infirmière en soins généraux, pour l'IFAS
- 1 coordonnateur de l'enseignement clinique : Mme Nathalie PINAUD, cadre de santé (1 ETP)
- 14 formateurs (13.60 ETP) :
  - M. Thierry BARBET, cadre de santé IADE
  - M. Didier CAVOY, cadre de santé
  - Mme Florence COUDERC, cadre de santé puéricultrice
  - M. Arnaud DEYRE, cadre de santé
  - Mme Elise GAUDRON, infirmière en soins généraux

[1] **Annexe 1** : Organigramme structurel et fonctionnel des instituts de formation du GHT de la Nièvre

- Mme Guillemette GILLIET, infirmière en soins généraux
- Mr Sébastien GUILLOTEAU, infirmier en soins généraux
- M. David HUARD, infirmier en soins généraux
- Mme Alice LAPORTE, infirmière en soins généraux
- M. Laurent LINARES, cadre de santé
- Mme Emmanuelle LOPARD, infirmière en soins généraux
- Mme Isabelle SIMONIN, infirmière puéricultrice
- Mr Jérôme STEEN, infirmier en soins généraux
- Mme Brigitte THIERIOT (0.60 ETP), cadre de santé puéricultrice

- 4 ETP pour la gestion administrative / accueil :
  - Mme Corinne BRIET : assistante administrative IFA/secrétariat de direction
  - Mme Cécile DOUGNY : assistante administrative IFSI
  - Mme Frédérique JOLY : assistante administrative IFAS Nevers et assistante financière des instituts,
  - Mme Pascaline KAYA : assistante administrative IFSI
- 1 documentaliste (1 ETP) :
  - Mme Nadine VAYSSIER

Les expériences diversifiées de l'équipe pédagogique permettent de déployer un dispositif de formation qualifiant, adapté aux besoins des différentes structures du territoire. Elles peuvent également être mobilisées, en fonction des besoins, sur l'ensemble des sites des instituts de formation, notamment à l'IFAS de Cosne-Cours-sur-Loire ou de Decize, favorisant ainsi une mutualisation des compétences et une continuité de l'accompagnement pédagogique.

2. L'IFAS de COSNE

L'IFAS est agréé pour **25 élèves** (rentrée de septembre).

Le personnel :

- 1 Directeur des Instituts de Formation du GHT 58 (1 ETP) : Mme Jenna ETIENNE VERTOMMEN
- 1 formatrice pour l'IFAS (1 ETP) :
  - Mme Lisetta TEIXEIRA, infirmière en soins généraux
- 1 assistante administrative (0,4 ETP) :
  - Mme Nadège BERTHON

3. L'IFAS de DECIZE

L'IFAS est agréé pour **35 élèves** (rentrée de septembre) et pour **12 élèves** (rentrée de février).

Le personnel :

- 1 Directeur des Instituts de Formation du GHT 58 (1 ETP) : Mme Jenna ETIENNE VERTOMMEN
- 2 formateurs pour l'IFAS (1.60 ETP) :

- Mme Corinne LOCTIN, cadre de santé
- Mme Brigitte THIERIOT (0.60 ETP), cadre de santé puéricultrice

- 1 assistante administrative (0,5 ETP) :
  - Mme Christine MARCEAU

II. Orientations de nos formations

Les orientations de nos trois formations sont le fruit d'une réflexion de l'ensemble des équipes des instituts du GHT. Elles s'appuient sur les trois axes de développement du projet stratégique partagé des instituts[2] :

- **Contribuer à la professionnalisation des apprenants, des stagiaires et des personnels**

  ↳ ***Contribuer à la professionnalisation des apprenants par un parcours de stage efficient et personnalisé, et par un maillage pédagogique s'inscrivant dans une approche par compétence.***

  La visée est de permettre à chacun de construire une image de soi comme futur professionnel ou comme professionnel différent pour ceux qui sont en reconversion à travers 3 processus : un processus d'anticipation vers le monde professionnel, un processus de construction identitaire provoqué par la diversité des expériences vécues en stage comme en institut, un processus d'incorporation des savoirs d'action, des normes et des valeurs propres au genre professionnel visé.

  L'apprenant va ainsi vivre deux mutations essentielles : passer de l'attitude d'apprenant en institut à celle de stagiaire, passer de la posture de stagiaire à celle de « presque pair ».

  A terme, **l'objectif est de rendre l'alternance capacitante** en positionnant l'apprenant au centre de sa formation, en élaborant avec lui un contrat pédagogique (plan de formation individualisé, parcours de formation personnalisé), en travaillant sur ses valeurs et en développant son raisonnement clinique, sa réflexivité et son positionnement. Cette alternance repose sur une pédagogie active s'appuyant sur des outils de régulation de parcours permettant à l'apprenant de (se) défaire pour faire.

  ↳ ***Contribuer au développement des compétences des professionnels de santé via une politique de formation continue territoriale prenant en compte les besoins et attentes des potentiels stagiaires***

  Il s'agit de définir une politique territoriale de formation continue en cohérence avec les besoins en santé, les exigences de formation des professionnels et l'évolution de leurs

[2] Cf projet stratégique partagé de formation des instituts de formation du GHT de la Nièvre 2020-2025, page 25.

compétences. Cette démarche vise également à établir des objectifs clairs et à proposer **un plan d'actions prioritaires adapté à chaque site de formation**.

- ***Contribuer à la professionnalisation des formateurs par la réflexivité et la qualité***
  Dans un contexte marqué par sept départs de formateurs au cours de l'année 2024-2025, la professionnalisation des équipes pédagogiques constitue une priorité stratégique. Elle doit permettre de consolider les pratiques, de garantir la continuité et la qualité des enseignements, tout en renforçant l'attractivité des fonctions de formateur. Cette démarche s'inscrit également dans la nécessité de répondre aux évolutions liées à l'universitarisation de la formation infirmière, ainsi qu'à la réingénierie des formations aide-soignante et ambulancière, en tenant compte des enjeux d'attractivité des métiers et des formations, ainsi que des spécificités du contexte local. La professionnalisation reposera sur une **politique structurée d'accueil et d'accompagnement des nouveaux formateurs,** le développement d'une **culture pédagogique harmonisée** à travers des actions de formation continue communes, ainsi que la **promotion de la pair-aidance au sein des équipes.**

- **Développer une démarche territoriale d'amélioration continue des pratiques**
  Cette démarche s'appuie sur une dynamique institutionnelle visant à structurer et à harmoniser les pratiques des équipes pédagogiques et administratives autour d'une **culture qualité partagée**. Elle se traduit notamment par la mise en place d'une cellule qualité, pilotée par un référent dédié, chargé de coordonner et d'animer la démarche au sein des instituts.
  Dans ce cadre, la certification Qualiopi constitue un levier central. L'ensemble des instituts du GHT est certifié depuis le 27 décembre 2021[3]. Il est à noter que, chaque site disposant de son propre numéro de SIRET, cette certification est obtenue de manière individualisée. Cette reconnaissance engage les instituts dans une **démarche continue d'amélioration de la qualité**, au service des apprenants et des partenaires.

- **Favoriser l'attractivité des instituts via les partenariats et les innovations**
  L'attractivité des métiers d'infirmier, d'ambulancier et d'aide-soignant constitue un enjeu majeur tant au niveau national que régional. Cette problématique est particulièrement marquée sur notre territoire, dont l'attractivité limitée en matière d'emploi et de qualité de vie extra-professionnelle influence directement le recrutement des apprenants en formation.
  Dans ce contexte, il apparaît nécessaire de développer une **politique de communication commune**, notamment en s'appuyant sur une cellule communication dédiée chargée de coordonner la diffusion des informations et des événements via le site internet ainsi que les réseaux sociaux des instituts du GHT 58.
  Par ailleurs, les instituts s'inscrivent dans une dynamique d'innovation pédagogique et de développement de l'offre numérique, notamment à travers des projets autour de la simulation et

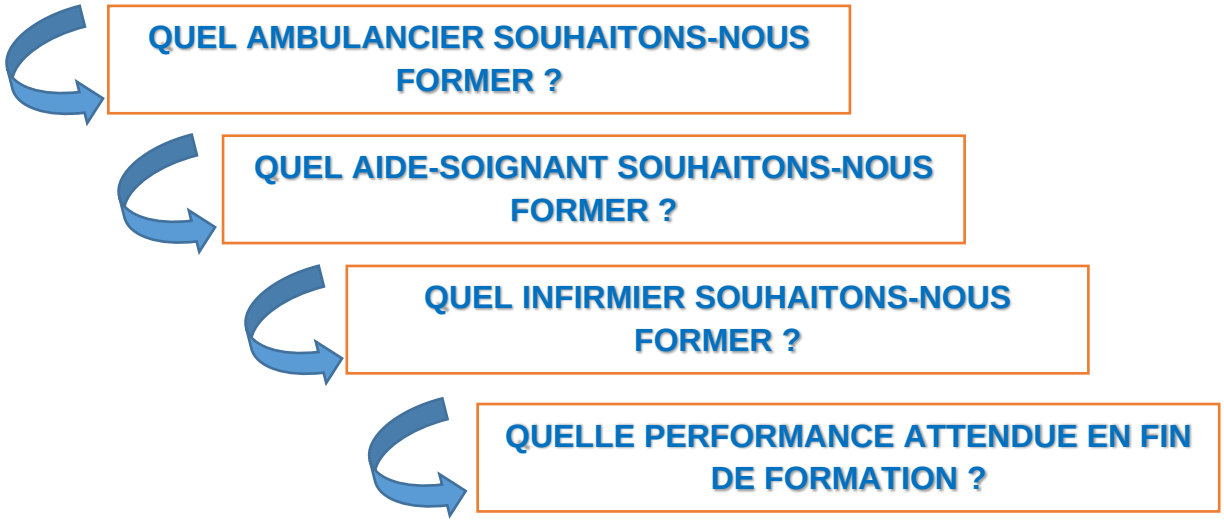
[3] Annexe 2 : certificat Qualiopi IFSI/IFAS/IFA de Nevers, certificat Qualiopi IFAS de Cosne, certificat Qualiopi IFAS Decize

de l'innovation en formation. Cette orientation s'articule étroitement avec le projet médico-soignant partagé du Groupement Hospitalier de Territoire de la Nièvre.

III. Ancrage pédagogique

1. Les finalités et objectifs de nos formations

S'intéresser aux finalités de nos formations, c'est répondre aux questions suivantes :



Les formations conduisant au diplôme d'État d'infirmier, d'aide-soignant et d'ambulancier visent l'acquisition de compétences professionnelles permettant de répondre aux besoins de santé des personnes soignées dans **une approche pluriprofessionnelle**.

Elles s'inscrivent dans un **processus de professionnalisation évolutif**, appelé à se poursuivre tout au long de la vie professionnelle. Ce cheminement contribue à la construction progressive de l'identité soignante, fondée sur l'analyse réflexive des pratiques professionnelles et sur l'adoption d'une posture socio-cognitive.

Par ailleurs, les instituts participent également au développement des compétences des professionnels de santé déjà en exercice, à travers une offre de formation continue adaptée aux évolutions des pratiques, des organisations et des besoins de santé du territoire. Cette démarche favorise l'actualisation des connaissances, le renforcement des compétences et l'accompagnement des parcours professionnels tout au long de la carrière.

QUEL PROFIL DU FUTUR DIPLÔME ?

Le profil attendu du nouveau diplômé est celui d'un **professionnel compétent NOVICE ou DEBUTANT, REFLEXIF, ADAPTE et ADAPTABLE, AUTONOME et RESPONSABLE.**

Novice ou débutant

Un professionnel novice ou débutant selon BENNER (2003) est un professionnel qui a **entre 0 à 1 an d'expérience professionnelle**. Il est à un stade où **il s'adapte à la réalité du travail** et où **il va progressivement intégrer le rôle de l'infirmier, de l'aide-soignant ou de l'ambulancier**. Il va maîtriser les savoirs théoriques et pratiques de base, ainsi que la capacité à communiquer. Il sait transférer des connaissances en situation de soins et est capable de travailler en équipe pluridisciplinaire. Il fait preuve d'une autonomie professionnelle. Il doit à contrario du professionnel confirmé poursuivre le développement technique de soins pour augmenter son efficacité, approfondir son jugement clinique, améliorer sa maîtrise de l'organisation du travail et ses capacités à gérer les imprévus.

Réflexif

Un professionnel réflexif, c'est un professionnel qui est capable :

- D'interroger sa pratique et d'accepter de se remettre en question,
- De faire preuve de distanciation et de prise de recul sur la manière de conduire ses activités,
- D'argumenter ses décisions c'est-à-dire de décrire comment et pourquoi il fait ou agit pour ensuite transférer dans des situations nouvelles,
- D'interroger et d'étayer ses prises de position, de porter un regard critique sur son fonctionnement, de mettre en évidence ses points forts, de rechercher de nouvelles pistes dans un souci d'amélioration continue.

Adapté et adaptable

Le professionnel doit tenir compte de la situation spécifique et complexe d'une personne ou d'un groupe pour en prendre soin dans une approche systémique.

Il a pour souci de s'inscrire dans les évolutions professionnelles et contextuelles, en priorisant sécurité et qualité des prises en soin.

Pour cela, il doit être capable de :

- Mobiliser les savoirs théoriques et scientifiques nécessaires,
- S'appuyer sur l'évaluation de l'état clinique ou le raisonnement et la démarche clinique pour mettre en œuvre des soins ou un projet de soins négocié avec la personne soignée et son entourage,
- Dispenser des soins de qualité et de participer à l'évolution des soins par le biais de la recherche.

Autonome

Le professionnel autonome est un professionnel capable de mener seul ou en équipe pluriprofessionnelle des interventions. Il maîtrise les savoirs fondamentaux pour construire son propre savoir et est doté d'un fort esprit d'initiatives.

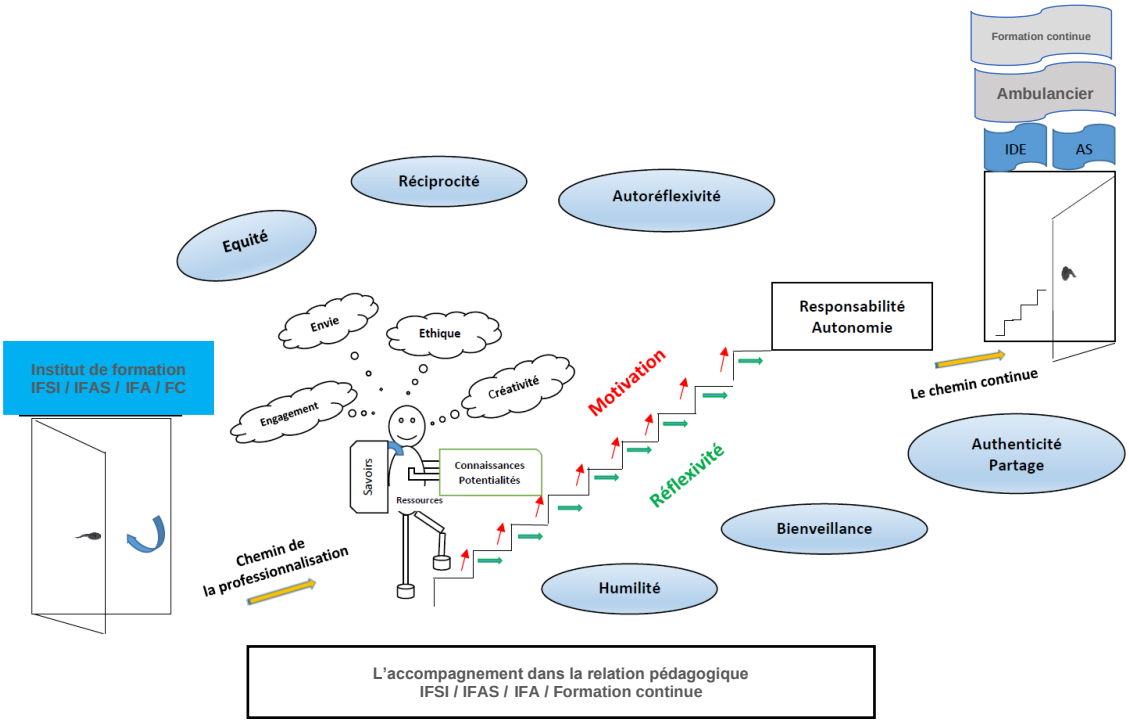
- **Responsable**

Un professionnel responsable est un professionnel capable de prendre des décisions dans la limite de son champ de compétences, en tenant compte du contexte dans une visée d'efficience et au service de la personne prise en soin.

2. La philosophie de la formation en institut et en stage

La philosophie des formations dispensées au sein des Instituts du GHT 58 s'inscrit dans une approche humaniste, fondée sur une vision bienveillante et positive de la personne.

L'être humain est considéré comme évoluant tout au long de sa vie, porteur de **potentialités**, de **ressources** et d'une capacité de **créativité** qui lui permettent de se réaliser pleinement. L'adhésion à ces valeurs humanistes constitue un préalable pour s'engager dans un projet de formation au sein de l'IFSI, de l'IFAS ou de l'IFA ou en formation continue. Dans ce cadre, l'accompagnement pédagogique des apprenants au sein des instituts de formation peut être représenté de la manière suivante :



3. Les valeurs

Les valeurs auxquelles nous tenons sont à la fois une référence et une préférence. Elles constituent le socle des formations dispensées au sein de nos instituts. Leur finalité est l'épanouissement de l'apprenant. Elles orientent et construisent les pratiques professionnelles actuelles et à venir. Elles sont le fruit d'un travail collectif de l'ensemble des formateurs réalisé en juillet 2023.

Elles sont centrées sur **différentes valeurs pivots** autour desquelles gravitent des valeurs périphériques :

- **La responsabilité et l'autonomie**

Il s'agit de responsabiliser tout en **maintenant un cadre et des repères** et de conduire à l'autonomie qui est la **capacité à décider et faire seul, à se gouverner soi-même** dans un cadre établi.

La notion de responsabilité renvoie à la fois à la responsabilité du formateur et à celle de l'apprenant. Le formateur met à disposition des ressources et un environnement, des compétences et des dispositifs pédagogiques mais **l'apprenant est acteur de sa formation**. C'est lui qui décide de s'en saisir pour évoluer, compte-tenu de ses points forts et de ses points de vulnérabilité, de ses ressources, de ses connaissances et de ses potentialités.

Être acteur implique donc pour nous de faire preuve :

- D'**envie** c'est-à-dire d'avoir le souhait personnel de voir se réaliser un objectif, en l'espèce devenir infirmier, aide-soignant, ambulancier ou de développer ses compétences de professionnel avec l'idée qu'entrer en formation est un choix et non un hasard ou une obligation imposée par l'entourage.
- D'**engagement** qui *« fait partie du processus d'apprentissage de l'apprenant, durant le temps de sa formation. Il nécessite une mobilisation individuelle, de groupe voire des organisations définissant des trajectoires d'activités cohérentes, dans un contexte contraignant »* (Becker, 2006). Ainsi, l'engagement nécessite un investissement de l'apprenant à titre individuel et collectif à travers sa participation dans les différents groupes de TD, dans les travaux à préparer ou à réaliser, lors des stages mais aussi une implication de l'institut qui se doit de proposer des parcours de formation personnalisés.
- D'**éthique** qui peut se définir comme *« la visée de la vie bonne avec et pour les autres, dans des institutions justes »* (Ricœur, 1993). Il s'agit donc de la capacité à agir intentionnellement et à prendre des initiatives pour instaurer des changements dans sa manière d'apprendre, de se représenter le soin. L'apprenant va devoir également développer tout au long de son parcours une **éthique clinique** qui est à la fois une valeur « *qui assure au patient d'être traité dans les meilleures conditions possibles »*, une façon de penser *« qui s'inscrit dans le champ d'une démarche d'analyse de la qualité des pratiques de soins »*, une pratique réflexive sur la finalité des soins prodigués afin d'anticiper la responsabilité engagée sur l'avenir d'une personne et se recentrer sur la personne soignée et non sur la maladie.
- De **créativité** qui est *« la capacité d'une personne ou d'un groupe de personnes à faire émerger des actions susceptibles d'apporter une réponse appropriée à une situation problématique ou*

d'opportunités à saisir » (Louafa & Perret, 2008). La créativité vise *« à modifier des connaissances en se fondant sur le savoir, en les remaniant, les recombinant, et en leur donnant d'autres sens et d'autres valeurs »*. Solliciter la créativité de l'apprenant, c'est l'amener à considérer qu'il n'y a pas de réponse-type à une situation donnée mais des éléments de compétences à transférer d'autres situations de soin vécues pour apporter une réponse originale et non stéréotypée dans un contexte de santé en mouvance perpétuelle. La notion de créativité est intimement liée à celle d'innovation qui est un des axes prévalent de tous nos projets.

- **La réciprocité et l'équité**

Pour Mauss (1925), **la réciprocité est basée sur la notion de don et de contre-don** caractérisée par un cycle d'échanges composé de trois dimensions : donner, recevoir, rendre. Pour qu'un don soit possible et que le processus qui le nourrit se maintienne dans la durée, il doit correspondre à un échange dans lequel le donateur et le receveur s'engagent mutuellement. De façon très générale, la **réciprocité** signifie *« réagir à un bienfait ou à un préjudice de manière convenable et proportionnelle »* (Becker, 1990 et 2005). Elle implique une **coopération** entre au moins deux personnes qui peuvent être le formateur et l'apprenant ou deux ou plusieurs apprenants.

La réciprocité est fortement associée à la notion d'**équité** qui est complexe à définir. Elle est souvent liée au concept de justice sociale qui consiste à se placer du point de vue des plus défavorisés et de mettre en place des mesures et des actions pour corriger les écarts entre les plus et les moins avantagés. L'équité rejoint la pédagogie différenciée en ce sens qu'elle consiste à **ne pas faire la même chose pour tous** mais à ne pas non plus concentrer les moyens sur une même personne. Cette valeur s'exprime dans toutes les formations dispensées au sein des Instituts de formation par un suivi pédagogique[4] en IFSI/IFAS/IFA et une adaptation des contenus aux demandes des apprenants pour la formation continue.

- **L'authenticité**

Selon Hodgkinson (1991), être authentique, *« c'est être fidèle à soi-même, à son système de valeurs »*. L'authenticité peut se définir comme *« le fait d'assumer ses responsabilités et de respecter autrui, de même que les normes établies ».* Ainsi, selon les tenants de cette conception, une personne authentique est une personne **éthique et intègre**.

- **La bienveillance**

Pour Roelens (2019), la **bienveillance comprend 3 dimensions** :

- **Bien veiller** : c'est *« se donner les moyens de percevoir la vulnérabilité de l'autre »* ce qui implique de la **présence** et de l'**attention** c'est-à-dire *« se soucier des besoins des autres, prendre conscience des siens »* en faisant preuve d'**empathie cognitive et affective.**

[4] Annexe 3 : contrat de suivi pédagogique

- **Bien veiller sur** : c'est *« prendre soin de l'autre et avoir soin de la relation avec l'autre »* tout en préservant *« son autonomie individuelle »* en considérant la position de l'autre telle que lui-même l'exprime et non en se mettant à sa place et en ayant conscience que l'expression de ses besoins dépasse inévitablement les possibilités de les satisfaire.
- **Bien veiller à** : il s'agit pour le formateur de permettre aux apprenants de co-construire leurs savoirs non sous forme d'un impératif mais sous forme d'une proposition aussi large et ouverte pour que chacun puisse se les approprier en fonction des ressources qui lui sont propres.

- **L'humilité**

Pour Comte-Sponville (1999), l'humilité *« n'est pas le mépris de soi, l'ignorance de ce qu'on est, mais plutôt connaissance, ou reconnaissance, de tout ce qu'on n'est pas »*. Il s'agit donc pour l'apprenant **d'avoir conscience de ses limites, de ses axes d'amélioration sans pour autant se dévaloriser et nier ses ressources pour se placer dans une dynamique constante d'amélioration de ses pratiques** via l'autoréflexivité.

- **L'autoréflexivité**

Pour Habermas (cité par Díaz-Martínez, 2019), l'autoréflexivité est un *« processus de questionnement interne qui permet à une personne de parvenir à une réflexion plus profonde sur elle-même et sur sa manière d'agir ».* Cette autoréflexion s'inscrit dans un contexte. Il s'agit de conduire l'apprenant à développer **sa capacité d'auto évaluer et d'auto critiquer sa pratique** pour comprendre sa pratique et prendre conscience de ses modes de réflexions, de ses modes actions et de leur influence sur les résultats obtenus.

4. Les principes pédagogiques

4.1. La conception de l'apprenant

Être étudiant, élève ou apprenant renvoie à un rôle social avec des comportements, des attitudes, des attendus… Pour GATE (2009), *« l'apprenant* [..][est]*acteur d'un processus de changement qui affecte autant son rapport à lui-même que son rapport au monde. L'apprenant* [..] *induit l'idée d'une action, d'une participation active dans l'ici et maintenant d'une situation. »*

Un apprenant est donc une personne qui va s'inscrire dans un processus de changement, de construction.

<u>Notre définition de l'apprenant</u> :

Un apprenant est un adulte, doté d'émotions qui s'inscrit dans un processus d'apprentissage et d'autoévaluation afin de pouvoir en dégager des axes d'amélioration.

Il est considéré comme une personne ayant un potentiel et pour lequel sa professionnalisation s'effectuera au regard d'un partage d'expériences et d'une démarche participative.

Afin de pouvoir progresser, l'apprenant devra mobiliser des ressources, être réactif et réflexif afin de devenir responsable.

Il sera considéré comme une personne ayant ses propres représentations qui seront respectées.

Son engagement et son expérience acquise lui permettront de devenir un professionnel acteur, autonome. Il aura la capacité de mobiliser des notions d'adaptation, de travail, d'entraide, d'efficacité et de respect.

Ainsi, nous considérons l'étudiant infirmier, l'élève aide-soignant, l'élève ambulancier ou le professionnel en formation continue comme **un adulte en formation** :

- avec un **potentiel,**
- doué d'**intelligence,**
- avec des **expériences de vie** par lesquelles il s'est construit,
- avec des **styles d'apprentissage différents** : une manière caractéristique d'agir qui lui est propre, des prédispositions ou des préférences, des processus de traitement des informations, des caractéristiques de la personnalité,
- avec ses **représentations du monde,**
- avec ses **normes**, ses **valeurs,**
- **responsable,**
- engagé dans un **processus de professionnalisation,**
- ayant une **motivation.**

4.2. La conception du formateur

<u>Notre définition du formateur :</u>

Un formateur est un professionnel porteur de différentes valeurs.

Il agira comme un facilitateur d'émancipation professionnelle au regard d'une posture de partenaire, de médiateur et d'accompagnant.

Il a pour objectif de développer et de renforcer le pouvoir d'agir de l'apprenant dans une démarche d'autonomisation de celui-ci.

Il veillera à renforcer la solidarité entre les apprenants.

Ainsi, la posture du formateur dans l'accompagnement de la professionnalisation des apprenants peut se décrire de la manière suivante selon Paul (2004, p. 69-73) :

- **CONDUIRE** : nous nous situons ici dans le cadre de la formation pour l'étudiant / l'élève/ l'apprenant avec des **objectifs à atteindre** et **un cadre** ⇒ le formateur conduit l'apprenant, lui

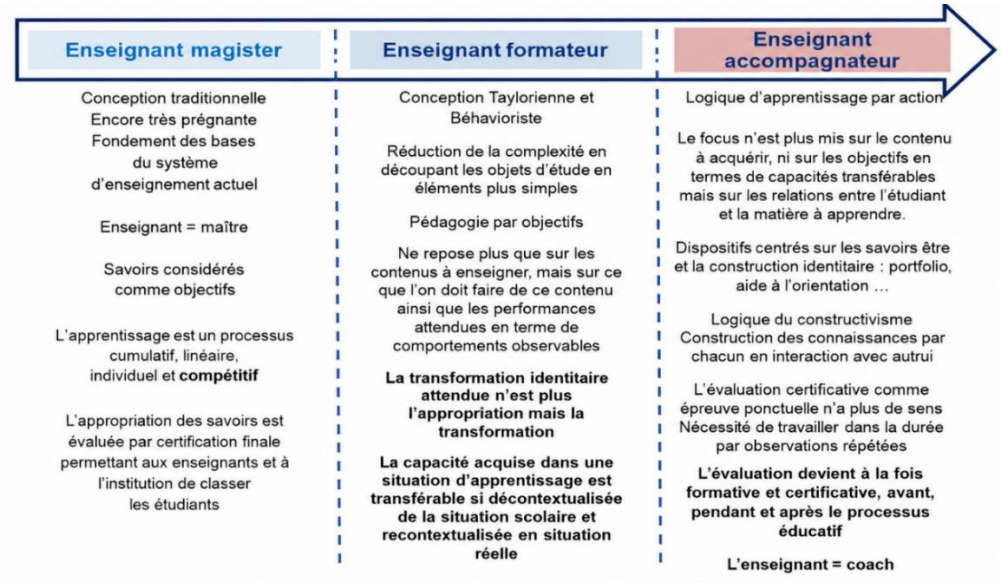
montre où il doit arriver, dans une progression d'apprentissage. Il lui donne la direction, l'initie …. **C'est une posture fonctionnaliste, où le formateur fait appel à ses ressources** (règles et procédures techniques).

- **GUIDER** : c'est permettre à l'apprenant de comprendre où il va et comment il y va = nous nous situons ici dans le domaine de la **réflexivité avec l'analyse de pratique** ⇒ processus de développement professionnel et personnel en adaptant et en réajustant avec l'étudiant-élève-apprenant.
  C'est une posture réflexive et critique, où le formateur articule la dimension individuelle au travers du projet et la dimension collective (avec ses codes, normes, règles, lois) afin d'aider à penser choix et décisions.

- **ESCORTER** : cela correspond à **l'attention portée à celui que nous accompagnons**, en le soutenant dans ses difficultés, en l'encourageant dans ses capacités, ressources, potentiels … avec un regard bienveillant et une considération positive. **C'est une posture herméneutique, où le formateur écoute dans une logique compréhensive afin de mobiliser les ressources de la personne accompagnée et de l'aider à trouver ses propres valeurs et critères personnels.**

Le formateur vise à **rendre l'apprenant acteur de ses apprentissages**, en lui transférant progressivement cette responsabilité dans toutes les situations : en stage, en e-learning, en situation de travail, via les ressources numériques (moteurs de recherche, réseaux sociaux), mais aussi à travers l'expérience, l'analyse de situations problématiques ou conflictuelles, les projets et la mobilité.

Au sein des instituts de formation du GHT 58, les formateurs s'inscrivent ainsi dans **une posture d'enseignant-accompagnateur,** telle que décrite par VERZAT ci-dessous :



Vers le paradigme de l'apprentissage. VERZAT (2010, p.28-32)

4.3. Notre approche pédagogique

4.3.1. L'approche par compétence et situations emblématiques

L'approche par compétence se caractérise dans nos instituts par **l'étude de situations en lien avec 3 paliers d'apprentissage :**

- « **comprendre** » : acquisition de savoirs et savoir-faire pour comprendre le situations
- « **agir** » : mobilisation des savoirs et acquisition de la capacité d'agir et d'évaluer son action
- « **transférer** » : transposition de ses acquis dans des situations nouvelles

Les situations d'apprentissage sont considérées comme des moyens pédagogiques qui nécessitent de s'appuyer sur la littérature professionnelle et les interactions entre le savoir acquis au niveau individuel et celui du groupe. Elles s'inscrivent dans une **logique de contextualisation / décontextualisation / recontextualisation**.

Il s'agit également de conduire les apprenants dans une **recherche de sens** et de les amener à des **capacités d'autoanalyse** des situations rencontrées.

Les familles de situation choisies doivent permettre aux apprenants une action singulière et de savoir agir face à l'imprévu. Elles ciblent les attributs suivants :

- Situation authentique, complexe d'emblée = c'est le soutien offert qui varie suivant le degré de maîtrise de la compétence
- Notion de transfert d'une situation à une autre
- Recontextualisations multiples : nombreuses variantes de problèmes au sein d'une même situation

Le choix de situations emblématiques a pour **finalité** de permettre aux apprenants de :

- Réfléchir individuellement puis en groupe à travers la confrontation
- Rechercher des réponses aux questionnements
- Faire des liens et donner du sens
- Se positionner en tant que professionnel
- Adopter une posture professionnelle
- Construire une identité professionnelle

Les **objectifs de travail** autour de l'étude de situations professionnelles sont de permettre à chaque apprenant de :

- **Se questionner** face à une situation
- **Apprendre à mobiliser ses connaissances**
- Identifier ce que je ne connais pas
- **Intégrer de nouveaux savoirs** (rechercher les connaissances nécessaires pour répondre aux questions)
- **Développer les compétences**

Il s'agit donc de faire des liens entre :
- Données d'une situation et savoirs théoriques
- Données d'une situation et expérience
- Données significatives, savoirs à mobiliser et perspectives soignantes

Notre approche des situations se fait à travers **une démarche méthodique identique**, à savoir :

- Lire ou regarder ou observer une situation
- Réfléchir en individuel puis en groupe
- Rechercher les éléments significatifs dans la situation, les décomposer, les définir, les comprendre
- Identifier les questionnements en lien avec les éléments ciblés
- Déterminer des objectifs de recherche qui contribuent à répondre aux questionnements
- Faire des liens avec les compétences
- Organiser les recherches
- Mutualiser les informations recueillies pour développer les savoirs / concepts / notions en lien
- Approfondir les liens entre les éléments théoriques, les applications possibles, les pratiques sous-jacentes et les perspectives soignantes de la situation
- Élaborer un document écrit et préparer un exposé oral
- Exposer ce travail
- Développer des axes de réflexion transférables
- Réaliser une auto-évaluation des apprentissages effectués / à initier / à approfondir / à transférer
- Favoriser l'autonomie en situation de soin par une synthèse et une transférabilité des apprentissages en termes de compétences, sur la pratique, dans une autre situation

La **construction de nos situations** s'articule autour de :

- Un contexte et un environnement
- Un espace et une durée limitée
- Des acteurs en action
- Des enjeux et des logiques
- Des circonstances
- Des interactions
- En lien avec le référentiel d'activités professionnelles
- Emblématique de l'apprentissage professionnel

Les situations emblématiques doivent permettre aux apprenants d'appréhender les situations de soin prévalentes qu'ils auront à rencontrer au cours de leur exercice professionnel et de mobiliser l'ensemble des compétences métier.

4.3.2 L'accompagnement vers la réussite et parcours personnalisé

La pédagogie différenciée est une réponse à l'hétérogénéité des apprenants pour les amener à la réussite et prévenir les ruptures de parcours. Fondée sur le propre cheminement de la personne (rythme et modes d'apprentissage), elle s'appuie sur le renforcement positif et le développement de la confiance en soi. L'erreur doit être utilisée pour la progression dans les apprentissages, elle est constructive.

En fonction des aptitudes des apprenants, les difficultés sont séquencées en niveaux plus élémentaires pour faciliter l'apprentissage et atteindre le résultat attendu.

Cette pédagogie nécessite que l'apprenant soit **acteur de sa formation** et que le formateur soit **un accompagnant dynamisant mais faisant preuve de bienveillance et d'écoute.**

Pour MEIRIEU (1987), *« différencier, c'est avoir le souci de la personne sans renoncer à celui de la collectivité »,* c'est aussi « *se laisser interpeller par l'apprenant, par l'élève concret, déroutant et irritant, mettant parfois en échec nos meilleures intentions, faisant vaciller avec inconscience nos plus beaux édifices. »*

Un contrat pédagogique individualisé [5] est établi entre l'apprenant et son formateur référent dans le cas de **situations ou contextes générant des difficultés / des freins à l'évolution attendue**. Il a pour objet de mettre l'apprenant face à ses responsabilités afin qu'il se donne les moyens d'évoluer et de formaliser le rôle du formateur à l'accompagnement. Il constitue aussi un outil d'aide à la décision au cours du parcours de formation pour prévenir toute rupture dans le process, ou le cas échéant, accompagner l'apprenant dans une autre orientation.

Dans une logique de socioconstructivisme, notamment dans le cadre des unités intégratives ou des blocs de compétences, des activités se font en groupe. L'apprentissage se fait donc **avec, par et grâce à l'autre, aux autres.** Confronter ses idées, co-construire, rechercher ensemble, se poser des questions, s'apporter mutuellement des connaissances permet d'intégrer des savoirs et à se professionnaliser.

4.3.3 La pratique réflexive

La formation vise à faire de l'apprenant un **praticien autonome, responsable et réflexif**. Il s'agit de former un professionnel capable d'analyser toute situation de santé, de prendre des décisions dans le cadre de son rôle et de conduire des interventions, seul ou en équipe pluriprofessionnelle.

C'est un élément central dans notre projet pédagogique, en formation d'infirmier, d'aide-soignant, d'ambulancier et formation continue.

[5] Annexe 4 : modèle de contrat pédagogique individualisé signé entre le formateur référent et l'apprenant

4.3.4 Les réunions institutionnelles et pédagogiques

Des réunions institutionnelles et pédagogiques, animées par le directeur, sont organisées **bimensuellement** en équipe pluridisciplinaire avec l'ensemble des formateurs des Instituts de formation du GHT 58 et la documentaliste. Elles ont pour objectif de **piloter les projets de formation** en cours et de **valider les modalités pédagogiques**, dans une logique de suivi, d'harmonisation des pratiques et d'amélioration continue. Elles constituent également un **espace structuré de partage d'informations** relatives aux projets institutionnels et aux évolutions en cours.

Des réunions spécifiques, également conduites par le directeur, sont programmées **bimensuellement** avec les coordonnateurs pédagogiques des formations IFSI/IFAS/IFA, afin d'assurer la **cohérence des dispositifs, de renforcer la coordination inter-filières et de soutenir la mise en œuvre opérationnelle des orientations pédagogiques**.

4.3.5 La gestion administrative

Six assistantes administratives assurent la gestion des formations paramédicales au sein des instituts. Elles sont **référentes d'un cursus spécifique** (IFSI, IFAS, IFA), tout en étant polyvalentes et en capacité d'assurer des remplacements mutuels en cas d'absence, notamment lors des congés. Cette organisation garantit une **continuité de service et un accompagnement constant**, tant pour les employeurs que pour les apprenants.

Une assistante est dédiée au soutien de la direction et intervient sur des missions spécifiques contribuant au pilotage et au fonctionnement transversal des instituts.

L'accueil constitue un **guichet unique** pour les trois formations (IFSI, IFAS et IFA) et peut être assuré par l'ensemble des assistantes de formation, renforçant ainsi la réactivité, la fluidité de l'information et la qualité de l'accueil des usagers.

Cette organisation collective et collaborative permet d'assurer une gestion efficace, souple et sécurisée des activités administratives, au service des apprenants, des formateurs et des partenaires.

4.3.6 Le référent de promotion en IFSI

Chaque promotion d'apprenant en IFSI bénéficie d'un référent de promotion[6]. Ces formateurs, volontaires pour cette mission, assurent un **rôle d'interface entre les étudiants et l'institution**, tout en veillant à la qualité du climat collectif. Positionné comme un repère pour chacune des promotions d'infirmiers, les formateurs identifiés **favorisent la circulation de l'information, soutiennent les délégués de promotion** dans leurs missions et **accompagnent l'expression des besoins du groupe.**

[6] Annexe 5 : fiche de tâche référent de promotion

Par une posture neutre et bienveillante, ils contribuent à réguler les dynamiques de groupe, prévenir ou gérer les tensions, et garantir un cadre de formation sécurisant et propice aux apprentissages. Dépourvus de pouvoir disciplinaire, ils agissent avant tout comme des médiateurs et des facilitateurs, au service de la cohésion, de la professionnalisation et de la réussite des étudiants.

4.3.7 La politique de tutorat commune

Le **tutorat de stage** est réalisé par les formateurs selon une **procédure commune de tutorat** qui est mise en œuvre afin d'harmoniser les pratiques [7]. Chaque formateur se voit désigner plusieurs lieux de stages (service, pôle, établissement) selon son implantation géographique personnelle et professionnelle [8].

Les lieux de stage ont la possibilité de concevoir un **livret d'accueil commun** pour nos Instituts de formation à destination des étudiants/élèves IFSI/IFAS/IFA, afin de **faciliter leur intégration et de structurer leur expérience d'apprentissage**.

Ce document peut regrouper les informations essentielles relatives à l'organisation générale du stage, telles que les coordonnées de l'unité, les modalités d'accueil, les horaires de travail, les procédures à suivre en cas d'absence ou d'imprévu, ainsi que les dispositions pratiques (vestiaires, tenue professionnelle, restauration, etc.). Il peut également préciser les modalités d'encadrement, en présentant les professionnels référents, les rôles de chacun au sein de l'équipe et les modalités d'accompagnement pédagogique de l'étudiant/élève. Une présentation de l'unité de soins peut y être intégrée, permettant de mieux comprendre son fonctionnement, ses missions, ses pathologies ou situations de soins les plus fréquentes, ainsi que les situations cliniques emblématiques susceptibles d'être rencontrées.

Enfin, ce livret peut décliner des **objectifs de stage adaptés** au terrain et au niveau de formation de l'apprenant, favorisant ainsi une **progression individualisée des apprentissages**. Cet outil constitue un **support structurant** qui contribue à la qualité de l'accueil, à la sécurisation du parcours de stage et au renforcement du lien entre théorie et pratique.

4.3.8 La commission de relecture des sujets d'évaluation

Une commission de validation des sujets, dite « commission de relecture des sujets d'évaluation » animée par les coordonnateurs pédagogiques, est mise en place afin de **garantir la qualité, la cohérence et l'équité des évaluations**. Elle réunit, chaque semestre, des formateurs issus des différentes formations paramédicales, permettant ainsi une **approche pluriprofessionnelle et croisée** des dispositifs d'évaluation.

Cette commission examine l'ensemble des sujets proposés, ainsi que les guides de correction et les grilles de notation associées à chaque unité d'enseignement, afin d'en assurer la conformité aux

[7] Annexe 6 : procédure commune de tutorat
[8] Annexe 7 : tableau de répartition des formateurs référents de lieux de stage

référentiels de formation et l'harmonisation des pratiques. Elle constitue un **espace de régulation pédagogique** contribuant à la sécurisation du processus d'évaluation et à l'équité de traitement des étudiants et élèves.

4.3. **Numérique, innovation et expertises plurielles au centre du dispositif d'apprentissage**

1. Les outils numériques au service des apprenants

En matière **d'équipements numériques**, les instituts de formation IFSI, IFAS et IFA du site de Nevers disposent de téléviseurs ou de tableaux interactifs dans l'ensemble des salles de cours et de travaux dirigés, permettant de soutenir les pratiques pédagogiques et l'interactivité en formation.

Les apprenants bénéficient également d'un accès à un réseau Wi-Fi gratuit, à une salle multimédia équipée de 15 postes informatiques ouverte à tous ainsi qu'à des ordinateurs portables mis à disposition selon les besoins, notamment pour les étudiants bénéficiant d'aménagements d'épreuves en lien avec une situation de handicap.

Toutefois, l'état des lieux réalisé en 2025 avec la Direction des Systèmes d'Information et de l'Organisation du CHAN a mis en évidence l'obsolescence progressive de ces équipements et la nécessité de renforcer l'offre numérique afin de répondre aux évolutions pédagogiques et technologiques. Afin de répondre à ces enjeux, une enveloppe de subvention a été obtenue auprès du Conseil régional pour soutenir un projet d'investissement numérique destiné aux apprenants des instituts de Nevers. Son déploiement est prévu sur l'année 2027 et permettra de moderniser les équipements numériques et d'améliorer les conditions d'apprentissage, en cohérence avec les besoins identifiés et les évolutions des pratiques pédagogiques.

Sur le site de Decize, l'IFAS dispose actuellement d'un espace multimédia situé dans la salle de documentation, offrant un accès limité à deux postes informatiques. Par ailleurs, les apprenants ne disposent pas d'un accès au réseau Wi-Fi au sein des locaux. Afin de répondre à ces besoins, une enveloppe de subvention a été obtenue auprès du Conseil régional pour soutenir un projet d'investissement numérique dont le déploiement est prévu sur l'année 2027. Ce projet vise à renforcer les équipements informatiques, à améliorer l'accessibilité aux outils numériques et à favoriser des conditions d'apprentissage adaptées aux besoins des élèves, en tenant compte des évolutions pédagogiques et technologiques.

Sur le site de Cosne-Cours-sur-Loire, l'IFAS ne dispose pas actuellement d'équipements numériques dédiés aux apprenants. Un projet de déménagement des locaux étant à l'étude, la réflexion relative au développement des équipements numériques sera intégrée à ce futur projet immobilier. À l'issue de cette réorganisation, un programme d'investissement numérique pourra être envisagé sur la période 2027-2028 afin d'accompagner le développement des usages pédagogiques numériques et l'amélioration des conditions de formation.

Pour l'ensemble des sites des instituts de formation :

- La plateforme pédagogique Moodle, hébergée sur le serveur d'un prestataire de service, est gérée en interne par l'équipe pédagogique et administrative. Y sont insérés les présentations de semestre et d'UE (IFSI) ou de blocs de compétences et de modules (IFAS et IFA), les supports de cours, les consignes pour les TD et les évaluations. Via l'espace dédié au Centre de documentation et d'Information, les apprenants ont accès à différentes bases de données et liens utiles. La messagerie de cette plateforme est utilisée pour tous les échanges d'e-mails collectifs entre formateurs et étudiants/élèves. Pour les étudiants infirmiers, une partie des supports de cours mis en ligne sur la plateforme a été sonorisée afin de faciliter l'intégration des connaissances.

- La **plateforme My Komunoté** permet aux apprenants d'accéder à l'ensemble de leurs résultats, à l'agenda de leur promotion et à leur agenda personnel.

- Le **logiciel Forméïs**, développé en 2018, permet l'accès à l'ensemble des informations concernant les étudiants (identification, notes, stages, suivi pédagogique, tutorats …), les lieux de stage, les plannings des formateurs et de la documentaliste.

- L'**utilisation pluriquotidienne des e-mails** permet également d'échanger avec les apprenants qui ont depuis 2020, une adresse e-mail standardisée.

Le site Internet « IFSI-IFAS-IFA de Nevers-Cosne-sur-Loire-Decize » est un vecteur d'information et de communication hébergé par un prestataire externe mais géré en interne, sous la responsabilité du directeur des Instituts de Formation. L'ingénieur multimédia et une assistante administrative sont chargés de mettre à jour les données du site.

Les pages Facebook, Instagram et LinkedIn « IFSI-IFAS-IFA du GHT de la Nièvre », accessibles au public, constituent des supports de communication visant à valoriser l'actualité des structures. Toutefois, au cours de l'année 2025, le volume de publications est resté limité. La cellule communication affiche désormais la volonté de renforcer, à court terme, la fréquence des communications ainsi que la visibilité des instituts de formation.

2. L'attestation numérique en santé

La mise en œuvre de la formation au numérique en santé au sein de notre institut constitue une **évolution pédagogique majeure** et représente une opportunité de renforcer l'adaptation des formations paramédicales aux **transformations actuelles du système de santé**.

Conformément aux évolutions réglementaires encadrant les formations conduisant aux diplômes d'État d'aide-soignant, d'infirmier et d'ambulancier, l'IFSI-IFAS-IFA intègre progressivement les compétences numériques en santé dans l'ensemble des parcours de formation. Cette politique s'inscrit dans une volonté institutionnelle de moderniser les pratiques pédagogiques, de diversifier les modalités d'apprentissage et de développer des compétences transversales devenues indispensables à l'exercice des professions de santé.

Le projet se déploie sur les sites de Nevers, Decize et Cosne-sur-Loire et repose sur une dynamique collaborative associant les équipes pédagogiques, les partenaires institutionnels et les acteurs du numérique en santé. La plateforme ANS-Formation, développée par l'Agence du Numérique en Santé, constitue le socle principal du dispositif grâce à des modules e-learning interactifs, gratuits et accessibles à l'ensemble des apprenants. Les parcours retenus permettent d'aborder les principaux domaines du référentiel socle de compétences numériques en santé, notamment les données de santé, la communication numérique, les outils numériques professionnels, la télésanté et la cybersécurité.

Afin de garantir une formation cohérente et adaptée aux réalités professionnelles de chaque filière, les enseignements proposés sur la plateforme sont complétés par des cours magistraux, des travaux dirigés et des situations pédagogiques contextualisées aux pratiques infirmières, aide-soignantes et ambulancières. Cette organisation favorise l'autonomie des apprenants, l'appropriation progressive des outils numériques et la compréhension des enjeux éthiques, réglementaires et sécuritaires liés à la e-santé. Les étudiants et élèves bénéficient également d'un accompagnement pédagogique structuré comprenant des temps de présentation de la plateforme, des supports explicatifs, des temps d'échanges collectifs et un suivi régulier de leur progression tout au long de la formation.

Les modalités d'évaluation s'intègrent progressivement dans les unités de formation concernées afin de valoriser les acquis des apprenants et de soutenir leur réussite. Une attention particulière est portée au respect du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) ainsi qu'à la protection des données personnelles dans le cadre de l'utilisation des outils numériques. Enfin, cette démarche permet de valoriser les compétences numériques acquises grâce à la délivrance de l'attestation ANS de suivi de formation ainsi qu'à une attestation institutionnelle de validation de la formation au numérique en santé remise par la direction de l'institut en complément des diplômes d'État concernés. Par cette politique, l'IFSI-IFAS-IFA affirme sa volonté de former des professionnels compétents, responsables et pleinement acteurs de la transformation numérique du système de santé.

3. Des méthodes pédagogiques innovantes, apprenantes et diversifiées

En 2020, la crise sanitaire a amené les formateurs à développer des méthodes d'apprentissage en e-learning et a permis de développer une **approche de formation hybride**.

Le support de cette hybridation est en lien avec la **plateforme pédagogique** des instituts Moodle et est accompagné par l'équipe pédagogique. Les méthodes pédagogiques s'appuient sur un dispositif technologique pédagogique diversifié qui est structuré par promotion, par semestre et par unité d'enseignement ou par bloc de compétences avec pour chaque unité ou bloc une arborescence commune.

Des **diaporamas interactifs et des tests en ligne** ont été développés par les formateurs. Ils sont mis à la disposition des étudiants sur la plateforme afin de favoriser l'intégration des connaissances.

Des **boitiers de votes interactifs QUIZZ BOX** sont utilisés pour favoriser l'intégration des connaissances.

Le **logiciel COMPILATIO** est utilisé pour repérer les plagiats dans les travaux écrits rendus (fiche de lecture, Travail d'Initiation à la Recherche, …). En 2022, son utilisation s'est étendue aux analyses de situation. La présentation de ce logiciel aux apprenants permet de les sensibiliser à l'importance de la citation des sources, à la distinction entre similitude et plagiat. Un formateur, référent du logiciel, Mr Thierry BARBET, est responsable du contrôle des différents documents qui lui sont transmis par les étudiants et les élèves.

Un **accès à TEAMS** depuis 2022 permet de poursuivre une approche hybride des formations non seulement pour les enseignements magistraux, les travaux dirigés mais aussi dans le cadre du suivi pédagogique et du tutorat de stage.

L'anglais est dispensé en partenariat avec la CCI Formation. En 1ère année, les étudiants suivent des modules d'e-learning et sur les 2 autres années en présentiel avec des assistants en anglais.

Des séquences d'action de santé publique, dans le cadre du service sanitaire, sont organisées, en fonction des thèmes traités, **en interdisciplinarité** avec les étudiants de médecine, pharmacie, maïeutique et kinésithérapie.

Il convient de souligner une **innovation pédagogique**, initiée en 2023 et reconduite chaque année depuis, développée en partenariat avec le **Comité Départemental Handisport**. Ce dispositif, mis en œuvre par la formatrice référente de l'unité d'enseignement 2.3 « Santé, Maladie, Handicap », Mme COUDERC Florence, vise à placer les étudiants infirmiers de première année en situation de handicap moteur, auditif ou visuel, afin de favoriser la compréhension des enjeux liés au handicap et d'enrichir leur approche professionnelle.

Toutefois, **à la suite de la mise en œuvre du nouveau référentiel de formation en soins infirmiers depuis septembre 2026, la reconduction de cette innovation pédagogique pour l'année en cours n'est pas encore arrêtée.** L'équipe pédagogique poursuit actuellement une réflexion sur les modalités d'intégration de cette approche dans le nouveau référentiel, afin de préserver les objectifs de sensibilisation au handicap et de développer une approche pédagogique adaptée aux nouvelles orientations de la formation.

Chacun des sites des instituts de formation du GHT 58 est équipé d'un **simulateur de mobilité réduite**, permettant aux apprenants — infirmiers, aides-soignants et ambulanciers — de se mettre en situation. Ces dispositifs pédagogiques visent à illustrer les troubles musculosquelettiques, ainsi que les altérations visuelles et auditives, qu'ils soient liés au vieillissement, à un accident ou à une maladie invalidante, afin de renforcer la compréhension des situations de handicap et d'adapter les pratiques professionnelles.

La **simulation en santé** est développée en moyenne et basse fidélité. Les instituts se sont dotés en 2021 du **système Nordic Recmobile** (système d'enregistrement de débriefing) permettant la

réalisation de séquences de mise en situation en simulation, avec mise à distance des observateurs et débriefing.

Un **mannequin connecté** vient compléter ce dispositif lors de la formation aux gestes et soins d'urgence notamment.

4. Des formateurs aux compétences plurielles

Les domaines de savoir-faire des formateurs sont variés, en lien avec la diversité de leurs parcours professionnels et de leurs qualifications, qu'elles soient universitaires (masters, diplômes universitaires) ou professionnelles.

Ainsi, l'équipe rassemble des **connaissances et compétences spécifiques** dans les domaines :

- **Pédagogiques :** tutorat, simulation, sciences de l'éducation
- **Spécialités en santé** : éthique, santé publique, manutention, soins d'urgence, douleur, soins palliatifs, approche des troubles psychiques du sujet âgé, toucher-massage, sophrologie, hypnose, management des organisations soignantes, santé au travail, …
- **Communication et innovation** : ingénierie pédagogique multimédia, e-santé
- **Gestion des ressources humaines**

Un **plan de formation continue annuel** permet l'actualisation et l'évolution des domaines d'expertise à travers des actions individuelles et une cohésion pédagogique à travers une action de formation annuelle collective.

Pour l'année 2025–2026, l'équipe pédagogique de l'IFSI et de l'IFAS de Nevers a participé à une formation intitulée **« N'oublie jamais ».** Celle-ci vise à renforcer les compétences pédagogiques des formateurs en s'appuyant sur les **apports des neurosciences**, afin de favoriser des apprentissages durables, d'améliorer l'engagement des apprenants, de limiter les phénomènes d'oubli et de réduire le risque d'échec.

Pour l'année 2026–2027, le plan de formation continue de l'équipe pédagogique s'orientera vers de nouvelles priorités, en lien avec les évolutions des pratiques pédagogiques et les besoins identifiés au sein des instituts. Les actions de formation collective porteront notamment sur **l'utilisation de l'intelligence artificielle** dans les pratiques pédagogiques, afin d'accompagner les formateurs dans l'appropriation de ces nouveaux outils et d'en favoriser un usage pertinent et adapté aux enjeux de la formation.

Par ailleurs, une formation de **formateurs aux Premiers Secours en Santé Mentale** sera également programmée, dans l'objectif de développer les compétences de l'équipe en matière de repérage, d'accompagnement et d'orientation des personnes présentant des troubles ou des difficultés en santé mentale.

Enfin, les formateurs nouvellement arrivés au sein de l'équipe bénéficieront d'une formation de niveau 1 « N'oublie jamais », afin de s'approprier les apports des neurosciences dans les pratiques pédagogiques et de s'inscrire dans la dynamique collective engagée depuis 2025–2026.

IV. Projet d'accueil, d'intégration et d'accompagnement des apprenants en situation de handicap

Les IFSI-IFAS-IFA de Nevers, ainsi que les IFAS de Cosne et de Decize, sont **accessibles aux apprenants en situation de handicap**, dès lors que leurs aptitudes à suivre la formation ont été validées par un médecin agréé.

Un référent handicap est commun à l'ensemble des instituts : M. Thierry Barbet, cadre de santé formateur à l'IFSI de Nevers.

Les apprenants concernés bénéficient d'un accompagnement personnalisé. Dans la mesure du possible, les aménagements sont préconisés par la **Maison Départementale des Personnes Handicapées** (MDPH). Ils peuvent être mis en place au sein des instituts, sur présentation d'un certificat médical au référent handicap, sous réserve de leur faisabilité. Pour les étudiants infirmiers, les aménagements sont prescrits par le **Service de santé des étudiants de l'Université de Bourgogne**, après étude de leur dossier.

Ces dispositifs spécifiques peuvent inclure :

- L'aménagement du temps des épreuves d'évaluation,
- Des adaptations des conditions d'installation en salle,
- L'utilisation de matériel informatique dédié,
- L'accompagnement par une tierce personne.

Les apprenants concernés sont invités à prendre contact avec le secrétariat et le référent handicap dès le début de leur formation, afin de mettre en place ces aménagements dans les meilleurs délais. Une information est également délivrée à l'ensemble des étudiants dès la pré-rentrée par le référent handicap, afin de les sensibiliser aux dispositifs existants.

Une procédure d'information relative à l'accueil des personnes en situation de handicap est jointe en annexe[9].

Par ailleurs, comme décrit précédemment, les étudiants et élèves sont sensibilisés à la thématique du handicap dans le cadre de leur formation. Un partenariat avec le Comité Départemental Handisport est notamment mis en place afin de leur permettre d'appréhender, de manière ludique, les différentes situations de handicap.

V. Prestations offertes à la vie étudiante

L'association **« Les Seringues de Nevers »** est en charge des actions de vie étudiante au sein de

[9] Annexe 8 : procédure information et accompagnement des publics en situation de handicap

l'IFSI/IFAS/IFA. Elle regroupe les apprenants infirmiers, aides-soignants et ambulanciers des trois sites de formation. Elle soutient, accompagne et anime la vie des étudiants en formation paramédicale. Au cours de l'année, elle organise des évènements de cohésion entre étudiants/élèves (soirée post partiels, gala de fin d'année) et plusieurs ventes (tenues professionnelles de stage, de tee-shirt et sweat à l'effigie des différentes promotions).

Le partenariat avec **NeverSup** et la collaboration étroite avec le **Service de l'enseignement supérieur de l'agglomération de Nevers** permettent aux apprenants, qu'ils relèvent ou non d'un statut universitaire, de participer à l'ensemble des projets organisés à l'échelle de la ville de Nevers (journée d'intégration commune, tournoi de rugby touch, carnaval, aquathlon, etc.).

Le **point relais du CROUS de Nevers**, situé 21 rue du Pont-Cizeau, est ouvert du lundi au vendredi (10h-12h / 14h-17h). Il propose un accompagnement de proximité pour les démarches administratives, ainsi qu'une offre de logements étudiants, notamment sur le site Cobalt, à proximité des instituts de formation. Il participe également à la programmation d'activités (ateliers, sorties, animations) en lien avec les acteurs locaux, dont l'association étudiante de Nevers.

En matière de restauration, sur le site de Nevers, les élèves et étudiants disposent de plusieurs solutions. Ils peuvent notamment accéder au **restaurant universitaire** situé 30 rue Pablo Neruda (salle des fêtes des Montôts), en bénéficiant des tarifs du CROUS, soit 1 € pour tous les étudiants. Le menu est affiché chaque semaine dans le hall de l'institut, et ce service est également accessible aux élèves aides-soignants et ambulanciers, sur présentation d'un certificat de scolarité. Les apprenants ont également la possibilité de se restaurer au **self du Centre Hospitalier de l'Agglomération de Nevers**, à un tarif préférentiel. Des distributeurs de boissons chaudes et froides, ainsi que de confiseries, sont par ailleurs disponibles dans le hall d'entrée de l'institut de formation.

Sur les sites IFAS de Cosne-Cours-sur-Loire et de Decize, les élèves ont accès au **self des centres hospitaliers** respectifs. À Decize, un distributeur de boissons chaudes et froides est également mis à disposition dans le hall d'entrée.

VI. Perspectives 2026-2027 : développement de la formation continue et ouverture de la formation ambulancier aux parcours de formation initiale

Dans le cadre de la démarche continue d'amélioration de nos pratiques pédagogiques, les Instituts du GHT ont souhaité s'engager dans deux axes prioritaires pour 2026-2027 :

- Le développement de l'**offre de formation continue,**
- Le projet d'ouverture de l'**offre de formation ambulancier aux parcours de formation initiale.**

1. Le projet « formation continue »

Dans un contexte d'évolution constante des pratiques en santé et d'exigences accrues en matière de qualité des soins, nos instituts de formation ont réaffirmé cette année leur engagement en faveur du développement des compétences des professionnels de santé [10].

Dans cette perspective, l'offre de formation continue est repensée et étoffée afin de **répondre au plus près des besoins du terrain.** Cette démarche traduit une volonté de soutenir les professionnels tout au long de leur parcours, en leur proposant des dispositifs adaptés, concrets et directement mobilisables dans leur pratique quotidienne.

1.1. La formation au tutorat de stage

Le développement d'une **formation dédiée au tutorat de stage** répond à un enjeu majeur : accompagner efficacement les apprenants sur les lieux de stage et renforcer les compétences pédagogiques des tuteurs. En structurant cet accompagnement, l'institut contribue à **sécuriser les parcours de formation** et à **améliorer la qualité de l'encadrement clinique**.

L'ingénierie de la formation dédiée au tutorat fait l'objet, cette année, d'une refonte complète afin de proposer un programme résolument innovant et en phase avec les réalités du terrain. Cette **nouvelle approche pédagogique** repose sur la construction d'un contenu personnalisé en fonction du vécu des apprenants, en considérant leurs expériences comme une ressource essentielle à l'apprentissage. Les situations concrètes rencontrées en encadrement deviennent ainsi des supports privilégiés pour analyser les pratiques, favoriser la prise de recul et construire des réponses adaptées.

Par ailleurs, une attention particulière est portée à **l'intégration du retour d'expérience.** La formation a été découpée en 2 sessions ce qui permet aux participants d'identifier les points forts de leur accompagnement clinique ainsi que les axes d'amélioration, conduisant à des ajustements ciblés par les formateurs. Cette démarche itérative vise à ancrer durablement les bonnes pratiques, en s'appuyant sur une pédagogie active, réflexive et évolutive. Ainsi, la formation s'inscrit dans une

[10] Cf projet stratégique partagé 2020-2025 – p 27.

logique d'amélioration continue, au plus près des besoins des professionnels et des exigences de qualité de l'encadrement en stage.

1.2. La formation actualisation des compétences aide-soignante

Suite à l'arrêté du 10 juin 2021 relatif à la formation conduisant au diplôme d'État d'aide-soignant**,** qui a profondément réingéniée la formation, les employeurs expriment de manière croissante un **besoin de formation d'actualisation des compétences des aides-soignants**,

Face à cette demande, les instituts de formation du GHT 58 se positionnent légitimement en tant qu'acteurs clés pour proposer cette formation encadrée par l'arrêté du 26 février 2025 relatif à la formation d'actualisation des compétences des aides-soignants diplômés avant la réingénierie du diplôme d'État de 2021. En développant ce parcours d'actualisation des compétences, nos instituts répondent à la fois aux **attentes des employeurs** et à la nécessité de **se conformer au cadre réglementaire en vigueur**, qui impose une mise à jour régulière des connaissances et des pratiques professionnelles.

L'approche pédagogique construite dans cette formation s'inscrit pleinement dans les exigences du référentiel métier et de formation des aides-soignants. Elle privilégie une articulation étroite entre apports théoriques actualisés, analyse de pratiques professionnelles et mises en situation concrètes. Cette structuration permet de **renforcer les compétences attendues**, tout en favorisant leur **transfert effectif dans les situations de travail**. Ainsi, cette formation contribue à **sécuriser les parcours professionnels** des aides-soignants et à soutenir les établissements dans leur **démarche globale de qualité des soins**.

1.3. La formation adaptation au poste d'auxiliaire de soins

Développer une formation au poste d'auxiliaire de soins représente un enjeu stratégique majeur pour nos instituts de formation, tant sur le plan social qu'économique. Dans un contexte marqué par le **vieillissement de la population** et l'**augmentation des besoins en accompagnement des personnes dépendantes**, les structures médico-sociales font face à une demande croissante de **professionnels qualifiés**. Proposer une formation adaptée permet ainsi de répondre directement à une pénurie de main-d'œuvre dans un secteur essentiel.

Sur le plan de l'insertion professionnelle, la formation d'auxiliaire de soins constitue une opportunité concrète pour de nombreux publics. Accessible sans exigences académiques trop élevées, elle **favorise l'accès à l'emploi** pour des personnes en reconversion, des demandeurs d'emploi ou des jeunes en quête d'un métier porteur de sens. Les Instituts de formation du GHT 58 jouent ainsi un rôle central dans la **facilitation de l'employabilité**, tout en permettant à certains professionnels d'envisager, à terme, une évolution de leurs compétences vers le métier d'aide-soignant.

La formation d'auxiliaire de soins qui sera proposée par les IFAS s'adressera aux agents de service hospitalier faisant fonction d'aide-soignant. Elle se déroule sur trois journées, organisées en deux sessions, et vise à développer et structurer les compétences nécessaires à l'accompagnement des personnes âgées ou dépendantes.

À l'issue du parcours, les participants seront capables d'accompagner un résident dans les actes de la vie quotidienne, d'adapter leur posture professionnelle face à des situations critiques, et d'évaluer l'état clinique et le degré d'autonomie de la personne. Ils apprendront également à instaurer une relation de confiance avec le résident et son entourage, à travailler en équipe, à assurer la transmission des informations utiles à la continuité des soins, ainsi qu'à appliquer les règles d'hygiène et de mobilisation dans le respect des protocoles.

La pédagogie repose sur une **approche active et participative**, favorisant l'implication des apprenants. Les apports théoriques sont systématiquement illustrés par des situations concrètes issues de l'expérience des participants, permettant un ancrage direct dans la pratique professionnelle. Les interventions sont assurées par des formateurs des IFAS, avec la possibilité de faire intervenir des professionnels extérieurs pour des apports spécifiques.

1.4. La formation aux premiers secours en santé mentale

La formation aux premiers secours en santé mentale (PSSM) permet d'acquérir les compétences pour **soutenir une personne en détresse psychologique ou en crise** jusqu'à l'intervention d'un professionnel. Elle contribue à la **prévention et à la promotion de la santé mentale** dans tous les milieux de vie.

L'intégration d'un module de formation PSSM au sein des Instituts de formation du GHT 58 s'inscrit dans une **logique d'adaptation aux besoins émergents**. Face à l'augmentation des situations de vulnérabilité psychique, cette formation permet aux professionnels de santé d'acquérir des repères pour mieux identifier, comprendre et orienter les personnes en difficulté. Proposer ce type de formation valorise l'offre pédagogique et renforce l'attractivité de notre établissement, en l'inscrivant dans une démarche innovante.

Enfin, cette formation peut aussi bénéficier aux apprenants eux-mêmes, en leur donnant des clés pour mieux gérer leur propre stress, prévenir l'épuisement et développer leur résilience tout au long de leur parcours professionnel et de leur vie personnelle.

2. Le projet de développement de la formation ambulancier aux parcours de formation initiale

Face aux besoins croissants du secteur du transport sanitaire et à la solidité de l'expertise pédagogique développée par l'IFA de Nevers, l'ouverture d'un cursus de formation initiale d'ambulancier par voie directe constitue une évolution à la fois cohérente, structurée et stratégique.

Cette orientation répond à un double enjeu : renforcer durablement l'offre de professionnels qualifiés sur le territoire et consolider le rôle de l'institut comme acteur majeur de la formation sanitaire au sein du GHT 58. Elle s'inscrit également dans une logique d'anticipation des besoins, dans un contexte où le vivier de professionnels issus de la voie de l'apprentissage tend progressivement à diminuer, rendant nécessaire la diversification des modalités d'accès à la profession afin de garantir la continuité des recrutements.

Dans ce cadre, les instituts de formation du GHT 58 engagent, en 2026, une démarche de demande d'autorisation pour la création d'une formation d'ambulancier accessible par voie directe, en complément des dispositifs existants.

2.1. Une réponse structurante aux besoins du secteur sanitaire

Le secteur du transport sanitaire fait face depuis plusieurs années à des difficultés persistantes de recrutement, liées notamment :

- À l'augmentation des besoins de prise en charge,
- Au vieillissement de la population,
- À l'évolution des parcours de soins,
- Ainsi qu'à la diversification des missions confiées aux ambulanciers.

Selon les données récentes de France Travail, près de 15 000 postes d'ambulanciers seraient actuellement à pourvoir en France[11]. Cette tension témoigne d'un besoin durable de professionnels qualifiés et opérationnels.

Dans ce contexte, l'ouverture d'un cursus de formation initiale représente une réponse concrète et pérenne aux attentes du système de santé. Elle permettra de former directement des professionnels compétents, rapidement mobilisables sur le terrain, tout en sécurisant les parcours de formation et les perspectives de recrutement à l'échelle territoriale.

2.2. Une continuité pédagogique au service de parcours de formation cohérents et complémentaires

L'ouverture d'un cursus initial vient renforcer l'offre existante de formation professionnelle continue et d'apprentissage, dans une logique de complémentarité et de mutualisation des compétences.

Cette organisation permet notamment :

- D'enrichir les pratiques pédagogiques grâce à la diversité des profils d'apprenants ;
- De mutualiser les ressources, les équipements et les plateaux techniques ;

[11] FRANCE TRAVAIL, « Il manque 15 000 ambulanciers en France ». https://www.francetravail.org/

- D'optimiser l'efficience globale de l'offre de formation ;
- De renforcer la cohérence des apprentissages entre les différents parcours.

La mise en place d'une frise pédagogique[12] commune aux formations par voie directe et par apprentissage constitue à ce titre un levier structurant. Elle permet d'organiser de manière lisible et progressive l'acquisition des compétences du référentiel métier, en articulant :

- Les enseignements théoriques,
- Les mises en situation pratiques,
- Les périodes de stage ou d'alternance.

Cette organisation pédagogique tient compte des spécificités de chaque statut d'apprenant. Dans le cadre de l'apprentissage, elle favorise l'ancrage progressif des compétences en situation réelle de travail. Pour les parcours initiaux, elle garantit une montée en compétences sécurisée, progressive et encadrée.

Au-delà de sa dimension pédagogique, cette approche constitue également un outil de pilotage pour les équipes formatrices. Elle facilite la coordination entre les différents intervenants et les terrains de stage, améliore la lisibilité des parcours et contribue au maintien d'un haut niveau de qualité de formation.

Par cette structuration, l'IFA de Nevers affirme sa capacité à proposer une offre de formation cohérente, adaptable et durable, pleinement alignée avec les enjeux actuels et futurs du transport sanitaire.

VII. Les projets pédagogiques

1. Le projet pédagogique de l'IFSI

1.1. La procédure de sélection

La procédure de sélection des candidats à l'entrée en formation conduisant au diplôme d'État d'infirmier est régie par l'arrêté du 20 février 2026 relatif au diplôme d'État d'infirmier, qui actualise les modalités d'accès à la formation dans le cadre de la réingénierie du référentiel infirmier.

Sur l'IFSI de Nevers, l'admission en formation s'organise selon deux voies principales :

- **La voie d'accès par la formation initiale**

[12] Annexe 9 : exemple de frise pédagogique IFA projet accès direct à la formation

Cette voie s'adresse aux candidats titulaires du baccalauréat ou d'un diplôme équivalent, âgés d'au moins 17 ans au 31 décembre de l'année d'entrée en formation, qu'ils soient néo-bacheliers ou en réorientation.

L'admission s'effectue via la plateforme nationale Parcoursup, selon les modalités définies par la réglementation en vigueur et les critères d'examen des candidatures.

- **La voie d'accès par la formation professionnelle continue**

Cette voie est destinée aux candidats relevant de la formation professionnelle continue et répondant aux conditions réglementaires d'accès à la formation.

La sélection repose sur l'examen du parcours du candidat, de son expérience professionnelle, de ses motivations et de sa capacité à s'engager dans un parcours de formation exigeant. Les modalités de sélection, comprenant les épreuves prévues par la réglementation, sont organisées par l'institut conformément au cadre réglementaire en vigueur.

Pour l'IFSI de Nevers, pour notre institut, le nombre de places réservées est de 33% du nombre total d'étudiants à admettre en 1ère année soit un total de 44 places.

Les épreuves écrites sont organisées le même jour à la même heure pour l'ensemble des IFSI de la région Bourgogne et les sujets sont identiques pour tous.

Les corrections des épreuves sont effectuées par un binôme de formateurs de l'IFSI pour lequel les candidats ont postulé. La procédure de jury d'admission et d'affichage des résultats est commune à l'ensemble des instituts.

L'organisation de la sélection vise à garantir l'équité entre les candidats, la transparence des modalités d'admission et l'adéquation entre les profils des candidats et les exigences de la formation infirmière.

1.2 L'organisation pédagogique : objectifs d'apprentissage et de professionnalisation

La formation conduisant au diplôme d'État d'infirmier est organisée conformément au nouveau référentiel de formation issu de l**'arrêté du 20 février 2026**, applicable aux étudiants entrant en première année à compter de septembre 2026.

Cette réforme s'inscrit dans une évolution de la formation infirmière visant à mieux répondre aux besoins de santé de la population, aux transformations du système de santé et à l'évolution des missions et des responsabilités des infirmiers.

Elle renforce notamment le développement du raisonnement clinique, la capacité d'analyse et de décision, la prévention et la promotion de la santé, l'accompagnement des personnes dans leur parcours de soins ainsi que la coopération interprofessionnelle.

La formation est dispensée au sein de l'IFSI par des **formateurs permanents de l'institut** et des **intervenants extérieurs disposant de compétences avancées dans leur domaine** : infirmiers,

médecins, pharmaciens, psychologues, universitaires, professionnels de santé et membres d'associations.

Le parcours de formation s'organise sur trois années, réparties en six semestres, et conduit à l'obtention du diplôme d'État d'infirmier, correspondant à **180 crédits européens ECTS**, dans le cadre universitaire Licence-Master-Doctorat (LMD).

Le volume total de formation est désormais de **4 620 heures**, réparties comme suit :

- 1 890 heures d'enseignement et d'encadrement pédagogique ;
- 2 310 heures d'enseignement clinique en stage ;
- 420 heures de travail d'appropriation des connaissances en autonomie.

La charge de travail totale de l'étudiant, incluant le travail personnel complémentaire, est estimée entre 4 620 et 5 400 heures.

Cette nouvelle organisation favorise une articulation renforcée entre les enseignements théoriques, les apprentissages pratiques, les expériences cliniques et le travail personnel de l'étudiant.

Le nouveau référentiel de formation s'appuie sur **cinq domaines de compétences**, permettant de structurer progressivement les apprentissages et de développer les capacités nécessaires à l'exercice professionnel infirmier.

Cette organisation vise notamment à permettre à l'étudiant de :

- Développer son raisonnement clinique et sa capacité à élaborer un diagnostic infirmier ;
- Identifier les besoins de santé d'une personne ou d'un groupe de personnes et proposer des interventions adaptées ;
- Organiser, réaliser et évaluer les soins infirmiers dans une démarche de qualité et de gestion des risques ;
- Développer ses compétences en matière de prévention, de promotion de la santé et d'éducation à la santé ;
- Mobiliser les connaissances scientifiques, humaines, sociales et professionnelles nécessaires à une pratique infirmière adaptée ;
- Construire une posture professionnelle réflexive, responsable et adaptée aux évolutions du système de santé.

Ces domaines structurent l'ensemble du parcours de formation et permettent une acquisition progressive des compétences, en lien avec les enseignements théoriques, les apprentissages pratiques et les situations rencontrées en stage.

Les enseignements sont organisés sous différentes modalités pédagogiques : cours magistraux (CM), travaux dirigés (TD), travaux pratiques, mises en situation professionnelle simulées, travaux guidés en présentiel ou à distance et temps d'appropriation des connaissances en autonomie.

La planification pédagogique est organisée par semestre, en veillant à **articuler les savoirs et les expériences afin de soutenir une approche intégrative des apprentissages**.

Une attention particulière est accordée à la mobilisation des connaissances dans des situations professionnelles concrètes. Les travaux dirigés et les mises en situation permettent aux étudiants de développer leurs capacités d'analyse, de raisonnement clinique, de prise de décision et d'argumentation professionnelle.

L'accompagnement pédagogique vise également à favoriser l'autonomie progressive de l'étudiant, sa capacité d'autoévaluation et le développement d'une posture réflexive.

Les situations professionnelles constituent un support essentiel de la formation. Elles permettent aux étudiants de mobiliser les connaissances issues des différents domaines d'enseignement et de les transférer dans des contextes variés.

Les situations pédagogiques sont construites en lien avec les besoins de santé de la population et les spécificités du territoire. Elles prennent en compte les évolutions des pratiques professionnelles, les parcours de soins, les enjeux de prévention et les nouvelles missions infirmières.

Les travaux dirigés sont organisés afin de favoriser :

- L'analyse de situations cliniques et professionnelles ;
- Le développement du raisonnement clinique ;
- La mobilisation et l'intégration des connaissances ;
- L'argumentation des décisions et des interventions infirmières ;
- La capacité d'autoévaluation et l'identification des besoins d'apprentissage.

Les formateurs accompagnent les étudiants dans cette démarche en proposant des activités pédagogiques progressives, des évaluations formatives et des temps de retour réflexif.

Le nouveau référentiel accorde une place importante à la participation active des étudiants, à l'analyse réflexive, à la multidisciplinarité et à l'interprofessionnalité.

Dans cette perspective, l'IFSI de Nevers développe des modalités pédagogiques diversifiées favorisant l'engagement des étudiants dans leurs apprentissages et leur capacité à s'adapter à des situations professionnelles complexes. Les contenus des enseignements sont élaborés **dans le respect du nouveau référentiel de formation** et font l'objet d'une **validation par l'université**, garantissant ainsi leur conformité aux exigences universitaires et réglementaires.

La conception et l'évolution des contenus pédagogiques s'inscrivent également dans une dynamique de **travail collaboratif au sein du GCS IFSI Bourgogne**, réunissant des groupes de formateurs issus des différents instituts de la région. Cette coopération permet de mutualiser les expertises, de partager les pratiques pédagogiques et de contribuer à l'harmonisation des enseignements et des modalités d'évaluation.

Les enseignements s'appuient notamment sur des approches pédagogiques inspirées des sciences cognitives, permettant de soutenir la mémorisation, l'intégration progressive des connaissances et leur mobilisation dans les situations professionnelles.

Des outils numériques, notamment la plateforme Moodle, peuvent être mobilisés pour proposer des activités d'apprentissage, des tests formatifs et des ressources pédagogiques complémentaires.

Par ailleurs, les enseignements sont articulés entre eux afin de favoriser le croisement des savoirs, de donner du sens aux apprentissages et de renforcer leur appropriation.

Pour l'année 2026–2027, la direction des Instituts de Formation poursuit une organisation pédagogique reposant sur la désignation de deux formateurs référents par unité d'enseignement au sein de l'IFSI.

Cette organisation vise à sécuriser et à assurer la continuité du suivi pédagogique, tout en favorisant une coordination renforcée entre les formateurs.

Elle permet notamment :

- De garantir une meilleure disponibilité auprès des étudiants ;
- D'assurer la continuité pédagogique en cas d'absence d'un formateur ;
- De croiser les regards pédagogiques et les expertises ;
- De favoriser la cohérence des enseignements et des modalités d'évaluation ;
- De soutenir l'appropriation collective du nouveau référentiel de formation ;
- De faciliter la coordination des travaux pédagogiques conduits au sein du GCS IFSI Bourgogne.

Les binômes de formateurs sont référents d'unités d'enseignement réparties sur l'ensemble des semestres.

Ils élaborent les séquences de formation en conformité avec le référentiel de formation, les contenus validés par l'université et le projet pédagogique de l'institut. Ils les mettent en œuvre, les évaluent et les réajustent chaque année, en tenant compte des évolutions réglementaires, universitaires et des besoins identifiés chez les apprenants.

Ils préparent les activités pédagogiques et les animent en collaboration avec les autres formateurs et les intervenants extérieurs. Ils participent également à la conception des modalités d'évaluation, des sujets, des guides de correction et des grilles d'évaluation, dans le respect indications de l'Université.

Cette organisation collective, articulant travail en équipe au sein de l'IFSI, collaboration régionale dans le cadre du GCS IFSI Bourgogne et validation universitaire des contenus, contribue à garantir la cohérence du parcours de formation, la qualité des enseignements et l'accompagnement des étudiants dans le développement progressif de leurs compétences professionnelles.

1.3. Individualisation des parcours des apprenants, stratégie de prévention de la rupture des parcours et analyse des besoins de l'étudiant

L'individualisation des parcours des étudiants durant le cursus de formation se construit à partir de plusieurs dispositifs.

1.3.1 Le positionnement à l'entrée en formation

En début de formation, les étudiants sont intégrés à un **groupe de suivi pédagogique** composé d'environ 10 étudiants par formateur référent. Ce dispositif permet au formateur d'accompagner chacun dans sa progression, tout en favorisant les échanges et la dynamique collective.

Une séance de positionnement est organisée au cours des premières semaines de formation, au plus tard avant le départ en stage du semestre 1. Ce temps organisé à l'entrée en formation s'appuie sur l'utilisation d'**outils de positionnement**, tels que la fiche de parcours et d'auto-positionnement [13], qui sont réutilisés et réajustés lors du retour de stage.

[13] Annexe 11 : fiche de parcours et d'auto-positionnement

1.3.2 L'UE E3 « Méthodes de travail et aide à la réussite » des étudiants en soins infirmiers tout au long du cursus

Dans le cadre du nouveau référentiel de formation en soins infirmiers, l'UE E3 « Méthodes de travail et aide à la réussite » s'inscrit dans une démarche d'accompagnement des étudiants tout au long de leur parcours de formation. **Développée sur les six semestres de formation,** elle vise à favoriser la réussite des étudiants en leur permettant de développer les connaissances, les compétences et les méthodes nécessaires au suivi de leur formation, tout en accompagnant la construction de leur identité professionnelle.

Cette unité d'enseignement s'appuie sur une démarche réflexive et progressive permettant à l'étudiant d'identifier ses acquis, ses besoins et ses axes de progression, notamment à partir d'une autoévaluation de ses connaissances et compétences. Elle contribue ainsi à renforcer son autonomie, à développer sa capacité à s'engager dans ses apprentissages et à accompagner la construction de son projet professionnel.

Les objectifs de l'UE E3 sont les suivants :

- **Consolider les connaissances et les compétences nécessaires au suivi de la formation**, en fonction de l'autoévaluation réalisée par l'étudiant et des besoins identifiés.
- **Construire son projet et son identité professionnels**, en favorisant une réflexion sur son parcours, ses motivations et son positionnement au sein de la formation en soins infirmiers.
- **Acquérir une méthodologie de travail en lien avec les exigences de la formation**, en développant des stratégies d'apprentissage, d'organisation et de travail personnel adaptées.
- **Se positionner comme futur professionnel de santé et s'engager comme acteur de santé**, en développant une posture réflexive, responsable et adaptée aux enjeux de la profession infirmière.

L'UE E3 constitue ainsi un **levier transversal d'accompagnement à la réussite et de professionnalisation**, dont le déploiement sur les six semestres permet d'inscrire les apprentissages dans une dynamique de progression continue. Elle favorise l'adaptation progressive de l'étudiant aux exigences de la formation, le développement de son autonomie et son engagement dans la construction de son parcours professionnel.

1.3.3 Le suivi pédagogique au cours de la formation

Les finalités du suivi pédagogique sont les suivantes :

- L'accompagnement de l'étudiant dans son développement personnel, en prenant en compte ses besoins, ses ressources et ses axes d'amélioration.
- La définition d'un cadre contenant et structurant, propice à la formation, permettant notamment de soutenir le respect du règlement intérieur, des échéances de rendu des travaux, de l'assiduité et d'une posture adaptée lors des CM, TD, TP et en formation clinique.

- L'accompagnement au développement d'une réflexivité et d'une auto-réflexivité, afin d'aider l'étudiant à porter un regard critique sur ses apprentissages et ses méthodes de travail.
- L'appréciation et l'évaluation du développement des compétences de l'étudiant.
- L'accompagnement dans l'acquisition d'une autonomie tout au long du cursus, afin de favoriser le processus de professionnalisation.

Chaque formateur est référent d'un **groupe d'environ 10 étudiants par année de formation**, et ce, dès le début de la formation, avec le temps de positionnement, jusqu'à la diplomation.

Un temps de **suivi pédagogique individuel et institutionnel est programmé chaque semestre**, au retour du stage, afin d'en réaliser le bilan et de proposer sa validation à la CAC. D'autres rencontres peuvent être organisées à l'initiative de l'étudiant, du formateur ou du directeur. Le processus de suivi pédagogique a fait l'objet d'une validation à l'ICOGI en 2021.

Le **contrat de suivi pédagogique** est instauré dès l'entrée à l'IFSI. Il permet de formaliser les engagements réciproques du formateur et de l'étudiant dans la réalisation du suivi pédagogique. Une synthèse de chaque rencontre est tracée dans le dossier de l'étudiant, au sein du logiciel Forméis.

Dans le contexte de la mise en œuvre du nouveau référentiel de formation en soins infirmiers, un **contrat pédagogique spécifique a été créé à destination des étudiants redoublants concernés par la transition entre l'ancien et le nouveau référentiel**. Ce contrat complémentaire vise à accompagner ces étudiants dans leur changement de cadre de formation, en tenant compte de leur parcours antérieur, des acquis déjà validés et des nouvelles exigences du référentiel.

Il permet de formaliser les modalités d'accompagnement et les engagements réciproques, de clarifier les attendus pédagogiques et de sécuriser la poursuite du parcours de formation dans ce contexte de transition.

Dans ce cadre, le **GCS IFSI Bourgogne définit et demande la mise en œuvre de mesures d'accompagnement communes à l'ensemble des étudiants redoublants concernés par cette transition**, afin de garantir une cohérence des pratiques entre les instituts, d'assurer la continuité des apprentissages et de favoriser leur adaptation au nouveau référentiel.

Ces mesures d'accompagnement communes sont les suivantes :

- **Présence aux enseignements obligatoires des UE validées**, afin de permettre aux étudiants de s'approprier les nouvelles modalités pédagogiques et les évolutions du référentiel, tout en consolidant leurs acquis.
- **Participation obligatoire aux séances de simulation**, contribuant au maintien et au développement des compétences professionnelles, ainsi qu'à l'adaptation aux nouvelles exigences de formation.
- **Formation clinique : maintien des compétences ou rattrapage selon la situation individuelle de l'étudiant**, en tenant compte des compétences déjà acquises, des stages antérieurement validés et des besoins identifiés dans le cadre du suivi pédagogique.

Ces mesures d'accompagnement communes constituent un cadre de référence partagé à l'échelle du GCS IFSI Bourgogne, tout en permettant une adaptation des modalités d'accompagnement aux besoins spécifiques de chaque étudiant. Le contrat pédagogique contribue ainsi à **sécuriser la transition entre les deux référentiels, à garantir la continuité du parcours de formation et à favoriser la réussite des étudiants redoublants**.

Ce contrat pédagogique spécifique vient **en complément de l'organisation habituelle du suivi pédagogique**, dont les modalités restent applicables à l'ensemble des étudiants. Il s'inscrit dans une démarche d'accompagnement individualisé, visant à soutenir la progression des étudiants et leur processus de professionnalisation dans le nouveau cadre de formation.

1.3.5 Le suivi spécifique des étudiants issus de la voie professionnelle

Au sein de l'IFSI de Nevers, les modalités d'accompagnement des étudiants issus de la voie professionnelle reposent sur une **approche individualisée** visant à sécuriser leur parcours et à valoriser leurs acquis antérieurs. Cet accompagnement débute dès l'entrée en formation lors de la réalisation de l'entretien de positionnement permettant d'identifier les compétences déjà maîtrisées, les besoins de consolidation et les éventuels écarts avec les attendus du référentiel.

En fonction de besoin de l'étudiant, il se traduit ensuite par un **suivi pédagogique renforcé**, associant entretiens réguliers avec le formateur référent, tutorat en stage et dispositifs de remédiation ciblés, notamment sur les compétences académiques ou réflexives. Une attention particulière est portée à l'articulation entre les expériences professionnelles antérieures et les exigences de formation, afin de favoriser le transfert de compétences tout en accompagnant l'évolution vers une posture infirmière conforme aux attendus du métier.

1.3.6 L'individualisation du parcours en stage

La professionnalisation de l'étudiant repose sur une **progression pédagogique** construite tout au long du parcours de stage. L'organisation des stages est adaptée à l'évolution des compétences acquises et aux activités professionnelles attendues, afin de favoriser **une montée en compétences progressive et cohérente.**

Dans la mesure du possible, le projet professionnel de l'étudiant est également pris en compte afin de **personnaliser son parcours de formation** et de renforcer la cohérence entre ses objectifs et les terrains de stage proposés.

Cette individualisation du parcours, coordonnée par le référent pédagogique de l'étudiant et la coordinatrice de l'enseignement clinique, a pour objectif de développer progressivement **l'autonomie, la responsabilité et la capacité réflexive de l'étudiant** dans ses apprentissages et ses pratiques professionnelles.

Ainsi, dès le deuxième stage, les étudiants dont l'évolution des compétences et la posture professionnelle sont validées par le référent pédagogique peuvent être autorisés à effectuer un stage en dehors du territoire.

Cette démarche contribue au développement progressif des compétences professionnelles, à la consolidation de la posture soignante et à la construction de l'identité professionnelle de l'étudiant.

1.4. Les temps d'analyse de la pratique

L'analyse de la pratique constitue un axe central de la formation. Elle permet à l'étudiant de développer une posture réflexive, indispensable à l'acquisition des compétences professionnelles, à la compréhension des situations de soins et à la construction de son identité professionnelle.

Afin de soutenir cette démarche, plusieurs temps formels d'analyse et d'accompagnement sont organisés tout au long du parcours de formation.

- **En stage**

À chaque période de formation clinique, des temps d'analyse de pratique collectifs sont proposés aux apprenants. Ces échanges permettent de prendre du recul sur les situations rencontrées, d'interroger les pratiques professionnelles observées ou réalisées et de favoriser l'intégration progressive des compétences.

Ces temps se déroulent en groupe de suivi pédagogique du semestre 1 au semestre 5 inclus. Ils s'appuient le plus souvent sur la méthode GEASE (Groupe d'Entraînement à l'Analyse de Situations Éducatives), qui favorise la réflexion collective, le partage d'expériences et l'apprentissage à partir de situations réelles.

Les bilans de fin de stage constituent également des temps privilégiés d'analyse réflexive. À cette occasion, les étudiants rédigent des analyses de situations professionnelles qui sont ensuite débriefées individuellement avec le formateur référent de suivi pédagogique selon une trame commune. Ce travail fait l'objet, si besoin, d'un réajustement et d'un approfondissement écrits par l'étudiant.

- **Une approche intégrée au dispositif pédagogique**

L'analyse de la pratique est également mobilisée :

- Lors des TD et des TP, notamment dans les phases de questionnement, d'exploitation de situations et de débriefing ;
- Dans le cadre d'entretiens de suivi pédagogique individualisés, à la demande de l'apprenant ou du formateur ;
- Dans le cadre des unités d'intégration (pour le référentiel de 2009 uniquement).

A chaque début de semestre, l'unité d'intégration (UI) introduit les compétences à travailler au cours de la période. Elle s'appuie sur plusieurs situations professionnelles emblématiques servant de fil conducteur aux apprentissages.

Les savoirs développés dans les différentes unités d'enseignement viennent progressivement enrichir l'analyse de ces situations, permettant aux étudiants d'articuler connaissances théoriques, raisonnement clinique et pratique professionnelle. Les situations professionnelles étudiées dans les UI sont régulièrement construites en lien avec les professionnels de terrain, favorisant ainsi l'ancrage des

apprentissages dans la réalité des pratiques de soins. Une synthèse du maillage pédagogique UI / UE par semestre est présentée en annexe[14].

Enfin, cette dynamique réflexive est également renforcée par l'initiation à la démarche de recherche. Le travail de fin d'études, réalisé en groupe, prend appui sur des situations de soins rencontrées en stage et conduit les étudiants à développer une analyse argumentée fondée sur la littérature professionnelle et scientifique.

1.5. La planification de l'alternance pédagogique

La planification de l'alternance entre enseignement théorique, enseignement clinique et périodes d'évaluation est assurée par la coordinatrice pédagogique IFSI, Mme Géraldine ANCHUELO. En son absence, les missions et tâches relevant de la coordination pédagogique sont réparties entre les formateurs, selon leurs domaines de responsabilité et les besoins de l'institut, afin de garantir la continuité des activités pédagogiques et le bon déroulement de la formation.

Cette organisation repose sur une coordination entre les membres de l'équipe pédagogique et permet d'assurer la continuité du suivi et de l'accompagnement des étudiants.

1.5.1 Calendrier de l'année 2026-2027

Le calendrier de l'alternance pédagogique IFSI de l'année 2026-2027 est présenté en annexe[15].

1.6 La politique de stage

1.6.1 Gestion centralisée des places de stage

La formation infirmière est une formation en alternance. La moitié du temps de formation se déroule en milieu clinique. Le stage est un lieu d'acquisition et d'intégration des connaissances, de développement des compétences et de professionnalisation. L'étudiant est en situation réelle. Par la confrontation à des situations de soins variées, par l'observation, par l'échange avec les soignants, par le questionnement, par la démarche réflexive, il développe progressivement ses compétences.

Nos objectifs en matière d'apprentissage cliniques sont de :

- Permettre à chaque étudiant de bénéficier d'un parcours de stage professionnalisant,
- Garantir l'équité entre les étudiants en termes de parcours,
- Respecter les typologies de stage imposées par le référentiel de formation,
- Maintenir et développer le partenariat avec les différentes structures d'accueil des stagiaires,
- Formaliser une cartographie des offres de stage.

La gestion des stages est assurée par coordinatrice de la formation clinique, Mme Nathalie PINAUD. Un projet de gestion des stages en France et à l'international est valide depuis 2023. Pour l'année

[14] Annexe 12 : maillage pédagogique UI / UE et situations emblématiques ciblées par semestre
[15] Annexe 13 : calendrier alternance pédagogique IFSI 2026-2027

2026-2027, nous avons 2 groupes d'étudiants ayant le projet d'un stage humanitaire prévu du 08/03/2027 au 11/04/2027.

1.6.2 Liste des lieux de stage de l'année 2026-2027

Les lieux d'accueil des stagiaires sont situés dans un périmètre territorial. A partir du 2ème stage, les étudiants peuvent partir en dehors de ce périmètre.

La liste des lieux de stage IFSI pour l'année 2026-2027 est présentée en annexe[16].

1.6.3 Modalités d'évaluation de la qualité des lieux de stage par les étudiants

L'évaluation de la qualité des stages par les apprenants est réalisée via l'Espace Numérique de Travail (Moodle), à l'aide d'un questionnaire à compléter à l'issue de chaque stage. Cette démarche, bien que non obligatoire, est fortement encouragée auprès des étudiants afin de recueillir leur appréciation des conditions d'accueil, de l'encadrement et des situations d'apprentissage rencontrées en stage.

Actuellement, le taux de réponse est d'environ 30 %. Cette évaluation est principalement mobilisée en début de parcours de formation. L'équipe pédagogique poursuit une réflexion sur les modalités de sollicitation des étudiants afin de favoriser leur participation et d'améliorer le taux de retour.

À compter de 2026, dans une démarche d'harmonisation des pratiques au sein du GCS IFSI Bourgogne, les évaluations de satisfaction des étudiants en fin de stage s'appuieront sur une grille commune élaborée et partagée à l'échelle du GCS. Cette évolution vise à disposer d'outils d'évaluation harmonisés, à faciliter l'analyse comparative des retours des étudiants et à contribuer à l'amélioration continue de la qualité des terrains de stage.

Les résultats des évaluations sont analysés par la coordinatrice des enseignements cliniques et font l'objet d'une présentation en réunion pédagogique. Ils permettent d'identifier les points forts et les axes d'amélioration des terrains de stage et, si nécessaire, de définir des actions correctives dans le cadre de la démarche qualité globale de l'institut.

1.6.4 Modalités spécifiques d'encadrement et de tutorat de stage

La fréquence du tutorat en stage est définie par l'équipe pédagogique des Instituts de formation du GHT 58, pour l'année 2026-2027, de la façon suivante :

- Stage semestre 1 : **visite obligatoire**
- Stage semestre 2 : **visite obligatoire**
- Stage semestre 3 : visite à la demande
- Stage semestre 4 : visite à la demande
- Stage semestre 5 : **visite obligatoire**
- Stage semestre 6.1 et 6.2 : à la demande

La fréquence des tutorats est ajustée en fonction des besoins identifiés et de la progression identifiée dans l'acquisition des compétences validées sur le portfolio. Elle est **renforcée en cas de difficultés**

[16] Annexe 15 : liste des lieux de stage IFSI pour l'année 2025 - 2026

d'apprentissage, d'écart dans l'atteinte des objectifs ou de situations nécessitant un accompagnement plus soutenu. Cette adaptation peut être à l'initiative de l'équipe pédagogique ou faire suite à une demande de l'encadrement de la structure d'accueil, dans une logique de collaboration étroite entre les acteurs de la formation.

Cette souplesse dans l'organisation du tutorat permet de sécuriser les parcours, de soutenir les élèves en difficulté et de favoriser le développement progressif des compétences attendues.

Points particuliers : pour les stages réalisés hors département, le formateur référent du suivi pédagogique contacte le lieu de stage par téléphone afin d'effectuer un bilan. Les stages de rattrapage, quant à eux, sont systématiquement organisés sur le territoire.

2. Le projet pédagogique IFAS

2.1 La procédure de sélection

Conformément à l'arrêté du 7 avril 2020 modifié relatif aux modalités d'admission aux formations conduisant aux diplômes d'Etat d'aide-soignant, les candidats admis en formation aide-soignante sont sélectionnés sur la base d'un dossier et d'un entretien destinés à apprécier leurs connaissances, leurs aptitudes et leur motivation, sans condition de diplôme et sont **classés sur une liste unique.**

Il est à noter que dans le cadre du GHT, **les épreuves de sélection sont mutualisées pour l'ensemble des IFAS.** L'étude des dossiers et l'entretien oral de sélection se déroulent sur le même site à savoir l'IFAS de NEVERS avec une grille commune.

Les jurys des épreuves sont également mutualisés avec une représentativité assurée de chacun des instituts tant au niveau des formateurs présents que des professionnels aides-soignants.

Il existe également un seul jury d'admission pour les 3 IFAS présidé par la Directrice des IFAS du GHT et composé de membres des 3 instituts.

Certains candidats sont dispensés de cette sélection (ASHQ, agents de service, apprentis) sous réserve de respecter certaines conditions.

2.2 L'organisation pédagogique, objectifs d'apprentissage et de professionnalisation

La formation aide-soignante est dispensée au sein de l'IFAS par des formateurs permanents de l'institut ainsi que par des intervenants extérieurs disposant d'une expertise spécifique dans leur domaine d'exercice : aides-soignants, infirmiers, cadres de santé, professionnels du médico-social ou représentants associatifs.

L'organisation pédagogique s'appuie sur le référentiel de formation aide-soignant défini par l'arrêté du 10 juin 2021 relatif à la formation conduisant au diplôme d'État d'aide-soignant.

La formation comprend un volume total de 1540 heures réparties entre :

- **770 heures de formation théorique et pratique** réalisées en institut ;
- **770 heures de formation clinique en stage**.

La formation est structurée autour de **blocs de compétences** correspondant aux activités du métier d'aide-soignant. Elle vise **l'acquisition progressive des compétences** nécessaires à l'exercice professionnel dans les différents secteurs sanitaires, sociaux et médico-sociaux.

Le référentiel de formation permet de développer les compétences suivantes :

- Accompagner les personnes dans les actes essentiels de la vie quotidienne et de la vie sociale ;
- Identifier l'état clinique d'une personne et mettre en œuvre les soins adaptés ;
- Informer et accompagner les personnes et leur entourage ;

- Entretenir l'environnement immédiat de la personne et les matériels liés aux activités de soins ;
- Travailler en équipe pluriprofessionnelle et participer à la qualité et à la sécurité des soins ;
- Utiliser les outils numériques et les transmissions professionnelles adaptées ;
- Analyser sa pratique professionnelle et traiter les informations liées aux situations de soins.

Ces compétences structurent l'ensemble du parcours de formation et sont évaluées progressivement au travers des enseignements théoriques, des travaux pratiques, des mises en situation professionnelle et des périodes de stage.

Les enseignements sont organisés sous **différentes modalités pédagogiques** favorisant l'alternance entre apports théoriques et professionnalisation :

- Cours magistraux,
- Travaux dirigés en groupes restreints,
- Ateliers pratiques et simulations,
- Analyses de situations professionnelles,
- Travaux guidés en présentiel ou à distance.

Cette organisation pédagogique vise à favoriser l'acquisition des compétences professionnelles, le développement de la réflexion clinique et l'autonomisation progressive de l'élève aide-soignant dans sa future pratique professionnelle.

Une **alternance commune** aux 3 sites de formation, Nevers, Cosne sur Loire et Decize, est mise en place, ce qui permet d'une part, **de sécuriser et d'optimiser le parcours des apprenants** sur l'ensemble des instituts, **de tendre vers une équité pédagogique** et d'autre part, **d'enrichir les compétences des formateurs** à travers un partage de leurs pratiques pédagogiques.

Le dispositif d'évaluation [17] a été pensé pour approcher au plus près l'évaluation de ressources pour les compétences. Il doit être à la fois opérant et s'inscrit dans **une pédagogie de la réussite**. L'évaluation porte sur des **incontournables** pour la compréhension des processus qui sont mobilisés dans de nombreuses situations et transférables. Les modalités d'évaluation sont conformes à l'Annexe III de l'arrêté du 10 juin 2021. Une **remédiation** est pratiquée après chaque évaluation normative. Elle permet à chaque élève de réguler ses propres processus de pensée et d'apprentissage.

2.3 Individualisation des parcours des apprenants, stratégie de prévention de la rupture des parcours et analyse des besoins de l'étudiant

2.3.1 L'entretien de positionnement à l'entrée en formation

Le positionnement vise à faire le bilan des connaissances et des compétences d'un apprenant pour construire et affiner un itinéraire personnel de formation.

[17] Annexe 17 : Dispositif d'évaluation IFAS par bloc de compétence

Il s'agit donc d'une évaluation qui se situe à l'entrée en formation et a pour objectif d'introduire des données objectives qui permettent à l'élève de se situer dans une perspective.

Le positionnement à l'entrée en formation prend appui sur différents outils :

- Des tests d'évaluation en ligne concernant les pré-requis nécessaires pour suivre la formation en lien avec les bases d'écriture/lecture/compréhension, arithmétique, biologie et outils informatiques
- Une grille d'auto–positionnement [18] qui permet à l'élève aide-soignant de faire apparaître le niveau de maîtrise qui lui parait correspondre à sa situation personnelle

Le positionnement vise deux objectifs principaux :

- ***L'un est tourné vers l'individu***

  Le positionnement rend visible les acquis et les points à améliorer de l'élève aide-soignant. Il acquiert ainsi une vision rétrospective et prospective sur ses connaissances et compétences. En fonction de son positionnement, l'élève aide-soignant pourra cibler certains objectifs de formation et ainsi être acteur dans l'élaboration de son parcours de formation.

- ***L'autre est orienté vers l'IFAS***

  L'ensemble des données permet de disposer d'une cartographie des acquis de l'ensemble des élèves aides-soignants et ainsi de réajuster les objectifs de formation et les contenus en fonction du profil de la promotion.

L'accompagnement dans la démarche de positionnement comprend :

- **Un entretien en début de formation**
- **Un entretien en fin de formation**

Chaque élève est accompagné dans sa démarche de positionnement par un formateur permanent.

Suite à cet entretien, **différents types d'accompagnement pédagogiques individualisés sont proposés.**

[18] Annexe 18 : Grille auto-positionnement élève IFAS

Dispositif d'accompagnement des apprenants	
Accompagnement Pédagogique Individualisé (API) : 35h	
Bac Pro Lavage des mains et précautions standard, Révisions des bases de français et arithmétiques, Renforcement bloc 1 sur les risques physiologiques, Raisonnement clinique, Stratégies d'apprentissage, Vocabulaire médical, Renforcement bloc 5 sur les transmissions ciblées écrites et orales, Renforcement bloc 5 sur la planification des soins, Préparation à la formation clinique.	**Cursus complet et autres cursus partiels** Révisions des bases de français et arithmétiques, Recherches documentaires, Stratégies d'apprentissage, Prise de paroles, Vocabulaire médical, Rappel de la biologie fondamentale, Analyse de situation professionnelle, Préparation à la formation clinique.

2.3.2 Le suivi pédagogique

Le suivi pédagogique est un **accompagnement individualisé ou collectif** de l'élève tout au long de son parcours de formation. Il est **centré sur l'élève**, sur **ses apprentissages** aussi bien sur le terrain qu'à l'institut.

Il vise à **développer les potentiels, les ressources de chaque apprenant** mais aussi à **renforcer l'appropriation des valeurs professionnelles, la maturation de son identité professionnelle, la réflexivité dans la pratique**.

Ce dispositif inclut un travail sur le projet professionnel, non pas au sens de choix d'une discipline d'exercice mais au sens d'avoir une représentation du professionnel que l'on souhaite devenir. Il s'inscrit dans les valeurs humanistes du projet pédagogique et dans un engagement mutuel des parties.

Il se décompose comme suit :

- 2 rencontres obligatoires programmées au minimum avec pour objectif de mettre en relief les réussites/acquisitions et les points à améliorer aussi bien en stage qu'à l'institut, sur la construction de l'identité professionnelle (profil de soignant et valeurs soignantes) et sur l'analyse de la pratique professionnelle.
- Réajustement des parcours de stage en fonction des bilans effectués et des acquisitions de compétences, des ressources et des difficultés,
- Proposition d'accompagnement individualisé sur des temps facultatifs en regard des difficultés repérées en théorie comme en pratique.

En fin de formation, un questionnaire d'auto-évaluation des connaissances et des compétences en fin de formation [19]est proposé aux élèves. Il permet pour le futur professionnel de ce positionné vis-à-vis des activités de son futur métier, sa posture professionnelle et les axes d'amélioration qu'il a identifié dans sa pratique future.

2.3.3 Le temps personnel guidé (TPG)

Le TPG est **un dispositif d'aide à la réussite** qui est intégré dans le projet pédagogique.

Il permet aux apprenants de **s'approprier les connaissances** étudiées dans les blocs, de **préparer un travail qui sera exploité en TD** mais aussi **d'être accompagné dans le choix et la formalisation de leurs objectifs de stage**.

Pour les personnes en cursus partiel, il peut être dédié à des **temps de remobilisation des savoirs** dont les apprenants sont dispensés pour leur permettre de répondre aux attendus des évaluations. Dans ce cadre, ils peuvent prendre la forme de QUIZZ ou de Sérious Game en ligne, de diaporamas commentés, de supports vidéo.

2.4 Les temps d'analyse de la pratique

L'analyse de la pratique constitue un élément central de la formation des élèves aides-soignants. À ce titre, il est demandé à chaque élève de réaliser deux analyses de situation par période de stage. Ces productions écrites participent pleinement au processus d'évaluation et ont un impact direct sur la validation du stage, en permettant d'apprécier la capacité de l'élève à prendre du recul sur ses expériences professionnelles.

Ces analyses visent à développer les compétences réflexives, en favorisant l'identification des situations rencontrées, la compréhension des actions menées et l'ajustement des pratiques. Elles s'inscrivent ainsi dans une dynamique de professionnalisation progressive.

Le formateur assure un accompagnement individualisé à travers un retour sur ces travaux. Pour le premier stage, ce retour prend la forme d'un entretien, afin de poser les bases de la démarche réflexive et de guider l'élève dans ses apprentissages. Pour les stages suivants, le retour est réalisé par voie électronique, permettant un suivi régulier et adapté, tout en favorisant l'autonomie de l'élève.

2.5. La planification de l'alternance pédagogique

La planification de l'alternance entre enseignement théorique, enseignement clinique et période d'évaluation est assurée par le coordonnateur pédagogique inter IFAS, Mme Isabelle DUFRESNE.

[19] Annexe 19 : questionnaire d'auto-évaluation fin de formation

2.5.1 Calendrier de l'année 2026-2027

Le calendrier de l'alternance pédagogique inter-IFAS de l'année 2026-2027 est présenté en annexe[20].

2.6. La politique de stage

2.6.1 Gestion centralisée des places de stage

La gestion des demandes de stage est organisée de manière **centralisée et harmonisée** pour l'ensemble des instituts de formation du GHT. Dans ce cadre, le coordonnateur pédagogique des IFAS assure la coordination des stages pour les trois instituts, en étroite collaboration avec la coordinatrice des enseignements cliniques. Cette organisation mutualisée s'inscrit pleinement dans une logique de cohérence territoriale et d'optimisation des ressources disponibles.

Ce dispositif présente plusieurs avantages majeurs. Il garantit en premier lieu une plus grande **équité dans la répartition des terrains de stage entre les instituts**, en évitant les disparités d'accès et en assurant une distribution équilibrée des places. La mutualisation permet également **d'élargir le champ des opportunités** offertes aux apprenants, qui peuvent ainsi bénéficier d'expériences diversifiées au sein des différentes structures du GHT, renforçant leur professionnalisation.

Par ailleurs, cette gestion centralisée offre une vision globale et actualisée de l'ensemble du dispositif de stages, particulièrement précieuse dans un contexte où certaines structures d'accueil sont soumises à des contraintes de capacité ou d'encadrement. Elle permet d'anticiper les tensions, d'ajuster les affectations et d'assurer une meilleure adéquation entre les besoins pédagogiques et les possibilités du terrain.

La dynamique de GHT constitue également un levier facilitateur, en renforçant les liens avec les acteurs de terrain. Les relations de proximité entre la coordinatrice des soins du GHT et la direction des instituts, impliquée dans les instances territoriales, favorisent un dialogue régulier et constructif avec les responsables d'encadrement. Cette collaboration contribue à sécuriser les parcours de stage et à développer des partenariats durables et de qualité.

2.6.2 Liste des lieux de stage de l'année 2026-2027

Les lieux d'accueil des stagiaires sont situés dans un **périmètre territorial**. La liste des lieux de stage pour l'année 2026-2027 est présentée en annexe[21].

Sur le plan opérationnel, l'utilisation du logiciel de gestion Forméis permet une dématérialisation complète du processus. Les données, saisies directement par les référents de stage, sont accessibles

[20] Annexe 20 : calendrier alternance pédagogique inter IFAS 2026-2027
[21] Annexe 22 : liste des lieux de stage IFAS pour l'année 2026 - 2027

aux formateurs de chaque site, facilitant ainsi l'organisation et le suivi des parcours de stage des élèves. Cet outil renforce la traçabilité, la réactivité et la fiabilité de la gestion, tout en allégeant les contraintes administratives.

2.6.3 Modalités d'évaluation de la qualité des lieux de stage par les élèves

Les modalités d'évaluation de la qualité des lieux de stage par les élèves AS reposent sur un **temps de régulation** organisé au retour de chaque période de stage. Ce temps d'échange permet aux élèves d'exprimer leur vécu, de partager leurs expériences, leurs difficultés éventuelles ainsi que les aspects positifs rencontrés au sein de la structure d'accueil.

Ces échanges favorisent une **analyse collective des conditions d'encadrement, de l'accueil et des activités proposées,** tout en permettant à l'équipe pédagogique d'identifier les points de vigilance et les axes d'amélioration concernant les terrains de stage. Cette régulation contribue ainsi à garantir la qualité et l'adéquation des lieux de stage avec les objectifs de formation des élèves AS.

Un compte rendu des échanges est formalisé par le formateur animant le groupe afin d'assurer un suivi des éléments évoqués et de tracer les observations relatives aux lieux de stage.

2.6.4 Modalités spécifiques d'encadrement et de tutorat de stage

La fréquence du tutorat de stage est définie par l'équipe pédagogique des Instituts de Formation du GHT de la Nièvre, en tenant compte de la durée et des spécificités du cursus de formation de chaque élève. Cette organisation vise à garantir un **accompagnement adapté, progressif et cohérent** tout au long du parcours de professionnalisation.

Dans ce cadre, chaque élève bénéficie d'**au moins une visite de tutorat de stage sur la période de formation clinique**. Ces temps de tutorat constituent des **moments privilégiés d'échange**, d'**analyse des pratiques et d'évaluation des acquisitions en situation réelle**.

Par ailleurs, la fréquence des tutorats peut être ajustée en fonction des besoins identifiés. Elle peut ainsi être renforcée en cas de difficultés d'apprentissage, d'écart dans l'atteinte des objectifs ou de situations nécessitant un accompagnement plus soutenu. Cette adaptation peut être à l'initiative de l'équipe pédagogique ou faire suite à une demande de l'encadrement de la structure d'accueil, dans une logique de collaboration étroite entre les acteurs de la formation.

Cette souplesse dans l'organisation du tutorat permet de sécuriser les parcours, de soutenir les élèves en difficulté et de favoriser le développement progressif des compétences attendues.

Concernant le stage d'intégration en milieu professionnel, des souhaits sont formulés par les élèves, sous réserve de la validation par son référent de suivi pédagogique et de la validation des compétences lors des stages précédents.

Les élèves peuvent avoir plusieurs objectifs pour ce stage : parfaire leurs apprentissages des soins et de la prise en soin en choisissant un lieu qui va leur permettre d'atteindre leurs objectifs ; choisir l'établissement dans lequel ils veulent travailler après l'obtention du diplôme ; choisir un service de pointe dans un CHU pour se confronter à une expérience d'apprentissage différente, ….

La gestion du stage pré professionnel se déroule de la manière suivante :

- Informations sur le choix du stage courant janvier : stage choisi par l'élève en fonction de son projet professionnel et de ses objectifs d'apprentissage ; organisation des démarches par l'élève ;
- Affectation en stage par le coordonnateur pédagogique en fonction des souhaits formulés et des besoins en apprentissage de l'élève ;
- Elaboration des conventions de stage.

Le portfolio individuel est remis avant le départ en stage et est à remplir par l'élève. Il permet de suivre le parcours de l'apprenant en stage, d'évaluer sa progression et le développement de ses compétences. Il contribue également au lien entre formation théorique et clinique et à l'analyse des pratiques.

Un bilan avec le formateur de suivi pédagogique est effectué à chaque retour de période en milieu professionnel et porte sur les acquis, les points positifs, les points à améliorer et les éléments restant à acquérir en s'appuyant sur le portfolio.

3. Le projet pédagogique IFA

3.1 La procédure de sélection

Conformément à l'arrêté du 11 avril 2022 relatif aux modalités d'admission aux formations conduisant au diplôme d'État d'ambulancier, les candidats admis en formation d'ambulancier sont sélectionnés :

- **Par voie promotionnelle** : sur la base d'une admissibilité de dossier et d'un entretien d'admission. Les professionnels du secteur sanitaire ou médico-social (auxiliaires ambulanciers, aide-soignant, auxiliaires de puéricultures, accompagnants éducatifs et sociaux et agents de service hospitalier sous conditions d'expérience) peuvent prétendre à être dispensés de la procédure de sélection, sous réserve de remplir les conditions définies par les textes réglementaires.
- **Par voie de professionnalisation** (pour les contrats Pro et les périodes de reconversion): sur la base d'une admissibilité de dossier et d'un entretien d'admission. Les professionnels du secteur sanitaire ou médico-social (auxiliaires ambulanciers, aide-soignant, auxiliaires de puéricultures, accompagnants éducatifs et sociaux et agents de service hospitalier sous conditions d'expérience) peuvent prétendre à être dispensés de la procédure de sélection, sous réserve de remplir les conditions définies par les textes réglementaires.
- **Par voie d'apprentissage** : les apprentis ayant déjà été sélectionnés à l'issue d'un entretien avec un employeur pour un contrat d'apprentissage sont dispensés de passer les épreuves de sélection d'entrée en formation.

3.2 L'organisation pédagogique, objectifs d'apprentissage et de professionnalisation

La formation d'ambulancier repose sur une ingénierie pédagogique structurée, articulant **apports théoriques, mises en situation pratiques et immersion en milieu professionnel**, afin de favoriser l'acquisition progressive des compétences et la professionnalisation des apprenants.

D'une durée totale de **801 heures**, elle se compose de :

- 556 heures d'enseignements théoriques et pratiques, pouvant être réalisées en présentiel ou en distanciel (à hauteur de 70% maximum),

- 245 heures de formation en milieu professionnel, soit 7 semaines de 35 heures.

Trois stages sont prévus : deux stages de deux semaines et un stage de trois semaines, avec des typologies différentes, permettant d'explorer les différentes missions de l'ambulancier dans des contextes variés.

L'organisation pédagogique s'appuie sur une logique de compétences structurée autour de **11 compétences** regroupées en **5 blocs** définis dans l'**annexe II** de l'Arrêté du 11 avril 2022 relatif à la formation conduisant au diplôme d'État d'ambulancier :

- Prise en soin du patient à tout âge de la vie dans le cadre de ses missions
- Réalisation d'un recueil de données cliniques et mise en œuvre de soins adaptés à l'état du patient, notamment ceux relevant de l'urgence
- Transport du patient dans le respect des règles de circulation et de sécurité routière
- Entretien des matériels et installations du véhicule adapté au transport sanitaire terrestre en tenant compte des situations d'intervention
- Travail en équipe et traitement des informations liées aux activités de l'ambulancier, à la qualité et à la gestion des risques

Le diplôme d'État d'ambulancier (DEA) est délivré après validation de l'ensemble des 5 blocs de compétences.

Cette architecture en blocs favorise une **approche modulaire de la formation** et permet la personnalisation des parcours. Elle rend possible la mise en place de cursus complets ou partiels, notamment pour les candidats bénéficiant de diplômes ou titres dits « passerelles ». Un dispositif d'équivalences de compétences et d'allègements de formation est ainsi prévu, conformément aux articles 28 à 30 de l'arrêté encadrant la formation.

L'ensemble du dispositif **vise à professionnaliser les apprenants** en développant à la fois leurs savoirs, leurs savoir-faire et leur posture professionnelle, en lien direct avec les réalités du terrain et les exigences du métier d'ambulancier.

Le dispositif d'évaluation a été pensé pour approcher au plus près l'évaluation de ressources pour les compétences. Il doit être à la fois opérant et **s'inscrire dans une pédagogie de la réussite**. L'évaluation porte sur des **incontournables** pour la compréhension des processus qui sont mobilisés dans de nombreuses situations et transférables. Les modalités d'évaluation sont conformes à l'arrêté du 11 avril 2022 relatif à la formation conduisant au diplôme d'Etat d'ambulancier

3.3 Individualisation des parcours des apprenants, stratégie de prévention de la rupture des parcours et analyse des besoins de l'étudiant

3.3.1 Le suivi pédagogique

Le suivi pédagogique est organisé avec des temps d'**accompagnement individualisé et collectif** de l'élève tout au long de son parcours de formation. Il est **centré sur l'élève**, sur **ses apprentissages** aussi bien sur le terrain qu'à l'institut.

Il vise à **développer les potentiels, les ressources de chaque apprenant** mais aussi à **renforcer l'appropriation des valeurs professionnelles, la maturation de son identité professionnelle, la réflexivité dans la pratique**.

Ce dispositif inclut un travail sur le projet professionnel, non pas au sens de choix d'une discipline d'exercice mais au sens d'avoir une représentation du professionnel que l'on souhaite devenir. Il s'inscrit dans les valeurs humanistes du projet pédagogique et dans un engagement mutuel des parties.

Il se décompose comme suit :

- 1 rencontre obligatoire programmée en milieu de parcours en individuel avec pour objectif de mettre en relief les réussites/acquisitions et les points à améliorer aussi bien en stage qu'à l'institut, sur la construction de l'identité professionnelle (profil de soignant et valeurs soignantes), sur l'analyse de la pratique professionnelle.
- Réajustement des parcours de stage en fonction des bilans effectués et des acquisitions de compétences, des ressources et des difficultés,
- Proposition d'accompagnement individualisé sur des temps facultatifs en regard des difficultés repérées en théorie comme en pratique.

En collectif :

- Retour de stage
- Retour en période d'entreprise : théorique mobilisé
- Après chaque fin de bloc de compétence

3.3.2 Le portfolio individuel

Le portfolio est remis avant le départ en stage et est à remplir par l'élève. Un temps spécifique est consacré à la présentation du portfolio, qui recense les différents blocs de compétences devant être explorés et validés sur les terrains de stage.

Il permet de **suivre le parcours de l'apprenant en stage, d'évaluer sa progression et le développement de ses compétences.** Il contribue également au **lien entre formation théorique et clinique et à l'analyse des pratiques.** Il est à apporter à chaque rendez-vous pédagogique.

Un **bilan avec le tuteur de stage est effectué à chaque période en milieu professionnel** et porte sur les acquis, les points positifs, les points à améliorer et les éléments restant à acquérir.

3.3.3 La formation par l'apprentissage

Dans ce dispositif, les élèves sont suivis par un tuteur dans l'établissement employeur.

Un point téléphonique est possible avec le coordonnateur pédagogique s'il y a une difficulté avec l'apprenant pour mettre en place les éléments théoriques au sein de la structure

Cette approche doit amener l'élève vers des niveaux de compétences plus importants car il est en entreprise, travaille avec un tuteur dans l'entreprise et peut ainsi acquérir de l'expérience.

3.4 Les temps d'analyse de la pratique

Des temps d'analyse de la pratique sont intégrés à la formation d'ambulancier afin de favoriser la réflexion professionnelle et le développement des compétences cliniques.

Avant leur période d'enseignement clinique, les apprenants bénéficient d'un cours consacré aux points clés de l'analyse de situation qu'ils devront réaliser au cours de leurs stages. Cette formation vise à favoriser la réflexion professionnelle et le développement des compétences cliniques.

Cette journée pédagogique est organisée en deux temps. Le premier temps consiste en un travail dirigé à partir d'une situation professionnelle, notamment à travers des supports documentaires sur le métier d'ambulancier. Les apprenants adoptent une posture d'observateur afin d'analyser la scène, d'identifier les problématiques rencontrées et d'initier une analyse de pratique leur permettant d'en comprendre les principes essentiels.

Le second temps est consacré à la présentation du portfolio, qui recense les différents blocs de compétences devant être explorés et validés sur les terrains de stage.

Dans ce cadre, il est demandé à chaque apprenant de réaliser deux analyses de situations : l'une portant sur une situation de prise en soin d'un patient, l'autre sur une activité vécue en stage ou en milieu professionnel. Ces travaux permettent à l'apprenant de prendre du recul sur ses expériences, d'identifier ses points d'appui ainsi que ses axes de progression, et de renforcer progressivement sa posture professionnelle à partir de situations concrètes.

Les analyses sont transmises par mail au coordonnateur pédagogique durant la période de stage. À leur retour à l'institut, les apprenants déposent également leurs travaux auprès de l'assistante de formation de l'IFA, qui en assure la transmission. Le coordonnateur pédagogique procède à une lecture attentive, à la correction des travaux et adresse un retour individualisé à chaque apprenant par voie électronique.

3.5 La planification de l'alternance pédagogique

La planification de l'alternance entre enseignement théorique, enseignement clinique et période d'évaluation est assurée par le coordonnateur pédagogique IFA, M. Thomas CHOMEL.

3.5.1 Calendrier de l'année 2026-2027

Le calendrier de l'alternance pédagogique IFA de l'année 2026-2027 est présenté en annexe[22].

[22] Annexe 23 : calendrier alternance pédagogique 2026-2027

3.6 La politique de stage

3.6.1 Les éléments réglementaires

La formation comprend trois types de stage à réaliser en milieu professionnel. Elle est réalisée dans le secteur sanitaire et social, en établissement de santé ou médico-social et en entreprise de transport sanitaire. Les lieux de stages et les volumes horaires sont décrits dans le référentiel de formation en annexe III de l'arrêté du 11 avril 2022 conduisant au DE d'ambulancier et aux conditions de formation de l'auxiliaire ambulancier.

	Structure de soins de courte durée adulte ou enfant	Structure de soins de longue durée, de soins de suite et de réadaptation ou EHPAD	Psychiatrie/santé mentale adulte ou enfant	Parcours médecine d'urgence adulte/enfant (SAU/SAMU/SMUR)	Entreprise transport sanitaire	Total
Répartition des stages	105			70	70	245

Au cours de sa formation en milieu professionnel, l'élève réalise au moins une expérience de travail de nuit (travail jusqu'à minuit) et une expérience de travail le week-end (samedi / dimanche compris).

Deux types de stages de deux semaines chacun et un type de stage de trois semaines visent à explorer les quatre missions suivantes de l'ambulancier :

1. Prise en soin du patient à tout âge de la vie dans le cadre de ses missions
2. Réalisation d'un recueil de données cliniques et mise en œuvre de soins adaptés à l'état du patient notamment ceux relevant de l'urgence
3. Entretien des matériels et installations du véhicule adapté au transport sanitaire terrestre en tenant compte des situations d'intervention
4. Travail en équipe et traitement des informations liées aux activités de l'ambulancier, à la qualité / gestion des risques

Le stage de deux semaines en entreprise de transport sanitaire permet d'explorer la mission de l'ambulancier relative au transport du patient dans le respect des règles de la circulation et de la sécurité routière.

Le stage de trois semaines peut s'organiser, en fonction de l'expérience professionnelle antérieure de l'élève et du projet pédagogique de l'institut :

1. En structure de soins de courte durée pour adulte
2. En structure de soins de longue durée, de suite et de réadaptation ou en EHPAD
3. En psychiatrie et santé mentale pour adulte

Le stage de deux semaines en Parcours Médecine d'Urgence Adulte (SAU, SAMU/SMUR) permet d'explorer la mission d'ambulancier en situation d'urgence.

3.6.1 La gestion administrative des places de stage

Le processus de gestion des stages est entièrement dématérialisé. Les données relatives aux apprenants et aux périodes de stage sont saisies directement par le coordonnateur pédagogique dans le logiciel de gestion Forméis, garantissant ainsi un suivi centralisé et sécurisé des parcours.

Chaque période de stage fait l'objet d'une convention signée entre l'apprenant, le directeur de l'IFA et la structure d'accueil en milieu professionnel.

Dans une démarche d'amélioration continue de la qualité des terrains de stage, l'institut envisage la mise en place d'un dispositif d'agrément des structures d'accueil délivré par le directeur de l'institut. Cet agrément formaliserait l'engagement des structures à garantir des conditions d'apprentissage adaptées, notamment :

- La présence de professionnels qualifiés ;
- La diversité des activités proposées en lien avec les compétences à acquérir ;
- L'existence d'un dispositif d'accompagnement et d'évaluation des apprenants ;
- La définition d'une capacité d'accueil maximale de stagiaires par terrain de stage.

Les affectations en stage sont préparées en concertation avec les apprenants en alternance. Ceux-ci expriment leurs souhaits concernant les typologies de stage souhaitées. Ces demandes sont recueillies par le coordonnateur pédagogique de l'IFA, qui veille, en lien avec le coordonnateur des parcours cliniques, à la cohérence pédagogique des affectations et à l'adéquation des terrains de stage avec les compétences à valider.

2.6.2 Liste des lieux de stage de l'année 2026-2027

Les lieux d'accueil des stagiaires sont situés dans un périmètre territorial. La liste des lieux de stage IFA pour l'année 2026-2027 est présentée en annexe[23].

2.6.3 Modalités d'évaluation de la qualité des lieux de stage par les élèves

À l'issue de chaque période de stage, un temps d'échange est organisé entre les élèves ambulanciers et un formateur afin de recueillir leurs retours d'expérience sur les terrains de stage. Ces temps de parole permettent d'aborder les conditions d'accueil, l'accompagnement proposé par les professionnels, la participation aux activités de transport sanitaire ainsi que les situations rencontrées au cours des prises en charge des patients.

Les retours des élèves contribuent à évaluer la pertinence des structures d'accueil au regard des compétences attendues dans la formation d'ambulancier. Ils permettent également d'identifier les points forts des stages, mais aussi les éventuelles difficultés liées à l'encadrement, à l'organisation ou à la diversité des activités proposées.

[23] Annexe 25 : liste des lieux de stage IFAS pour l'année 2025 - 2026

L'analyse de ces éléments par l'équipe pédagogique participe à une démarche d'amélioration continue de la qualité des terrains de stage et à l'adaptation des partenariats aux objectifs de professionnalisation des élèves ambulanciers.

Afin d'assurer la traçabilité des échanges et le suivi des observations formulées, une synthèse est rédigée par le formateur référent à l'issue de chaque temps de régulation.

2.6.4 Modalités spécifiques d'encadrement et de tutorat de stage

Le suivi pédagogique des stages repose sur plusieurs modalités d'accompagnement :

- Des contacts réguliers avec les terrains de stage, notamment pour les stages de longue durée ;
- Un dispositif d'alerte en cas de difficulté identifiée ;
- L'exploitation des feuilles d'évaluation de stage ;

Une procédure spécifique d'accompagnement des apprentis est mise en œuvre, conjointement avec l'employeur et Croix-Rouge Compétence.

Tous les apprentis suivent le parcours citoyen de l'apprenti, leur permettant d'acquérir des connaissances concernant les droits et aides mobilisables.

Une visite d'installation peut être réalisée en fonction du profil de l'apprenti avec l'employeur, le maitre d'apprentissage, le CFA et le formateur afin de coordonner le parcours de l'apprenant.

Des points téléphoniques lors des périodes chez l'employeur ont lieu entre le maître d'apprentissage et le CFA.

VIII. Les indicateurs d'évaluation du projet

Le projet pédagogique a été élaboré conjointement par la direction et les équipes pédagogiques des instituts du GHT.

Dans le cadre de la démarche qualité engagée au sein des instituts, un processus d'auto-évaluation des projets pédagogiques et des pratiques professionnelles est régulièrement mis en œuvre. Celui-ci s'appuie notamment sur les différents bilans institutionnels réalisés tout au long de l'année de formation (unités d'enseignement ou modules, semestres, stages et bilans de fin de formation).

Cette démarche vise à :

- Mesurer le niveau de satisfaction des apprenants et l'efficacité de l'organisation pédagogique
- Identifier le ressenti des apprenants quant au développement de leurs compétences ;
- Recueillir leurs attentes et leurs besoins ;
- Repérer les axes prioritaires d'amélioration des conditions d'apprentissage ;
- Associer les apprenants à la dynamique d'amélioration continue des formations.

Elle intègre également les évolutions réglementaires, professionnelles et technologiques impactant les métiers et les formations sanitaires.

Toutefois, pour l'année universitaire 2026-2027, le travail de réévaluation du projet pédagogique a été conduit de manière plus succincte. Cette situation s'explique par un contexte de ressources limitées en matière de pilotage et de coordination au sein des instituts de formation, ayant nécessité de prioriser la continuité pédagogique, l'accompagnement des apprenants et les obligations réglementaires essentielles.

Malgré ces contraintes, les principaux indicateurs de suivi et les retours institutionnels ont été maintenus afin de garantir la continuité de la démarche qualité et l'adaptation des formations aux besoins identifiés.

La prochaine évaluation annuelle complète du projet pédagogique est programmée pour 2027.

Conclusion

Ce projet pédagogique partagé traduit la volonté des instituts de formation du GHT 58 de construire une offre de formation cohérente, évolutive et adaptée aux transformations profondes des métiers du soin et de l'accompagnement.

Les réformes successives des formations aide-soignante et ambulancière, ainsi que les évolutions attendues de la formation infirmière à l'horizon 2026-2027, constituent des leviers majeurs pour faire évoluer nos pratiques pédagogiques, renforcer les coopérations entre filières et adapter les parcours de formation aux réalités du terrain et aux besoins de santé du territoire.

Dans ce contexte de transformation, les instituts poursuivent plusieurs ambitions :

- Accompagner le développement des compétences professionnelles et de la réflexivité des apprenants ;
- Renforcer les approches pédagogiques innovantes et l'individualisation des parcours ;
- Favoriser la transversalité entre les métiers du soin et les dynamiques interprofessionnelles ;
- Maintenir un haut niveau de qualité dans l'accompagnement pédagogique et clinique.

L'année 2025-2026 a constitué une étape de transition institutionnelle et organisationnelle. Malgré un contexte marqué par des ressources limitées en pilotage et des mouvements au sein des équipes, les instituts ont maintenu leur engagement dans la continuité pédagogique, la qualité des formations et l'accompagnement des apprenants.

La perspective 2026-2027 ouvre cependant une phase de consolidation et de structuration renforcée des instituts de formation. La stabilisation attendue des équipes de direction et des équipes pédagogiques permettra de renforcer la continuité des projets, de développer une gouvernance pédagogique plus structurée et de poursuivre les démarches d'amélioration continue dans des conditions plus favorables.

Cette nouvelle dynamique doit permettre :

- De consolider l'organisation pédagogique commune des instituts ;
- De renforcer le pilotage des parcours de formation et des stages ;
- De soutenir le développement de projets pédagogiques innovants au service des apprenants et des partenaires de terrain.

Ainsi, ce projet pédagogique partagé s'inscrit dans une vision durable et évolutive de la formation en santé, portée collectivement par les équipes, les professionnels de terrain et les partenaires institutionnels, avec l'ambition de former des professionnels compétents, responsables et capables de répondre aux enjeux actuels et futurs du système de santé.

BIBLIOGRAPHIE

Ouvrages

Benner, P. (2003). *De Novice à Expert : excellence en soins infirmiers*. Paris : MASSON.

Carnus, M. & Mias, C. (2013). Réflexivité. Dans : Anne Jorro éd., *Dictionnaire des concepts de la professionnalisation* (pp. 269-272). Louvain-la-Neuve: De Boeck Supérieur.

Comte-Sponville, A. (1999). L'humilité. Dans : A. Comte-Sponville, *Petit traité des grandes vertus* (pp. 187-198). Paris cedex 14: Presses Universitaires de France.

Gittins, C. (2006). *Réduction de la violence à l'école. Un guide pour le changement.*

Hodgkinson, C. (1991). *Educational leadership : the moral art.* Albany, NY: State University of New York Press.

Liendle, M. (2012). *Les concepts en sciences infirmières.* Paris : ARSI.

Louafa, T., Perret, F-L. (2008). *Créativité et innovation : l'intelligence collective au service du management de projet.* Rennes : PPUR.

Raucent, B., Verzat, C., et Villeneuve, L. (2010). *Accompagner des étudiants, quels rôles pour l'enseignant ? Quels dispositifs ? Quelles mises en œuvre ?*. Bruxelles : De Boeck Supérieur.

Articles

Becker, H. (2006). Sur le Concept d'engagement. *SociologieS* [En ligne], Découvertes/Redécouvertes, Howard Becker, mis en ligne le 22 octobre 2006. http://journals.openedition.org/sociologies/642

Díaz-Martínez, A. (2019). Autoréflexivité scientifique : mise en place de conditions productivistes dans la pratique de la publication scientifique. *Les Enjeux de l'information et de la communication,* 20(2), 89-100. https://doi.org/10.3917/enic.027.0089

Fall, A. (2014). Justice organisationnelle, reconnaissance au travail et motivation intrinsèque : résultats d'une étude empirique. *Relations industrielles,* 69, n°4, 709-731.

Gaté, JB. (2009). Apprenant dans ABC de la VAE. p. 77-78.

Gaudet, J. & Lapointe, C. (2002). L'équité en éducation et en pédagogie actualisante. *Éducation et francophonie*, 30(2), 287–304.

Greenberg, J. (1990). Employee theft as a reaction to underpayment inequity : The hidden cost of pay cuts. *Journal of Applied Psychology,* 75, 561-568. https://www.cairn.info/l-abc-de-la-vae--9782749211091-

Hardy, L. (2007). L'hôpital en marche vers une éthique de tous les métiers ?. *Recherche en soins infirmiers*, 90, 95-101.

Meirieu, P. (1987). Différencier la pédagogie. *Cahiers pédagogiques.*

Ménard, J. & Brunet, L. (2012). Authenticité et bien-être au travail : une invitation à mieux comprendre les rapports entre le soi et son environnement de travail. *Pratiques psychologiques*, 8 (1), 89-101.

Piasecki, C., Steiner, D.D. (2018). La justice organisationnelle comme levier pour promouvoir la qualité de vie au travail. *Psychologie du travail et des organisations*, 25, 116-126.

Ricoeur, P. (1993) Morale, éthique et politique. *Pouvoirs,* n°65, 225.

Roelens, C. (2019). Bienveillance. *Le Télémaque*, 55, 21-34. https://doi.org/10.3917/tele.055.0021

Notes de synthèse, plans et rapports

Jourdan, D. (2017). La formation des adultes. Cours Unité d'enseignement 2 : Apprendre-Enseigner-Former-Module 1. Master 2 Sciences de l'éducation, Parcours formation de formateur dans le milieu de l'enseignement, de l'entreprise, des services et des collectivités. INSPE-UCA

Keeling, M. et Bellefleur, O. (2014). Le principe de réciprocité : comment peut-il éclairer la santé publique et les politiques publiques favorables à la santé? Montréal, Québec : Centre de collaboration nationale sur les politiques publiques et la santé.

Toczek-Capelle, M-C. (2017). La motivation, l'estime de soi. Cours Unité d'enseignement 2 : Apprendre-Enseigner-Former. Master 2 Sciences de l'éducation, Parcours formation de formateur dans le milieu de l'enseignement, de l'entreprise, des services et des collectivités. INSPE-UCA.

ANNEXES

Annexe 1 :

Organigrammes structurel et fonctionnel des instituts de formation du GHT de la Nièvre 2026

Annexe 2 :

Certifications qualité QUALIOPI

Annexe 3 :

Modèle de contrat pédagogique IFSI

Annexe 4 :

Modèle de contrat pédagogique spécifique redoublants référentiel IDE

Annexe 5 :

Fiche tâche référent promotion

Annexe 6 :

Procédure commune tutorat

Annexe 7 :

Tableau de répartition des formateurs référents de stage

Annexe 8 :

Procédure information et accompagnement des publics en situation de handicap

Annexe 9 :

Exemple de frise pédagogique IFA projet accès direct à la formation

Annexe 10 :

Tableau de répartition des formateurs référent UE

Annexe 11 :

Fiche de parcours et d'auto-positionnement

Annexe 12 :

Maillage pédagogique UI/UE et situations emblématiques ciblées par semestre

Annexe 13 :

Calendrier alternance pédagogique IFSI 2026-2027

Annexe 14 :

Liste des lieux de stage IFSI 2026-2027

Annexe 15 :

Grille évaluation de stage plateforme Moodle

Annexe 16 :

Dispositif d'évaluation IFAS par bloc de compétence

Annexe 17 :

Grille d'auto-positionnement élève IFAS

Annexe 18 :

Questionnaire auto-évaluation fin de formation

Annexe 19 :

Calendrier alternance pédagogique inter IFAS 2026-2027

Annexe 20 :

Lieux de stage inter IFAS

Annexe 21 :

Calendrier alternance pédagogique IFA 2025-2026

Annexe 22 :

Liste des lieux de stage IFA 2025-2026

<u>Annexe 1 :</u> Organigrammes structurel et fonctionnel des instituts de formation du GHT de la Nièvre 2026



<u>Annexe 2 :</u> Certifications qualité QUALIOPI NEVERS COSNE DECIZE



CERTIFICAT B03171

ICPF atteste que

CENTRE HOSPITALIER DE L'AGGLOMERATION DE NEVERS-IFSI-IFAS

NDA 2658P002058 - SIREN 200011203

15, Rue du Donjon 58000 Nevers FR,

est certifié

Qualiopi processus certifié

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Au titre des catégories d'actions suivantes
- Les actions de formation (L.6313-1 - 1°)

Valide du 27/12/2021 au 26/12/2024 - Première émission le 27/12/2021

François GALINOU
Président

123 rue Jules Guesde, 92300 Levallois-Perret, France
Certificat vérifiable sur www.certif-icpf.org

ICPF

cofrac

Programme de certification
Décret n° 2019-564 du 6 juin 2019, Décret n° 2019-565 du 6 juin 2019, Arrêté du 6 juin 2019 relatif aux modalités d'audit associées au référentiel national, Décret n° 2020-894 du 22 juillet 2020 portant diverses mesures en matière de formation professionnelle, Arrêté du 24 juillet 2020 portant modification des arrêtés du 6 juin 2019 relatifs aux modalités d'audit associées au référentiel national qualité et aux exigences pour l'accréditation des organismes certificateurs, Arrêté du 7 décembre 2020 portant prolongation de la dérogation temporaire autorisant la réalisation d'un audit initial à distance, Arrêté du 31 mai 2023 portant diverses mesures en matière de certification qualité des organismes de formation, Guide de lecture du référentiel national qualité publié sur le site du Ministère du Travail et Programme de certification Qualiopi des OPAC de ICPF dans leurs versions en vigueur.
Accréditation N° 5-0616, portée disponible sur www.cofrac.fr



CERTIFICAT B03172

ICPF atteste que

CENTRE HOSPITALIER DE DECIZE - I.F.A.S DE DECIZE

NDA 2658P001458 - SIREN 265800086

26 route de moulins 58300 Decize FR,

est certifié

Qualiopi processus certifié

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Au titre des catégories d'actions suivantes

- Les actions de formation (L.6313-1 - 1°)

Valide du 27/12/2021 au 26/12/2024 - Première émission le 27/12/2021

François GALINOU
Président

123 rue Jules Guesde, 92300 Levallois-Perret, France
Certificat vérifiable sur www.certif-icpf.org

ICPF

cofrac
CERTIFICATION DE PRODUITS ET SERVICES

Programme de certification
Décret n° 2019-565 du 6 juin 2019, Décret n° 2019-565 du 6 juin 2019, Arrêté du 6 juin 2019 relatif aux modalités d'audit associées au référentiel national, Décret n° 2020-894 du 22 juillet 2020 portant diverses mesures en matière de formation professionnelle, Arrêté du 24 juillet 2020 portant modification des arrêtés du 6 juin 2019 relatifs aux modalités d'audit associées au référentiel national qualité et aux exigences pour l'accréditation des organismes certificateurs, Arrêté du 7 décembre 2020 portant prolongation de la dérogation temporaire autorisant la réalisation d'un audit initial à distance, Arrêté du 21 mai 2023 portant diverses mesures en matière de certification qualité des organismes de formation, Guide de lecture du référentiel national qualité publié sur le site du Ministère du Travail et Programme de certification Qualiopi des OPAC de ICPF dans leurs versions en vigueur.
Accréditation N° 5-0616, portée disponible sur www.cofrac.fr

CERTIFICAT B03060

ICPF atteste que

INSTITUT DE FORMATION AIDES-SOIGNANTES

NDA 27580079858 - SIREN 265800078

96, rue du Maréchal Leclerc 58201 Cosne Cours Sur Loire FR,

est certifié

Qualiopi
processus certifié
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Au titre des catégories d'actions suivantes

- Les actions de formation (L.6313-1 - 1°)

Valide du 22/12/2021 au 21/12/2024 - Première émission le 22/12/2021

François GALINOU
Président

123 rue Jules Guesde, 92300 Levallois-Perret, France
Certificat vérifiable sur www.certif-icpf.org

ICPF

cofrac
CERTIFICATION DE PRODUITS ET SERVICES

Programme de certification
Décret n° 2019-566 du 6 juin 2019, Décret n° 2019-565 du 6 juin 2019, Arrêté du 6 juin 2019 relatif aux modalités d'audit associées au référentiel national, Décret n° 2020-894 du 22 juillet 2020 portant diverses mesures en matière de formation professionnelle, Arrêté du 24 juillet 2020 portant modification des arrêtés du 6 juin 2019 relatifs aux modalités d'audit associées au référentiel national qualité et aux exigences pour l'accréditation des organismes certificateurs, Arrêté du 7 décembre 2020 portant prolongation de la dérogation temporaire autorisant la réalisation d'un audit initial à distance, Arrêté du 31 mai 2023 portant diverses mesures en matière de certification qualité des organismes de formation, Guide de lecture du référentiel national qualité publié sur le site du Ministère du Travail et Programme de certification Qualiopi des OPAC de l'CPF dans leurs versions en vigueur.
Accréditation N° 5-0616, portée disponible sur www.cofrac.fr

Annexe 3 : Contrat de suivi pédagogique

IFSI-IFAS 15, rue du Donjon 58 000 NEVERS Tél : 03 86 71 84 20	**CONTRAT** **SUIVI PEDAGOGIQUE**	**Promotion** **2022-2025**

Identité des contractants

FORMATEUR REFERENT		ETUDIANT	
NOM	**PRENOM**	**NOM**	**PRENOM**

Engagement des contractants quant au cadre du suivi pédagogique individuel et de groupe :

- **L'apprenant s'engage dans un processus de professionnalisation avec :**
  - ✓ le respect du cadre instauré : respect des procédures et des échéances de rendu : objectifs de stage / analyses de situation / tenue du portfolio / rapport de compétence …
  - ✓ l 'information au formateur référent des difficultés rencontrées dans son rapport à l'apprentissage (à l'IFSI et en stage)
  - ✓ le respect des accords passés avec le formateur référent concernant les éléments définis dans un dispositif de progression spécifique (Annexe II), en lien avec des besoins et/ou difficultés rencontrées (travaux dans le respect des échéances)
- **Le formateur s'engage à accompagner l'apprenant dans son processus de professionnalisation à l'IFSI et en stage en mettant en œuvre :**
  - ✓ un suivi individualisé tenant compte des ressources et des besoins de l'étudiant.
  - ✓ une guidance dans l'identification des ressources, besoins et/ou difficultés rencontrées par l'étudiant
  - ✓ un accompagnement suivant les accords passés pour les éléments définis dans un dispositif de progression (annexe II), en lien avec des besoins et/ou difficultés rencontrées (travaux dans le respect des échéances)

Date :[1]
Signature précédée de la mention : « lu et approuvé »

L'étudiant : **Le formateur référent :**

[1] Ce contrat est à *signer et à donner au formateur référent de suivi pédagogique lors de la prochaine rencontre en groupe de suivi pédagogique semaine du 17 octobre 2022*

CONTRAT_SUIVI_PED_2021_09_MAJ_DA_2022_10_04

1/1

Annexe 4 : Modèle de contrat spécifique redoublant référentiel IDE

IFSI 15, rue du Donjon 58 000 NEVERS Tél : 03 86 71 84 20	**CONTRAT PEDAGOGIQUE SPECIFIQUE** *Étudiants infirmiers redoublants* *Transition du référentiel 2009 vers le référentiel 2026*	V1 – 13/10/2026

DATE DE L'ENTRETIEN INITIAL :

NOM / PRENOM ETUDIANT :	**ANNEE UNIVERSITAIRE :**
NOM / PRENOM FORMATEUR REFERENT :	**PROMOTION :**

1. Objet et cadre du contrat

Le présent contrat formalise les mesures communes d'accompagnement proposées aux étudiants IDE redoublants dont le parcours de formation s'inscrit dans la transition entre le référentiel de formation de 2009 et celui de 2026. Il s'appuie sur le dispositif de progression et de suivi pédagogique de l'IFSI : identification des ressources et des difficultés, définition d'objectifs, moyens mobilisés et modalités d'évaluation.

Les mesures ci-dessous constituent un socle commun. Elles sont précisées et adaptées à la situation individuelle de l'étudiant, à ses unités d'enseignement (UE) validées ou non validées, à ses compétences acquises et à son parcours de stage.

2. Bilan initial de la situation

UE validées (référentiel antérieur / équivalences retenues)	
UE non validées / éléments à reprendre	
Bilan des compétences acquises et à consolider	

Bilan des stages réalisés, évaluations et besoins identifiés	
Ressources, difficultés, contraintes et besoins exprimés par l'étudiant	

Une fiche récapitulative de semestre est présentée en annexe de ce contrat pédagogique spécifique pour attester de l'équivalence des Unités d'Enseignement opérée entre les ECTS acquis sur le référentiel de 2009 et transférés sur le référentiel 2026.

3. Mesures d'accompagnement communes

Mesure / objectif	Modalités communes	Personnalisation / traçabilité	Évaluation
Présence aux enseignements obligatoires des UE validées	L'étudiant participe aux enseignements identifiés comme obligatoires par l'IFSI, y compris lorsqu'ils concernent des UE déjà validées, afin de prendre connaissance des attendus, contenus et modalités du référentiel 2026.	Présence aux CMO, TD et TP obligatoire. Toute absence est signalée et traitée selon les procédures de l'institut.	Emargement / suivi des présences Point avec le formateur référent.
Simulation obligatoire	Participation obligatoire aux séances de simulation prévues pour l'étudiant	Présence aux séances de simulation Toute absence est signalée et traitée selon les procédures de l'institut.	Emargement / suivi des présences Point avec le formateur référent.
Stage : maintien des compétences OU rattrapage selon la situation	Stage de maintien des compétences lorsque les acquis sont à entretenir/consolider, ou stage de rattrapage lorsque des acquisitions ou validations restent à reprendre.	Modalité retenue : ☐ maintien des compétences ☐ rattrapage. Période, durée, typologie, objectifs à définir en fonction de la situation	Bilan avant/après stage ; évaluation des objectifs et des compétences ciblées ; décision et suites tracées par le formateur référent

4. Plan de progression individualisé

À compléter lors de l'entretien pédagogique en fonction du bilan initial et des besoins de l'étudiant.

Objectifs ciblés	Actions / moyens	Échéance	Évaluation / rencontre avec le référent

5. Engagements réciproques

L'étudiant s'engage à :

- Respecter les présences obligatoires,
- Participer aux simulations et aux stages prescrits,
- Préparer les activités demandées,
- Signaler toute difficulté et solliciter son formateur référent si nécessaire.

Le référent de suivi pédagogique s'engage à :

- Expliciter les attendus du référentiel 2026,
- Co-construire et individualiser les objectifs de stage et de progression,
- Assurer un suivi pédagogique et organiser des points d'étape.

Les mesures sont réexaminées en cas d'évolution de la situation, d'absence, de difficulté nouvelle ou de résultat d'évaluation nécessitant un ajustement.

6. Calendrier de suivi

Date / étape	Objet du RDV	Décisions / suites

7. Validation du contrat

Le présent contrat formalise les modalités d'accompagnement pédagogique convenues. Il ne se substitue pas aux textes réglementaires, aux décisions de validation des UE/compétences ni aux règles de l'institut. Toute durée ou modalité non définie ici doit être précisée par l'équipe pédagogique au regard de la situation individuelle et du cadre applicable.

Étudiant(e)	Formateur référent
Nom, date et signature :	Nom, date et signature :

Document de suivi pédagogique – À verser au dossier de l'étudiant dans Forméis

Annexe 5 : Fiche de tâche référent promotion

Centre hospitalier de l'agglomération de Nevers	FICHE TECHNIQUE / FICHE DE TÂCHES		Ref : GRHFT
	Famille : GESTION DES RESSOURCES HUMAINES	Sous famille : Recrutement	Version : 2026.1.1
	ROLES ET MISSIONS DU FORMATEUR REFERENT DE PROMOTION INSTITUTS DE FORMATION DU GHT 58 - IFSI – IFAS – IFA		Date d'application : Pages : 1/2

1. **Identification du poste concerné**
   - Titre de la fiche de poste rattachée : Cadre de santé/IDE Formateur des professionnels de santé
   - Pôle : Administratif et logistique
   - Service : Instituts de Formation du GHT 58 – IFSI-IFAS-IFA

2. **Contenu de la mission**

2-1 Rôle :

Dans un espace de convergence entre pédagogie et culture du soin, le formateur référent de promotion exerce une fonction de représentant de l'institution et possiblement tiers régulateur. Par une posture contenante, non substitutive et fondée sur la neutralité bienveillante, il contribue à étayer le cadre de formation, condition essentielle à l'apprentissage, à la professionnalisation et à la réussite des étudiants.
Le formateur référent de promotion constitue un repère identifié pour les apprenants et un pivot fonctionnel en soutien des délégués de promotion.

2-2 Activités principales :

Régulation de la dynamique de groupe et médiation

- Veiller au climat de la promotion et repérer les signaux faibles de tension ou de démobilisation
- Favoriser un environnement collectif propice aux apprentissages
- Proposer une médiation en cas de conflit.
- Agir comme acteur de la gestion du conflit, en lien étroit avec la direction.
- Rappeler le cadre institutionnel et faciliter le retour à un équilibre collectif

Interface institutionnelle et appui à la représentation étudiante

- Contribuer à une circulation fluide et compréhensible de l'information institutionnelle
- Faire remonter les besoins et questionnements de la promotion de manière objective et structurée
- Etayer les délégués de promotion dans l'exercice de leurs missions, dans le respect et la garantie du cadre institutionnel.
- Assurer la centralisation et l'analyse des sollicitations collectives de la promotion pour transmission à l'équipe pédagogique ou à la direction.

2-3 Rythme des interventions :

- À la rentrée : Ancrer le cadre institutionnel, instaurer un environnement contenant et soutenir l'émergence du collectif.
- Au cours de l'année de formation : Réguler la charge mentale collective au moins une fois par an et assurer une veille sur le climat de la promotion, par l'organisation d'un temps d'échange dédié.
- Lors des transitions : Soutenir les phases de changement et de projection lors des passages inter-années ou en fin de formation.
- À la demande : Intervenir ponctuellement sur sollicitation des délégués ou des étudiants selon les besoins

Centre hospitalier de l'agglomération de Nevers	FICHE TECHNIQUE / FICHE DE TÂCHES		Ref : **GRHFT**
	Famille : **GESTION DES RESSOURCES HUMAINES**	Sous famille : Recrutement	Version : 2026.1.1
	ROLES ET MISSIONS DU FORMATEUR REFERENT DE PROMOTION		Date d'application :
	INSTITUTS DE FORMATION DU GHT 58 - IFSI – IFAS – IFA		Pages : 2/2

2-4 Cadre et limites de la fonction :
- Absence de pouvoir disciplinaire
- Respect de l'autonomie des délégués et de leurs missions
- Orientation individuelle vers les ressources adaptées
- Neutralité, écoute et loyauté institutionnelle

2-5 Modalité d'exercice
- Organiser des temps d'échanges collectifs permettant de :
  - Offrir un espace d'écoute accessible et sécurisant.
  - Prévenir l'accumulation de tensions ou de conflits.
  - Positionner le formateur référent comme une ressource de proximité régulée.

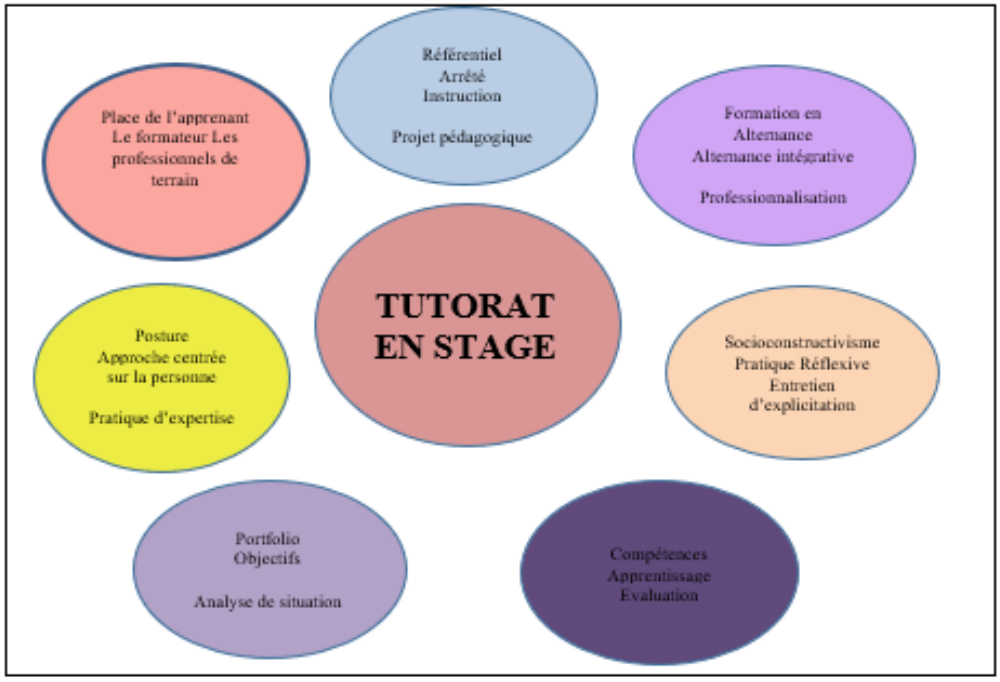
2-6 Modalité de désignation :
- Volontariat

2-7 Relation(s) fonctionnelle(s) liées à cette mission :
- Ensemble des acteurs de la vie étudiante, notamment les délégués de promotion ; les étudiants, élèves
- L'ensemble de l'équipe pédagogique : coordinateur pédagogique, cadres de santé et infirmiers formateurs des instituts de formation.
- Le Directeur et le Directeur adjoint de l'institut

Rédaction	Validation	Approbation
Nom et fonction : E. LOPARD, pour le groupe de travail "Référents de promotion". IDE Formatrice.	Nom et fonction : C. ANDRIEU. Responsable qualité.	Nom et fonction : V. FOURCADE. Directrice des instituts de formation du GHT 58.
Date : 29 avril 2026	Date : <ACT_PARTICIPANTS_DATE_SIGN2>	Date : <ACT_PARTICIPANTS_DATE_SIGN3>
Signature : <ACT_PARTICIPANTS_SIGN1>	Signature : <ACT_PARTICIPANTS_SIGN2>	Signature : <ACT_PARTICIPANTS_SIGN3>

Annexe 6 : Procédure commune tutorat

IFSI-IFAS-IFA GHT DE LA NIEVRE	PROCEDURE	Réf : PED-PRO
	Famille : PEDAGOGIQUE	Version : 05
	TUTORAT DE STAGE	Date d'application : Septembre 2026
		Pages : 1/22



LE TUTORAT EN STAGE DANS LE PROCESSUS DE FORMATION

OBJECTIFS :

- Accompagner l'apprenant dans son processus d'apprentissage en alternance (théorie et pratique)
  - Contribuer à la formation clinique de l'apprenant et à l'analyse de ses pratiques
  - Réguler les difficultés éventuelles

- Assurer la coordination avec l'établissement d'accueil
  - Accompagner les équipes dans l'utilisation des référentiels de compétences et des outils de suivi de la formation
  - Communiquer avec le tuteur et le maitre de stage afin de suivre le parcours de l'apprenant en collaboration avec le maitre de stage, organiser des rencontres avec les apprenants sur les lieux de stage ou dans l'institut de formation

DOMAINE D'APPLICATION :

- IFSI
- IFAS
- IFA

PERSONNES CONCERNEES :

- Formateurs IFSI IFAS IFA
- Professionnels de terrain de stage (Maître de stage, tuteur, professionnels de proximité)
- Etudiants en soins infirmiers
- Elèves aides-soignants
- Elèves ambulanciers
- Etudiants cadre de santé

DOCUMENTS DE REFERENCES :

- Arrêté du 26 septembre 2014 qui modifie l'arrêté du 31 Juillet 2009 relatif au diplôme d'état d'infirmier (article 5),
- Instruction DGOS/RH1/2016/330 du 04 Novembre 2016 relative à la formation des tuteurs,
- Arrêté du 20 février 2026 relatif au diplôme d'Etat d'infirmier
- Arrêté du 10 Juin 2021 relatif à la formation conduisant au diplôme d'Etat d'aide-soignant et portant diverses dispositions relatives aux modalités de fonctionnement des instituts de formation paramédicaux (modifié par l'arrêté du 25 Avril 2022, l'arrêté du 09 Juin 2023 et l'arrêté du 28 Décembre 2023)
- Arrêté du 11 avril 2022 relatif à la formation conduisant au diplôme d'Etat d'ambulancier et aux conditions de formation de l'auxiliaire ambulancier (modifié par l'arrêté du 04 Juillet 2024)

CADRE REGLEMENTAIRE

IFAS :

- La formation en milieu professionnel comprend quatre périodes de stages à réaliser en milieu professionnel. […] Le parcours de stage comporte au moins une période auprès de personnes en situation de handicap physique ou psychique, et une période auprès de personnes âgées.
  Trois stages de cinq semaines visent à explorer les trois missions suivantes de l'aide-soignant :
  1° Accompagner la personne dans les activités de sa vie quotidienne et sociale dans le respect de son projet de vie ;
  2° Collaborer aux projets de soins personnalisés dans son champ de compétences ;
  3° Contribuer à la prévention des risques et au raisonnement clinique interprofessionnel dans différents contextes comme la prise en soins d'une personne dont l'état de santé altéré est en phase aigüe et la prise en soins d'une personne dont l'état de santé altéré est stabilisé.
  Un stage de sept semaines, réalisé en fin de formation, permet l'exploration ou la consolidation du projet professionnel et le renforcement des compétences de l'apprenant afin de valider l'ensemble des blocs de compétences. Il doit être réalisé en continu et ne peut être fractionné.
  Au cours de ces stages, l'élève réalise **au moins une expérience de travail de nuit et une expérience de travail le week-end.** […] (Art. 4 – (modifié par l'arrêté du 09/06/23 –art 3))
- Un portfolio […] permet d'assurer le suivi des périodes de formation en milieu professionnel effectuées par l'apprenant et d'évaluer l'acquisition progressive de ses compétences. […]
  Le formateur référent de l'institut de formation assure le suivi du stagiaire au sein de l'institut de formation. **En cas de difficulté, un entretien entre le maître de stage, le tuteur de stage, le formateur référent en institut et l'apprenant est préconisé**. Les objectifs de stage, le cas échéant, sont réajustés. […] (Art. 5-)

MODE OPERATOIRE :
Concernant le tutorat de stage, les choix pédagogiques des instituts sont :

IFSI : Un tutorat de stage est mis en œuvre sur les semestres 1, 3, 5 et si besoin sur les autres semestres soit à la demande du formateur de suivi pédagogique, de l'étudiant ou sur demande de l'encadrement de la structure d'accueil.
La décision des semestres de mise en œuvre du tutorat a été déterminée en réunion pédagogique avec Mme ETIENNE VERTOMMEN

IFAS :
La fréquence du tutorat de stage est définie par l'équipe pédagogique des Instituts de Formations Aides-Soignants du GHT de la Nièvre et selon la durée du cursus de formation de l'élève :

- Tous les élèves bénéficient d'un tutorat de stage au cours de leur formation clinique.
- Les élèves en cursus de formation complet peuvent bénéficier d'un tutorat de stage complémentaire.
- Les tutorats sont répartis sur l'ensemble des périodes.
- De principe, le dernier stage des élèves en cursus de formation complet (projet professionnel) ne bénéficie pas de tutorat de stage.
- La fréquence du tutorat de stage peut être augmentée selon la situation individuelle de l'élève (difficultés dans les apprentissages, difficultés dans l'atteinte des objectifs, …) et/ou sur demande de l'encadrement de la structure d'accueil.

IFA : le tutorat est réalisé par téléphone uniquement à la demande de l'élève, du formateur ou de la structure accueillante par le formateur référent de la formation ambulancier.

- **Mode opératoire avant le tutorat de stage** :
  - Prendre connaissance du listing des apprenants à rencontrer en stage (document envoyé par mail ou papier par les référents chargés de l'organisation des stages) (hors cas particulier)
  - Utiliser la fiche pédagogique correspondante à la formation de l'apprenant comme support d'entretien de tutorat de stage (ANNEXE 1 ET 2)
  - Prendre rendez-vous par téléphone ou par mail avec le professionnel encadrant (maître de stage, tuteur, référent) de l'unité accueillant l'apprenant :
    Le rendez-vous est à programmer de préférence à mi-stage sauf situation particulière sur demande de l'apprenant, du formateur référent de suivi pédagogique ou de l'encadrement en stage
    Pour les stages coupés au moins un tutorat doit être prévu (consensus entre les deux formateurs référents de stage)
  - Tracer le rendez-vous sur l'agenda personnel FORMEIS en incrémentant l'identité de l'apprenant concerné afin d'être attendu par l'apprenant et le terrain de stage
- **Mode opératoire lors de la rencontre sur le terrain de stage** :
  Auprès de l'apprenant, le formateur n'est pas en encadrement d'activités auprès du public concerné
  - Interroger rapidement sur le ressenti, vécu de l'apprenant et échanger avec les professionnels.
  - Utiliser le portfolio comme outil d'auto-évaluation (objectifs, compétences, activités, bilan-intermédiaire, …)
  - Adopter une posture bienveillante, favoriser l'écoute active, instaurer un climat de confiance.

- Mobiliser l'analyse réflexive : Travailler avec l'apprenant (ou plusieurs apprenants) sur une activité réalisée récemment au cours du stage afin :
  - d'exercer l'esprit critique de l'apprenant,
  - de développer son autonomie,
  - de renforcer sa confiance,
  - de le reconnaître dans ce qu'il fait,
  - d'analyser ses pratiques pour approfondir ses apprentissages (comprendre / agir / transférer).

- **Mode opératoire après la rencontre de stage** :

  - Rédiger une synthèse de la rencontre dans FORMEIS dans l'onglet suivi pédagogique de l'apprenant (dans la semaine qui suit l'entretien) à l'aide de la fiche pédagogique correspondante (ANNEXE 1 ET 2)

    Elle doit comporter :
    - **Le ressenti de l'apprenant (intégration, difficultés, ressources, posture, acquisition de ses connaissances, …)**
    - **La mesure de la progression dans l'atteinte des objectifs de stage et les compétences**
    - **La synthèse de la démarche réflexive réalisée (description détaillée, réflexion, autocritique, ...)**
    - **Les axes d'amélioration**
  - Informer le formateur référent pédagogique (si nécessité)

CAS PARTICULIERS :

Lorsque l'étudiant en soins infirmiers réalise son stage en dehors du périmètre d'intervention de l'IFSI :

- Dès la première semaine, l'étudiant confirme les coordonnées du maitre et du tuteur de stage à son formateur référent de suivi pédagogique,
- Le formateur référent de suivi pédagogique prend contact avec le maitre ou le tuteur de stage et l'étudiant.
- Il réalise l'entretien sur les mêmes modalités avec l'étudiant via une visioconférence ou par téléphone si pas possible. La participation du tuteur est souhaitable.

Selon son parcours antérieur, l'élève aide-soignant peut bénéficier d'allègements de formation. Les différentes situations sont présentées en annexe III.

Lorsque l'apprenant est en difficulté :

- Il contacte soit le formateur référent du terrain de stage, soit son formateur référent de suivi pédagogique.

Lorsque les professionnels rencontrent des difficultés avec l'apprenant :

- Les professionnels contactent le formateur référent du terrain de stage.
- Un entretien est à programmer pour déterminer les difficultés.
- Le formateur qui a mené l'entretien informe la Directrice de la situation ainsi que le référent de suivi pédagogique
- Selon la difficulté (non-respect des règlements intérieurs de l'institut et de la structure d'accueil en stage et/ou apprenant ayant accompli des actes incompatibles avec la sécurité des personnes prises en charge, comportement incompatibles avec l'exercice professionnel, événement indésirable, incident), un rapport circonstancié est à demander à la structure afin de déterminer ou non l'opportunité de présentation devant une section compétente.

OUTILS PEDAGOGIQUES

- Conférence « Autour des compétences : enjeux, démarches, outils et professionnalités à construire », Journée du CEFIEC, Marie Hélène DOUBLET, 25 mars 2010 ARMENTIERES,
- L'entretien explicitation, Formation continue - Accompagnement pédagogique des étudiants infirmiers en stage, Danièle AUGENDRE – Pascale PESCHER_MAJ_PP_20200311
- Vermersch Pierre, 1991. L'entretien d'explicitation. Les cahiers de Beaumont, n°52bis, 53, p.63-70. (en ligne),
- L'entretien d'analyse descriptive de l'activité – Principales caractéristiques - C.PONS Initiation à la pratique réflexive - 24-25 novembre et 15 décembre 2008 - Organisme : GIP-FCIP – DAVA Besançon,
- Guide Analyse de situation – Groupe de travail – Suivi pédagogique -V3,
- L'analyse de pratique – Atelier Analyse des pratiques Accompagnement des nouveaux formateurs - Analyse_pratique_atelier_1_2018_03 – Danièle AUGENDRE,
- L'analyse de pratique – Danièle AUGENDRE
- Dufresne Isabelle, 2026. Descriptions et analyse de situations professionnelles. Fiche pédagogique.
- Recueils des principaux textes relatifs à la formation préparant au Diplôme d'Etat « Profession Ambulancier » 20/07/2026

Rédaction	Validation	Approbation
Nom et Fonction : Isabelle DUFRESNE, coordinatrice IFAS Nathalie PINAUD, coordinatrice parcours clinique Thomas CHOMEL, coordinateur IFA	Nom et Fonction : Madame ETIENNE VERTOMMEN, Directrice de l'IFSI	Nom et Fonction :
Date : aout 2026	Date : septembre 2026	Date :

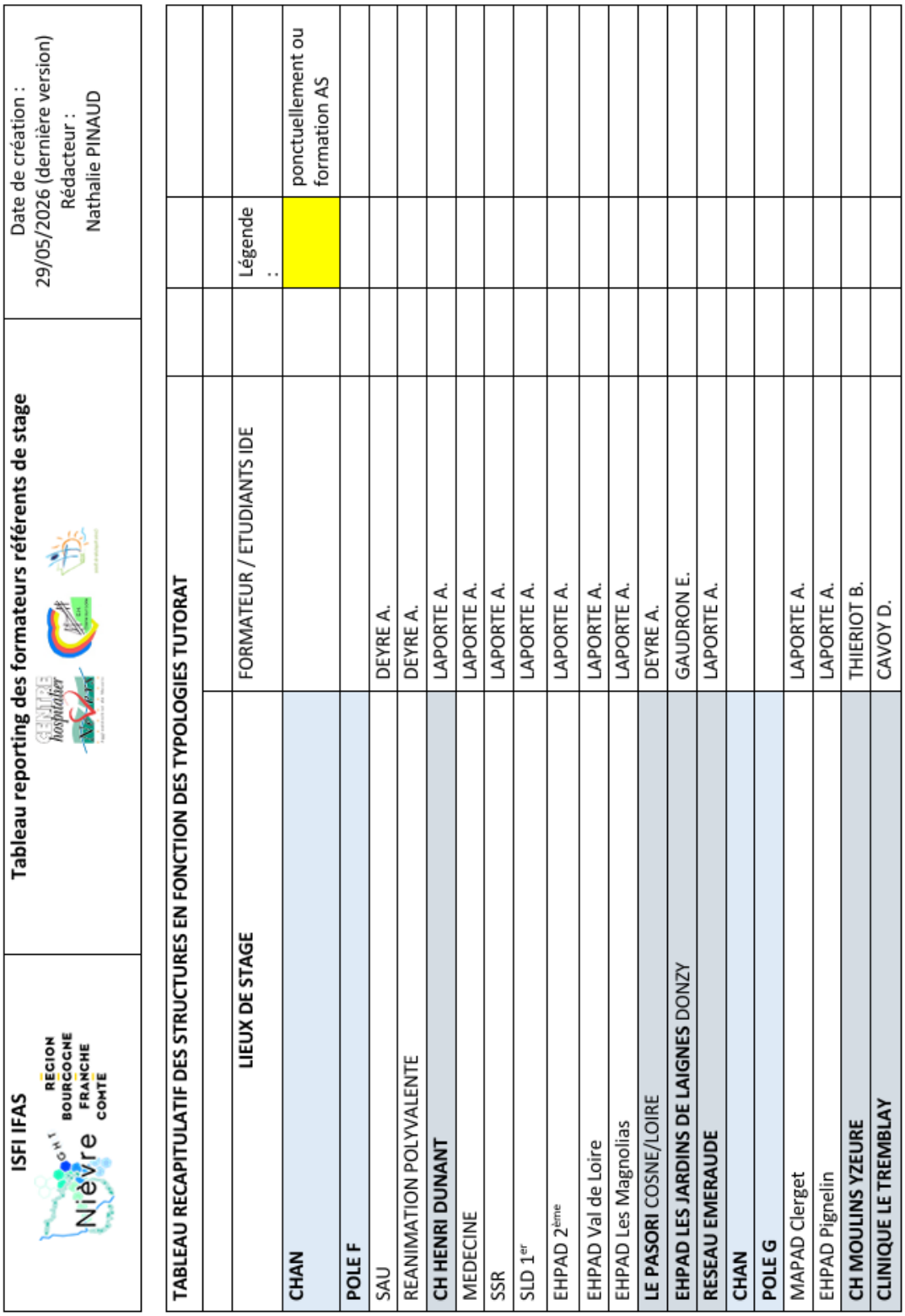
ANNEXE III : Tableau récapitulatif des équivalences et les durées de stage selon les formations antérieures.

Cursus / Formation	Complet	AP de 2006	AP de 2021	ASSP	SAPAT	ADVF	ASMS	AES de 2021	AES de 2016	ARM	DEA
Compétence 1											
Compétence 2											
Compétence 3											
Compétence 4											
Compétence 5											
Compétence 6											
Compétence 7											
Compétence 8 et 9											
Compétence 10											
Compétence 11											
Stage A (en semaine)	5	3	3	5	4	5	5	5	5	5	5
Stage B	5	4	4	5	3	5	5	7	7	5	5
Stage C	5				7	7	7			7	7
Stage D (préprofessionnel)	7										
Totale du temps clinique	770 h	245h	245h	350h	490h	595h	595h	420h	420h	595h	595h

(Chaque compétence acquises via leur cursus antérieur et non revue en formation AS sont grisées)

Document réalisé à partir du Recueil des principaux textes relatifs à la formation conduisant au diplôme d'état (Edition de 2025) par GG.

Annexe 7 : Tableau de répartition des formateurs référents de stage



ISFI IFAS	Tableau reporting des formateurs référents de stage	Date de création : 29/05/2026 (dernière version) Rédacteur : Nathalie PINAUD

| TABLEAU RECAPITULATIF DES STRUCTURES EN FONCTION DES TYPOLOGIES TUTORAT | | |

ISFI IFAS	Tableau reporting des formateurs référents de stage	Date de création : 29/05/2026 (dernière version) Rédacteur : Nathalie PINAUD

CHAN																										
POLE C																										
U.SOINS INTENSIF CARDIO		HUARD D.																								
CARDIOLOGIE		HUARD D.																								
SEVICE DE MEDECINE AIGUE POLYVALENTE		HUARD D.																								
CHIR VASCULAIRE THORACIQUE		HUARD D.																								
CHAN																										
POLE D		THIERIOT B.																								
ORTHOPEDIE-TRAUMATOLOGIE		THIERIOT B.																								
BLOC OPERATOIRE		THIERIOT B.																								
CHIRURGIE AMBULATOIRE		THIERIOT B.																								
CHAN																										
POLE A																										
MECECINE PHYSIQUE READAPTATION		THIERIOT B.																								
HYGIENE		THIERIOT B.																								
U. SOINS SUPPORT PALLIATIFS		THIERIOT B.																								
EFS		THIERIOT B.																								
CENTRE DE SOINS DE NEVERS		THIERIOT B.																								
NOTRE DAME DE LA PROVIDENCE V.VAUZELLES		BARBET T.																								
LA MAISON DES VERDIAUX FOURCHAMBAULT		STEEN J.																								
LES LOGIS DU NIVERNAIS DORNES		THIERIOT B.																								
CLS St PIERRE LE MOUTIER		THIERIOT B.																								
EHPAD		THIERIOT B.																								
CCAS DE NEVERS		GUILLOTON S.																								
SSID NEVERS		GUILLOTON S.																								

Doc

ISFI IFAS	Tableau reporting des formateurs référents de stage	Date de création : 29/05/2026 (dernière version) Rédacteur : Nathalie PINAUD

VYV DOMICILE (AT'HOME) NEVERS	GUILLOTON S.			
CCAS HENRI MARSAUDON V.VAUZELLE	BARBET T.			
EHPAD LES FEUILLANTINES MAGNY-COURS	GUILLOTON S.			
EHPAD MOULINS-ENGILBERT	HUARD D.			
EHPAD LES RIVES DE LA NIEVRE (LE CERCLE DES AINES) NEVERS	STEEN J.			
IME C. JOLY MARZY				
EDUCATION NATIONNALE + LYCEE DECIZE	SAHINOGLU S.			
EPAGRICOLE (LYCEE CHALLUY)	SAHINOGLU S.			
CHAN				
POLE G				
MEDECINE GERIATRIQUE	GUILLOTEAU S.			
SSR Colbert	GUILLOTEAU S.			
SLD Colbert	GUILLOTEAU S.			
CHPL				
· **SAM Nord**	CAVOY D.			
UH CHPL La Charié sur Loire	CAVOY D.			
HDJ Cosne	CAVOY D.			
CMP Cosne	CAVOY D.			
HDJ Clamecy	CAVOY D.			
CMP Clamecy	CAVOY D.			
CMP-CATTG La Charité	CAVOY D.			
IME Mouron	CAVOY D.			
IME MOURON (CHPL)	CAVOY D.			
CHAN				
POLE B				

IFSI – IFAS – IFA NEVERS

PROJET PEDAGOGIQUE PARTAGE

Date rédaction :
01/10/2026

Document à valider en ICOGI le 09 novembre 2026

ISFI IFAS	Tableau reporting des formateurs référents de stage	Date de création : 29/05/2026 (dernière version) Rédacteur : Nathalie PINAUD

HEPATO-GASTRO-ENTEROLOGIE	SAHINOGLU S.			
SERVICE MEDECINE INFECTIEUSE	SAHINOGLU S.			
CHIR DIGESTIVE URO-ORL	SAHINOGLU S.			
USM PENITENTIER	SAHINOGLU S.			
MEDECINE TRAVAIL APERAM	SAHINOGLU S.			
SSIAD POUILLY/LOIRE	GAUDRON E.			
CHAN				
POLE E	COUDERC F.			
OBSTETRIQUE	COUDERC F.			
GYNECOLOGIE	COUDERC F.			
PEDIATRIE	COUDERC F.			
NEONATALOGIE	COUDERC F.			
PEDOPSYCHIATRIE (HDJ, CMP, Centre crise adolescents)	COUDERC F.			
VILLE DE NEVERS	COUDERC F.			
Crèche Calinours	COUDERC F.			
Crèche Souricette	COUDERC F.			
Crèche Clapotis	SAHINOGLU S.			
CROIX ROUGE SSIAD St BENIN D'AZY	COUDERC F.			
CROIX ROUGE CSI St BENIN D'AZY	COUDERC F.			
APF	COUDERC F.			
RESIDENCE PIERRE BEREGOVOY IMPHY +SSID IMPHY	COUDERC F.			
EHPAD SAINT BENIN D'AZY	COUDERC F.			
LA VENERIE Champlemy	COUDERC F.			
CHPL				
· **SAM Sud**	STEEN J.			

IFSI – IFAS – IFA NEVERS

PROJET PEDAGOGIQUE PARTAGE

Date rédaction : 01/10/2026

Document à valider en ICOGI le 09 novembre 2026

ISFI IFAS	Tableau reporting des formateurs référents de stage	Date de création : 29/05/2026 (dernière version) Rédacteur : Nathalie PINAUD

UH (Pré-Poitiers)	STEEN J.			
HDJ Decize	STEEN J.			
CMP Decize	STEEN J.			
CATTG Decize	STEEN J.			
CATTP Chatillon en Bazois	STEEN J.			
CATTG Guérigny	STEEN J.			
CATTG Imphy	STEEN J.			
CATTG St Pierre	STEEN J.			
EHPAD MARION DE GIVRY NEVERS	THIERIOT B.			
CHAN				
POLE A	FAUCHER I.			
DEMM/NEUROLOGIE	FAUCHER I.			
MEDECINE GENERALE	FAUCHER I.			
NEPHROLOGIE	FAUCHER I.			
HOPITAL DE JOUR POLE A	FAUCHER I.			
HEMODIALYSE	FAUCHER I.			
AURA Auvergne	FAUCHER I.			
IDE ASDIA	FAUCHER I.			
RESEDIA	FAUCHER I.			
CCAS NEVERS				
DANIEL BENOIST	GAUDRON E.			
EHPAD ARPAGE St GENEST NEVERS	LOPARD E.			
CH DECIZE	DUCROIZET M.			
CHIRURGIE	DUCROIZET M.			
MEDECINE BG	DUCROIZET M.			

IFSI – IFAS – IFA NEVERS

PROJET PEDAGOGIQUE PARTAGE

Date rédaction : 01/10/2026

Doc

ISFI IFAS	Tableau reporting des formateurs référents de stage	Date de création : 29/05/2026 (dernière version) Rédacteur : Nathalie PINAUD

MEDECINE D	DUCROIZET M.			
CARDIOLOGIE	DUCROIZET M.			
BLOC OPERATOIRE	DUCROIZET M.			
SOINS POST INTERVENTIONNEL	DUCROIZET M.			
CONSULTATIONS EXTERNES	DUCROIZET M.			
UPATOU	DUCROIZET M.			
SLD	DUCROIZET M.			
SSR	DUCROIZET M.			
Les Sables Roses	DUCROIZET M.			
Les Chaumes D'Aron	DUCROIZET M.			
CLS LUZY	GUILLOTON S.			
SLD	GUILLOTON S.			
EHPAD	GUILLOTON S.			
CLINIQUE DU MORVAN LUZY	GUILLOTON S.			
CSI LUZY				
CSI DECIZE	DUCROIZET M.			
CHÂTEAU MORLON CERCY LA TOUR	DUCROIZET M.			
CH COSNE/LOIRE	DEYRE A.			
MEDECINE	DEYRE A.			
UPATOU	DEYRE A.			
SSR	DEYRE A.			
EHPAD	DEYRE A.			
USLD	DEYRE A.			
POLYCLINIQUE VAL DE LOIRE				
CHIRURGIE COURT SEJOUR	HUARD D.			

Document à valider en réunion le 03 novembre 2026

ISFI IFAS	Tableau reporting des formateurs référents de stage	Date de création : 29/05/2026 (dernière version) Rédacteur : Nathalie PINAUD

CHIRURGIE LONG SEJOUR	HUARD D.			
MEDECINE ONCOLOGIQUE	HUARD D.			
CHIRURGIE AMBULATOIRE	HUARD D.			
BLOC/REVEIL	HUARD D.			
CONSULTATIONS URGENCES	HUARD D.			
CLINIQUE LES PORTES DU NIVERNAIS	SAHINOGLU S.			
LES FORGES ROYALES GUERIGNY	STEEN J.			
EHPAD REVENAZ LA GUERCHE	STEEN J.			
EHPAD RIVE DE LOIRE COSNE/LOIRE	GAUDRON E.			
CH CHÂTEAU-CHINON	HUARD D.			
Médecine	HUARD D.			
SLD	HUARD D.			
EHPAD 1 - 2- 3	HUARD D.			
SSIAD LA CHARITE/PREMERY	LOPARD E.			
EHPAD LE CHAMP DE LA DAME V.LES NARCY	LOPARD E.			
CH SANCERRE	GAUDRON E.			
SSR	GAUDRON E.			
SLD	GAUDRON E.			
SSIAD COSNE SUR LOIRE				
CHPL				
· **SRI**	PINAUD N.			
USP 1	PINAUD N.			
USP 2	PINAUD N.			
UER	PINAUD N.			
Géronto-Psy	PINAUD N.			

IFSI – IFAS – IFA NEVERS

PROJET PEDAGOGIQUE PARTAGE

Date rédaction : 01/10/2026

ISFI IFAS	Tableau reporting des formateurs référents de stage	Date de création : 29/05/2026 (dernière version) Rédacteur : Nathalie PINAUD

UPATOU	BARBET T.			
SLD	BARBET T.			
EHPAD	BARBET T.			
CH LORMES	BARBET T.			
MEDECINE	BARBET T.			
EHPAD	BARBET T.			
EHPAD LES PETITES PROMENADES VARZY	BARBET T.			
CROIX ROUGE				
HAD NEVERS	LOPARD E.			
SSIAD NEVERS	LOPARD E.			
SSIAD MONTSAUCHE LES SETTONS				
SSIAD CERCY LA TOUR	DUCROIZET M.			
CSI CHATILLON EN BAZOIS	HUARD D.			
Service Mobile de Coordination La Machine	BARBET T.			
FOYER DE MARIGNY	BARBET T.			
EHPAD BOURBON LANCY	THIERIOT B.			
CRFF BOURBON LANCY	THIERIOT B.			
CH MOULINS	THIERIOT B.			
EHPAD ENTRAINS				
SSID ENTRAINS				
MAS LE BELVEDERE YZEURE				
CH BRIARE				
MARPA MILLAY				
SSIAD CHATILLON				
CLLINIQUE DU PONT DE GIEN				

Document à valider en ICOGI le 09 novembre 2026

ISFI IFAS	Tableau reporting des formateurs référents de stage	Date de création : 29/05/2026 (dernière version) Rédacteur : Nathalie PINAUD

CLINIQUE DEZARNEAUX GIEN										
CENTRALE DE BELLEVILLE	DEYRE A.									
EHPAD NERONDES	PINAUD N.									
EHPAD ST SATUR										
FOYER LES MARIZYS LA MACHINE										
EDUCATION NATIONALE + LYCEES	SAHINOGLU SUZAN									
FIL D'ARIANE CAMP'S	SAHINOGLU SUZAN									
CH BOURGES JACQUES CŒUR	PINAUD N.									
CH GEORGES SAND UNITES BOURGES	PINAUD N.									
CH GEORGES SAND DUN SUR ARON	GAUDRON E.									

Annexe 8 : Procédure information et accompagnement public en situation de handicap

IFIS-IFAS GHT DE LA NIEVRE	PROCEDURE	Réf :
	Famille : Administratif	Version : 01
	INFORMATION ET ACCOMPAGENEMENT DES PUBLICS EN SITUATION DE HANDICAP	Date d'application :
		Pages : 1/3

OBJECTIFS

- Informer, communiquer sur l'accompagnement possible en formation et sur les métiers paramédicaux.
- Repérer et accompagner les étudiants en fonction de leur situation.

DOMAINE D'APPLICATION :

Institut de formation IFSI – IFAS de la Nièvre

Particularités :

- le site de Cosne sur Loire n'est pas en mesure d'accueillir des personnes à mobilité réduite

PERSONNES CONCERNEES

Toutes personnes en situations de handicap selon la loi du 11 février 2005.

- Candidats(es) aux sélections IFSI / IFAS
- Etudiants(es) en soins infirmiers
- Elèves aides-soignantes
- Formation continue

TEXTES DE REFERENCES

Loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits, des chances, la participation à la citoyenneté des personnes handicapées & la loi n° 2015-988 du 5 aout 2015 relative à la mise en accessibilité des établissements recevant du public, des transports publics, des bâtiments d'habitation et de la voirie pour les personnes handicapées et visant à favoriser l'accès au service civique pour les jeunes en situation de handicap. Le handicap est défini comme une limitation des capacités de l'individu dans un environnement donne : on parle de situation de handicap, durable ou temporaire. Il existe une grande variété de handicaps : déficience auditive, visuelle, intellectuelle ou handicap mental, psychique ou maladie mentale, maladies invalidantes, déficience motrice. 80% des situations ne sont pas immédiatement visibles.

SUIVI DES MODIFICATIONS

Date	N° de version	Modifications :
18/10/2021	01	Création

Rédaction	Relecture	Validation
Nom : Alice Laporte, Thierry Barbet Fonction : Infirmière formatrice, Cadre formateur	Nom : Cellule qualité	Nom : Sophie NOURRY Fonction : Directrice IFSI/IFSA
Date : 18/10/2021	Date :	Date :
Signature :	Signature : Cellule qualité	Signature : Sophie NOURRY

IFIS-IFAS GHT DE LA NIEVRE	PROCEDURE	Réf :
	Famille :	Version : 01
	INFORMATION ET ACCOMPAGENEMENT DES PUBLICS EN SITUATION DE HANDICAP	Date d'application :
		Pages : **2/3**

PROCEDURE

Référent handicap IFSI-IFAS de la Nièvre : Monsieur Thierry BARBET

La personne référente Handicap de l'institut de formations paramédicales est là pour conseiller. Elle est chargée de faciliter, en lien avec la Direction et l'équipe pédagogique, l'insertion en formation d'une personne en situation de handicap, de permettre la mise en place des préconisations de la MDPH en lien avec les situations individuelles des étudiants, réfléchir avec l'équipe pédagogique et les acteurs de la MDPH aux besoins d'aménagement nécessaires et possibles (matériel, modalité de formation/évaluation.)

Un lien est disponible sur le site internet de l'institut : www.ifsi-nevers.fr expliquant les différentes étapes de la construction de son parcours de formation à son entrée en institut de formation.

Les personnes dont la situation de handicap nécessite des aménagements spécifiques doivent fournir à l'Institut un avis circonstancié et des préconisations d'aménagement, émanant d'un médecin désigné par la MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées).

La décision de mise en application des mesures préconisées relève du Directeur des instituts de formations.

- **Etape 1**

Fournir à un médecin agréé un rapport médical récent et bien documenté réalisé par le professionnel de santé qui vous suit (médecin, orthophoniste…), ainsi que tous les éléments médicaux que vous jugerez utiles afin d'étayer votre demande. Vous pouvez également lui communiquer les avis et préconisations dont vous avez bénéficié antérieurement.

La liste des médecins agrées : https://www.bourgogne-franche-comte.ars.sante.fr/media/319/download

- **Etape 2**

Au vu des éléments communiqués et de votre situation, le médecin agréé rempli et signe ses préconisations. (ANNEXE I)

- **Etape 3**

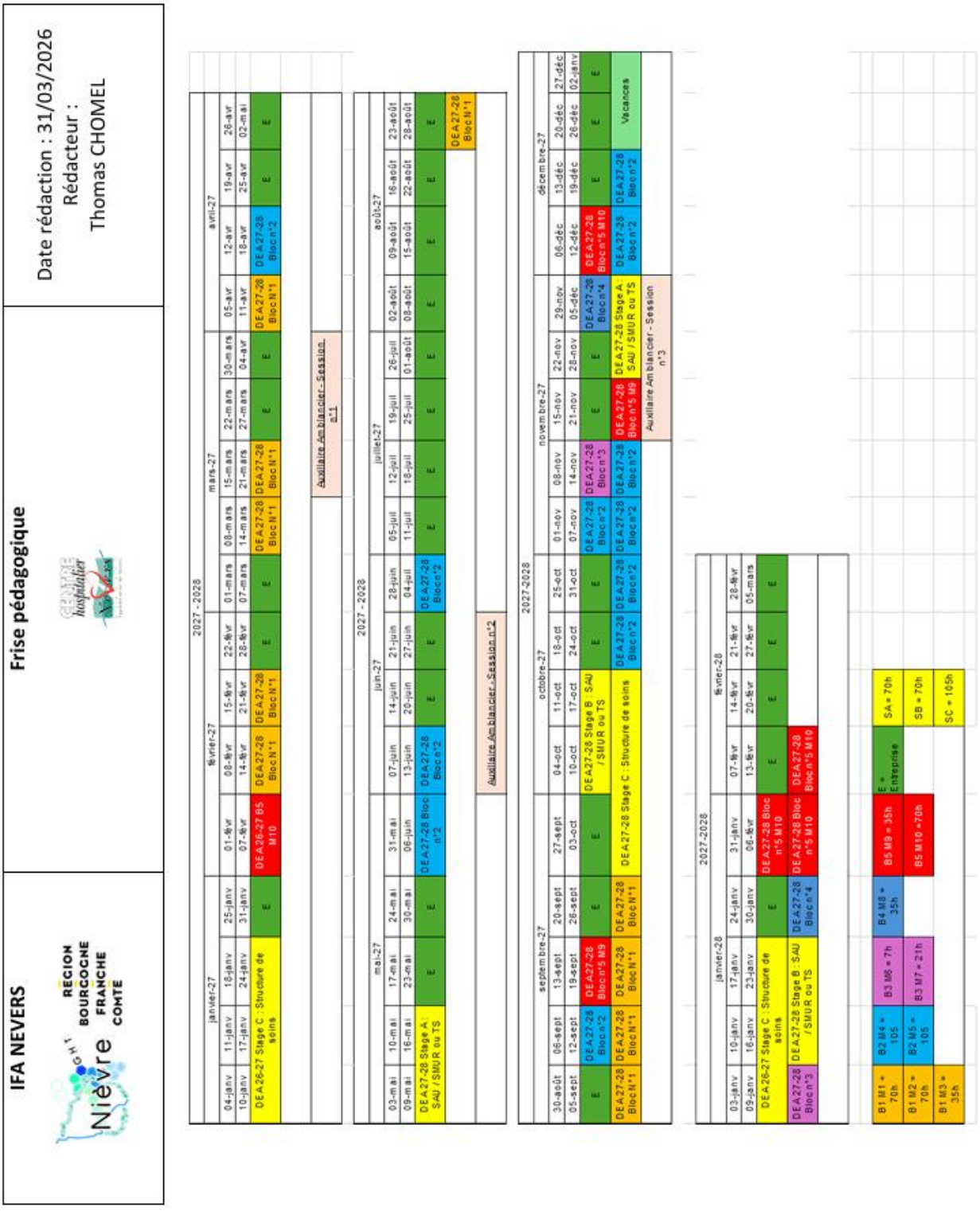
Retourner à l'Institut de formations cette notification d'avis du médecin agréé (au plus tard le jour de la clôture des inscriptions à la sélection ou au concours, ou la semaine d'avant les validations d'UE ou de modules.

Adresses utiles :

La Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) est un lieu d'accueil unique. Elle centralise les démarches liées au handicap, y compris dans le domaine de la formation.

- **MDPH 58 - Maison départementale des personnes handicapées de la Nièvre**
  11, bis rue Emile Combes - 58028 Nevers
  03.86.71.05.50
  Accueil téléphonique : Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h30.
  Accueil physique : Du lundi au vendredi de 13h00 à 16h30
  Lien du site : https://mdphenligne.cnsa.fr/mdph/58

<u>Annexe 9 :</u> Exemple de frise pédagogique IFA projet accès direct à la formation



Annexe 10 : Tableau de répartition des formateurs référents d'UE

ISFI IFAS	Tableau reporting des formateurs référents UE	Date de création : Février 2026 Rédacteur : Géraldine ANCHUELO

Formateurs IFSI : TB=Thierry Barbet / FC=Florence Couderc/ AD=Arnaud Deyre/ DH=David Huard/ DC=Didier Cavoy/ LL=Laurent Linares/ MD=Martine Ducroizet /AL=Alice Laporte/ BT=Brigitte Thieriot/ IF=Isabelle Faucher/ NP=Nathalie Pinaud/ SG=Sébastien Guilloteau/ JS=Jérôme Steen/ SS=Suzan Sahinoglu/EL=Emmanuelle Lopard/EG= Elise Gaudron, Isabelle Simonin

UE	SEMESTRE 1			UE	SEMESTRE 2			UE	SEMESTRE 3			UE	SEMESTRE 4			UE	SEMESTRE 5			UE	SEMESTRE 6		
	FC/TB/AL/DH/SS/ BT/DC S1+S3 : superposition des enseignements				BT/LL/DC/JS/AD/ AL/FC/ EG S2+S4 : non superposition des enseignements				JS/SG/ EG/ ?/ ? S3+S5 : non superposition des enseignements SESA : DC				Idem SESA IF/MD/LL/BT/ MCK/DC S2+S4 : non superposition des enseignements				/AD/DH/SG/EL/ ? S3+S5 : non superposition des enseignements			Tous les formateurs sont mobilisés dans le cadre du TFE		
	CM	TD	REF		CM	TD	REF		CM	TD	REF		CM	TD	REF		CM	TD	REF		CM	TD	REF
5.1	0	35	FC / ?	5.2	0	20	BT / FC	5.3	0	40	JS/ EG	5.4	0	40	LL/ DC	5.5	0	40	?/ EL	5.6	0	40	DH / /EG
1.1	40	15	BT / DH	1.1	25	10	BT / SG	1.2	20	20	LL/ DC	1.3	30	20	?/SG	2.6	30	10	LL /JS	3.4	20	10	DH / EG

Document à valider en ICOGI le 09 novembre 2026

ISFI IFAS	Tableau reporting des formateurs référents UE	Date de création : Février 2026 Rédacteur : Géraldine ANCHUELO

1.3	20	20	MD/ SG	1.2	20	15	LL/ DC	2.5	30	10	BT / DH	2.7	30	10	FC / SS	2.9	30	10	AD/ FC	4.8	30	20	SG/ EL	
2.1	20	5	IF / SS	2.3	15	15	FC/ EL	2.8	30	10	SS/ FC	3.4	20	15	DH /EG	2.11	30	10	AD / TB	5.7	0	10	FC/ TB	
2.2	45	15	IF/ SS	2.6	30	10	JS / LL	2.11	15	5	AD / TB	3.5	10	20	LL/ DC	3.3	10	20	SS/ EL					
2.4	30	10	TB / FC	3.1	5	25	JS/ EG	3.2	5	15	JS /EG	4.3	3	18	TB / AD	4.2	0	20	LL / JS					
2.10	20	20	SS/ AL	3.2	5	15	JS/ EG	3.3	10	10	SS/ EL	4.4	6	34	AL/ DH/ LL	4.4	6	34	AL/ DH					
2.11	35	10	AD/ TB	4.2	3	15	LL/ JS	4.2	4	36	LL / JS	4.5	10	10	SG / AD	4.7	10	20	AL/ EG					
3.1	15	25	EG/ JS	4.3	6	15	TB/ AD	4.6	4	21	DC/ LL	4.6	0	15	DC/ LL	5.7	0	10	FC/ TB					
4.1	6	34	AL/ ?	4.4	7	23	AL/ DH	SES A			IF/ MD													

IFSI – IFAS – IFA NEVERS

PROJET PEDAGOGIQUE PARTAGE

Date rédaction : 01/10/2026

ISFI IFAS	Tableau reporting des formateurs référents UE	Date de création : Février 2026 Rédacteur : Géraldine ANCHUELO

6.1	**0**	**25**	DH/ AL	**4.5**	**10**	**10**	SG/ AD																
6.2	**0**	**20**	DC	**6.2**	**0**	**10**	DC	**6.2**	**0**	**10**	DC	**6.2**	**0**	**5**	DC	**6.2**	**0**	**10**	DC	**6.2**	**0**	**5**	DC

FORMATEURS DAPR : LL/AL/FC/AD/DH/EG

Formateurs ayant participé aux UI l'année dernière, à revoir :

UE 5.1 (8 groupes) : AL/AD/**TB**/DH/DC/ (MD) /NA/**FC**

UE 5.2 (7 groupes) : BT/GA/DC/AD/AL/LL/CR

UE 5.3 (5 groupes) : GA/NP/LL/BT/CR

UE 5.4 (6 formateurs) : IF/MD/LL/DC/MCK/BT

UE 5.5 (4 groupes) : LL/DC/DR/DH

PREPA CONCOURS : SG/ NV à revoir qui s'associe

Formation au tutorat : EG

REFERENT HANDICAP THIERRY

DC= formateur manutention

Document à valider en ICOGI le 09 novembre 2026

ISFI IFAS	Tableau reporting des formateurs référents UE	Date de création : Février 2026 Rédacteur : Géraldine ANCHUELO

Légende :

Formateurs équipe :

TB : Thierry Barbet/FC : Florence Couderc/AD : Arnaud Deyre/DH : David Huard/DC : Didier Cavoy/LL : Laurent Linares/MD : Martine Ducroizet/AL : Alice Laporte/BT : Brigitte Thieriot/IF : Isabelle Faucher/NP : Nathalie Pinaud/SG : Sébastien Guilloteau/JS : Jérôme Steen/SS : Suzan Sahinoglu

DAPR : dispositif d'accompagnement pour la réussite (particularité de l'IFSI de Nevers/ pédagogie différenciée)

Les Unités d'Enseignement :

- ✓ **Unités intégratives :**

UE 5.1= accompagnement de la personne dans la réalisation de ses soins quotidiens

UE 5.2=évaluation d'une situation clinique

UE 5.3= communication et conduite de projet

UE 5.4= soins éducatifs et formation des professionnels et des stagiaires

UE 5.5= mise en œuvre des thérapeutiques et coordination des soins

Document à valider en ICOGI le 09 novembre 2026

ISFI IFAS	Tableau reporting des formateurs référents UE	Date de création : Février 2026 Rédacteur : Géraldine ANCHUELO

UE 5.6=analyse de la qualité et traitement des données scientifiques et professionnelles

- ✓ **Unités d'Enseignement :**

UE 1.1 S1 et S2= psychologie, sociologie, anthropologie

UE1.2 S2/S3= santé publique et économie de la santé

UE1.3 S1/S4=législation, éthique, déontologie

UE2.1 S1= biologie fondamentale

UE 2.2 S1=cycles de la vie et grandes fonctions

UE 2.3 S2= santé, maladie, handicap, accidents de la vie

UE 2.4 S1= processus traumatiques

UE 2.5 S3= Processus inflammatoires et infectieux

UE 2.6 S2/S5= processus psychopathologiques

UE 2.7 S4= défaillances organiques et processus dégénératifs

UE 2.8 S3= processus obstructifs

UE 2.9 S5= processus tumoraux

Document à valider en ICOGI le 09 novembre 2026

ISFI IFAS	Tableau reporting des formateurs référents UE	Date de création : Février 2026 Rédacteur : Géraldine ANCHUELO

UE 2.10 S1=infectiologie, hygiène

UE 2.11 S1/S3/S5= pharmacologie et thérapeutiques

UE 3.1 S1/ S2= raisonnement et démarche clinique infirmière

UE 3.2 S2/S3= projets de soins infirmiers

UE 3.3 S3/S5= rôles infirmiers, organisation du travail et interprofessionnalité

UE 3.4S4/S6= initiation à la démarche de recherche

UE 3.5 S4=encadrement des professionnels de soins

UE 4.1 S1= soins de confort et de bien être

UE 4.2 S2/S3/S5= soins relationnels

UE 4.3 S2/S4 = soins d'urgence

UE 4.4 S2/S4/S5= thérapeutiques et contribution au diagnostic médical

UE 4.5 S2/S4= soins infirmiers et gestion des risques

UE 4.6 S3/S4= soins éducatifs et préventifs

UE 4.7 S5= soins palliatifs et de fin de vie

Document à valider en ICOGI le 09 novembre 2026

ISFI IFAS	Tableau reporting des formateurs référents UE	Date de création : Février 2026 Rédacteur : Géraldine ANCHUELO

UE 4.8 S6= qualité des soins, évaluation des pratiques

UE 5.7 S5/S6= optionnelle

UE 6.1 S1 à S6 : méthodes de travail

UE 6.2 S1 à S6 : anglais

CM= cours magistral/ **TD**= travaux dirigés

Annexe 11 : Fiche de parcours et d'auto-positionnement



Fondation J. Armand Bombardier / PhilAgora • La cohorte

TEST : MON STYLE D'APPRENTISSAGE SELON KOLB [1]

David Kolb a développé un modèle d'apprentissage qui met de l'avant un processus d'acquisition des savoirs inspiré par l'approche expérientielle. Ce modèle indique qu'une personne en situation d'apprentissage traverse plus ou moins consciemment 4 phases du cycle pouvant se répéter à l'infini : l'expérience concrète, l'observation réflexive, la conceptualisation abstraite et l'expérimentation active. Ce cycle d'apprentissage permet de simplifier et de systématiser l'expérience d'apprentissage. Toutefois, chaque personne a des aptitudes différentes et privilégie certaines facultés par rapport à d'autres. Par exemple, certaines personnes vont accorder plus d'importance à l'analyse et à la réflexion, alors que d'autres vont privilégier l'action et préférer tester différentes solutions. Ainsi, il existerait plusieurs profils d'apprentissage. À partir du cadre formé par les 2 axes du cycle d'apprentissage expérientiel (concret – abstrait / proactif – analytique), il est possible de tracer 4 styles d'apprentissage distincts, soit : 1) l'adaptateur, le divergeur, l'assimilateur et le convergeur. Ce présent test vise à identifier lequel de ces 4 styles vous représente le mieux ou est plus dominant dans votre processus d'apprentissage.

Pour chacun des cas présentés ci-dessous, veuillez choisir l'énoncé (A ou B) qui vous décrit le mieux dans un contexte d'apprentissage. Il est possible que les deux énoncés puissent s'appliquer à votre situation. Choisissez alors celui qui vous caractérise le plus.

DIMENSION #1		
1.	**Lorsque je fais face à un problème :**	
	A)	je prends du recul pour évaluer la situation et les différentes avenues possibles pour résoudre le problème.
	B)	je saute tout de suite sur le problème et travaille pour trouver une solution.
2.	**Lorsque j'apprends :**	
	A)	j'aime participer et agir.
	B)	j'aime observer.

[1] Outil tiré de RIVARD, Patrick et LAUZIER, Martin (2013). ***La gestion de la formation et du développement des ressources humaines. Pour préserver et accroître le capital compétence de l'organisation***. Presse de l'Université du Québec, pp. 46-72 pages.

3.	**Lorsque je reçois une information qui demande une action :**	
	A)	je prends le temps de l'analyser et je détermine quelle action est la plus appropriée.
	B)	je réalise l'action immédiatement.
4.	**J'apprends mieux :**	
	A)	lorsque que j'ai la chance de mettre la théorie en pratique et de m'entraîner.
	B)	en regardant les autres.
5.	**Lorsque je rencontre de nouvelles personnes :**	
	A)	je les observe et tente de cerner leurs traits de personnalité.
	B)	j'interagis activement avec eux et leur pose des questions.
6.	**J'apprends mieux lorsque :**	
	A)	je peux expérimenter.
	B)	je peux regarder et comprendre la situation.
7.	**Quand je suis en formation et que j'ai des travaux à réaliser, je préfère :**	
	A)	prendre le temps de planifier comment je vais les réaliser.
	B)	les commencer immédiatement.
8.	**En situation d'apprentissage :**	
	A)	j'aime mettre la leçon en pratique.
	B)	j'examine toutes les facettes du problème.
9.	**Lorsque plusieurs possibilités s'offrent à moi :**	
	A)	j'analyse les conséquences de chacune avant de prendre une décision.
	B)	je sélectionne celle qui me semble la meilleure et la mets en application.
10.	**En groupe :**	
	A)	je me porte souvent responsable.
	B)	je suis plutôt calme et réservé.
11.	**Lorsque j'apprends :**	
	A)	j'aime observer et écouter.
	B)	j'aime accomplir des tâches.

12.	**Après avoir répondu aux onze questions précédentes :**	
	A)	Je veux poursuivre pour rapidement compléter le reste du questionnaire.
	B)	Je me questionne sur l'interprétation des résultats et j'aimerais comprendre le sens de mes réponses avant de poursuivre.
	DIMENSION #2	
13.	**Habituellement, lorsque j'apprends quelque chose :**	
	A)	je prends le temps d'y penser.
	B)	je le fais sans y penser.
14.	**J'apprends mieux lorsque :**	
	A)	je suis réceptif et garde l'esprit ouvert.
	B)	j'analyse les idées qui sont présentées.
15.	**Si je dois enseigner comment faire quelque chose :**	
	A)	je donne des explications théoriques.
	B)	je fais une démonstration de ce qu'il faut faire.
16.	**Mes décisions sont généralement meilleures lorsque :**	
	A)	je fais confiance à mon intuition et à mes émotions.
	B)	je me base sur un raisonnement logique.
17.	**Si j'ai une présentation orale à faire devant un groupe de personnes :**	
	A)	je me suis préparé et je sais exactement ce que je vais dire.
	B)	je connais les grandes lignes de ma présentation et je me laisse guider par les réactions et les discussions du groupe.
18.	**Lorsque j'apprends :**	
	A)	je suis ouvert à de nouvelles expériences.
	B)	j'aime analyser et disséquer le sujet.
19.	**Si je suis en réunion avec plusieurs experts sur un domaine :**	
	A)	je leur demande, à tour de rôle, leur opinion respective.
	B)	je discute activement avec eux et cherche à faire partager les idées et les sentiments de chacun.

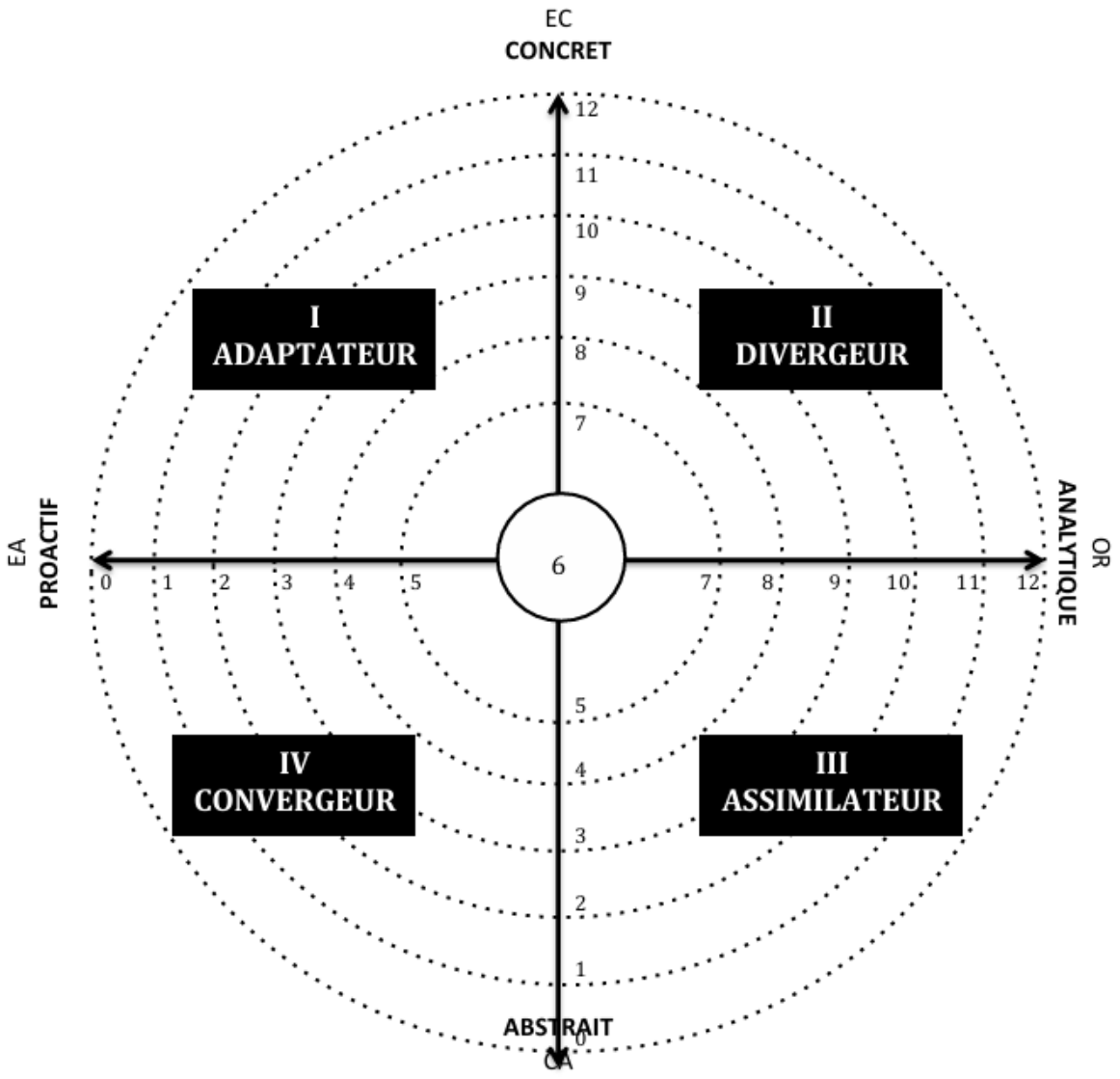
20.	**En cours d'apprentissage :**	
	A)	je me sers de mon intuition.
	B)	je raisonne de façon logique.
21.	**Lorsque je deviens impliqué émotivement dans une situation :**	
	A)	je cherche à contrôler mes sentiments et essaie d'analyser la situation.
	B)	je me laisse guider par mes émotions.
22.	**J'apprends mieux :**	
	A)	en interagissant avec d'autres personnes.
	B)	en me basant sur des lectures et des concepts rationnels.
23.	**Pour moi, la façon la plus efficace pour apprendre quelque chose, c'est :**	
	A)	de lire un livre, de suivre un cours.
	B)	de discuter avec diverses personnes, d'expérimenter et d'apprendre de mes erreurs.
24.	**Lorsque je prends une décision :**	
	A)	je me base sur mon intuition et mes émotions.
	B)	je me base sur mes idées.

COMPTABILISATION DU POINTAGE

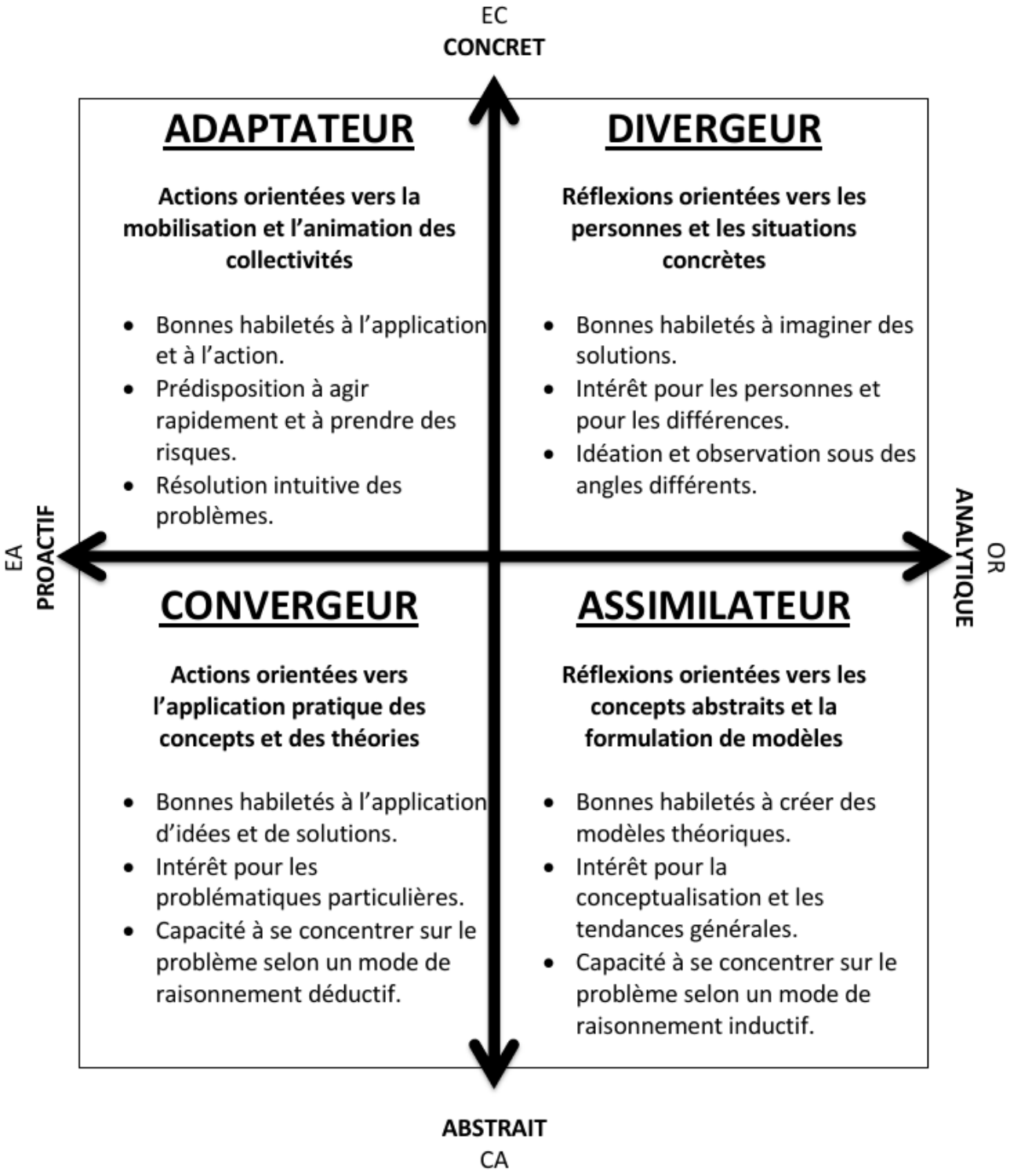
Veuillez inscrire les réponses que vous avez choisies à côté du numéro de la question correspondantes dans le tableau à la page suivante. Encerclez ensuite tous les A) inscrits dans la colonne 1 et la colonne 4 et tous les B) inscrits dans la colonne 2 et la colonne 3. Additionnez le nombre total de cercles dans chacune des colonnes et reportez le total en bas de celles-ci.

Additionnez ensuite le total des colonnes 1 et 2 et celui des colonnes 3 et 4. Le pointage de chaque dimension peut être reporté sur les axes appropriés de la figure ci-bas. L'intersection entre les deux pointages indique le style d'apprentissage qui vous caractérise le mieux.

DIMENSION #1				DIMENSION #2			
Q#	*Colonne 1*	Q#	*Colonne 2*	Q#	*Colonne 3*	Q#	*Colonne 4*
1		2		13		14	
3		4		15		16	
5		6		17		18	
7		8		19		20	
9		10		21		22	
11		12		23		24	
Nombre de cercle par colonnes :							
Nombre de cercles par dimension :							
PROACTIF - ANALYTIQUE				**ABSTRAIT - CONCRET**			



LES 4 STYLES D'APPRENTISSAGE



L'ADAPTATEUR

Les apprenants qui ont une préférence pour ce style d'apprentissage apprennent facilement lorsqu'ils peuvent vivre des expériences pratiques et des activités concrètes. Ils tirent leur apprentissage en agissant et par les émotions/sentiments qu'ils ressentent durant les premières phases de l'apprentissage. Ainsi, l'adaptateur aura de fortes aptitudes à s'ajuster aux situations qu'il rencontre en prenant des décisions rapides en fonction des circonstances. Il aura tendance à résoudre les problèmes en se fiant à son intuition et aux informations qu'il pourra obtenir des autres personnes, plutôt qu'en procédant à une analyse rationnelle et systématique de la situation. Enfin, l'adaptateur est sensible aux opinions et aux réactions des autres et en tient compte pour juger de ses actions.

Implications pour la formation en organisation : pour répondre à ce style d'apprentissage, une formation doit recourir à des méthodes et techniques d'enseignement qui favorisent l'expérimentation et l'application des nouvelles connaissances. Les mises en situation, les jeux de rôles sont au nombre des activités pratiques à utiliser.

LE DIVERGEUR

Les apprenants qui ont une préférence pour ce style d'apprentissage vont adopter une position en retrait pour observer et interpréter l'expérience vécue. Ils apprennent davantage lorsqu'ils se trouvent dans les phases de l'expérience concrète et de l'observation réfléchie. Le divergeur aimera confronter la situation à un grand nombre d'opinions et d'idées différentes, ce qui facilitera l'identification de solutions uniques et originales. Il possède un bon sens de l'observation et beaucoup d'imagination, ce qui lui permet de relever des éléments que les autres ne remarqueront pas. Ayant un certain besoin d'affiliation, il s'intéressera aux personnes qui l'entourent et prendra en considération leurs émotions et sentiments pour déterminer la solution privilégiée.

Implications pour la formation en organisation : pour répondre à ce style d'apprentissage, une formation doit inclure des périodes de discussion et d'échange entre le formateur et les apprenants. À ce titre, une formation peut recourir à des anecdotes, des métaphores et des analogies afin d'illustrer certaines notions aux apprenants et leur permettre d'échanger des idées.

L'ASSIMILATEUR

Les apprenants qui ont une préférence pour ce style d'apprentissage vont avoir une forte capacité d'assimilation et de synthèse de l'information. Elles vont privilégier la théorie à la pratique et vont aimer comprendre la dynamique de causalité d'une situation. Leurs caractéristiques résultent de leurs affinités avec la conceptualisation abstraite et l'observation réfléchie. Travaillant davantage en solitaire, l'assimilateur excelle dans le raisonnement inductif et dans l'intégration d'observations disparates. Il aimera résoudre des problèmes complexes qui impliquent un grand nombre de facteurs et de dimensions en modélisant la situation.

Implications pour la formation en organisation : pour répondre à ce style d'apprentissage, une formation doit inclure des notions théoriques. Les études de cas et la gestion de projets complexes permettant l'assimilation des apprentissages sont au nombre des activités pouvant être utilisées.

LE CONVERGEUR

Les apprenants qui ont une préférence pour ce style d'apprentissage vont trouver important de questionner l'application des apprentissages dans leur contexte de travail. C'est en mettant en pratique les connaissances et les habiletés qu'ils vont réellement les intégrer. Leur apprentissage est favorisé durant les phases d'expérimentation active et de conceptualisation abstraite. Préférant travailler seul, un convergeur va avoir une bonne capacité à résoudre les problèmes rencontrés et à identifier les solutions appropriées. Ses forces proviennent de sa capacité à dégager les implications concrètes et spécifiques de principes plus abstraits. Cette capacité de déduction de la théorie à la pratique le rend utile pour contribuer au transfert des apprentissages.

Implications pour la formation en organisation : pour répondre à ce style d'apprentissage, une formation doit permettre la résolution de problèmes concrets. À ce titre, elle doit inclure des activités guidées par la pratique, telles des démonstrations, des études de cas et la gestion de projets.

Annexe 12 : Maillage pédagogique UI/UE et situations emblématiques ciblées par semestre (IFSI)

IFSI – IFAS GHT DE LA NIEVRE	Approche par compétence Maillage pédagogique UI / UE Situations emblématiques par semestre	2022 -1 V1 06/07/2022 GA

Semestres Compétences ciblées Intitulé UI	Les UE directement liées à la / aux compétences	Les UE du semestre Savoirs et savoirs-faire utilisés dans ce semestre et évalués en situation lors des UI d'autres semestres	Les situations professionnelles à utiliser lors des UI	Les situations professionnelles à utiliser pour l'évaluation
Semestre 1 **C3** **« Accompagner une personne dans la réalisation de ses soins quotidiens »** **UI 5.1 S1** **« Accompagnement de la personne dans la réalisation de ses soins quotidiens »**	**UE 2.10 S1** Infectiologie, hygiène **UE 4.1 S1** Soins de confort et de bien-être	**UE 1.1 S1** Psychologie, sociologie, anthropologie **UE 1.3 S1** Législation, éthique, déontologie **UE 2.1 S1** Biologie fondamentale **UE 2.2 S1** Cycles de la vie et grandes fonctions **UE 2.4 S1** Processus traumatiques **UE 2.11 S1** Pharmacologie et thérapeutiques **UE 3.1 S1** Raisonnement et démarche clinique infirmière	*2 situations pour évaluation formative* : -Personne âgée en EHPAD, autonome, ayant besoin d'aide dans les soins quotidiens, présentant des risques physiologiques mais pas de pathologies -Adulte jeune, SSR, traumatisme mais autonome et dépendant **Avec mobilisation des éléments théoriques suivants** : Soins d'hygiène, besoins, dépendance/autonomie, vieillissement, risques physiologiques, intimité, pudeur, émotions, homme / santé , rôle propre, qualité de vie	Personne âgée USLD/ EHPAD avec troubles cognitifs et dépendante
Semestre 2 **C1** **« Evaluer une situation clinique et établir un diagnostic dans le domaine infirmier »** **UI 5.2 S2** **« Evaluation d'une situation clinique »**	**UE 2.3 S2** Santé, maladie, handicap, accidents de la vie **UE 3.1 S1 et S2** Raisonnement et démarche clinique infirmière	**UE 1.1 S2** Psychologie, sociologie, anthropologie **UE 1.2 S2** Santé publique et économie de la santé **UE 2.6 S2** Processus psychopathologiques **UE 3.2 S2** Projet de soins UE 4.2 S2 Soins relationnels **UE 4.3 S2** Soins d'urgence **UE 4.4 S2** Thérapeutiques et contribution au diagnostic médical **UE 4.5 S2** Soins infirmiers et gestion des risques	*2 situations cliniques avec personnes soignées dans la même typologie de service* : -Adulte chirurgie ortho/ traumato avec dossier informatisé (différentes dimensions du raisonnement clinique, les concepts de soins relationnels -Adulte chirurgie ortho/ traumato avec problème psycho / pathologie impactant dynamique familiale, consentement au soin,	Adulte avec problème ortho ou SSR Risque infectieux (BMR, COVID) Modes relationnels perturbés (estime, dynamique, espoir …)

IFSI – IFAS GHT DE LA NIEVRE	Approche par compétence Maillage pédagogique UI / UE Situations emblématiques par semestre	2022 -1 V1 06/07/2022 GA

			Avec mobilisation des éléments théoriques suivants : Diagnostic infirmier, parentalité, dynamique familiale, consentement, projet de soins, précautions complémentaires hygiène, risque de chute	
Semestre 3 **C2/C6** **« Concevoir et conduire un projet de soins infirmiers » et « Communiquer et conduire une relation dans un contexte de soins »** **UI 5.3 S3** **Communication et conduite de projet**	**UE 3.2 S2 /S3** Projet de soins **UE 1.1 S1/S2** Psychologie, sociologie, anthropologie **UE 4.2 S2/S3/S5** Soins relationnels	**UE 1.2 S3** Santé publique et économie de la santé **UE 2.5 S3** Processus inflammatoires et infectieux **UE 2.8 S3** Processus obstructifs **UE 2.11 S3** Pharmacologie et thérapeutiques **UE 4.6 S3** Soins éducatifs et préventifs **UE 3.3 S3** Rôle infirmier, organisation du travail et inter professionnalité	*Une situation clinique avec 3 temps pour illustrer le parcours de soins :* - **1er temps :** Adulte entre 40 et 50 ans, USIC ou SAU Pathologie à prendre dans processus obstructif vasculaire Situation de crise, et ajouter pathologie inflammatoire ou infectieux, responsabilité pluriprofessionnelle, - **2ème temps :** Même adulte qui est transféré en cardiologie, médecine, avec négociation, relation **Avec mobilisation des éléments théoriques suivants** : Processus obstructifs, inflammatoires, infectieux, projet de soins, alliance thérapeutique, crise, modes écoute, relation d'aide, pluri professionnalité, ETP, équipe, réseau, responsabilité, décision, négociation	**3ème temps** où personne soignée en rééducation, réadaptation, avec ETP, relation, négociation, préparation sortie domicile (réseau), pluri professionnalité
Semestre 4 **C5/C10** **« Soins éducatifs » et « Formation des professionnels et des stagiaires »**	**UE 1.2 S2/ S3** Santé publique et économie de la santé **UE 3.5 S4**	**UE 1.3 S4** Législation, éthique, déontologie **UE 2.7 S4** Défaillance organique et processus dégénératifs **UE 3.4 S4** Initiation à la démarche de recherche **UE 4.3 S4** Soins d'urgence	*2 situations dont une pour évaluation formative* : -Situation éducative / promotion de la santé avec public de 3 à 80 ans, structures scolaires et associatives	

UI 5.4 S4 **Soins éducatifs et formation des professionnels et des stagiaires**	Encadrement des professionnels de soins **UE 4.6 S3/S4** Soins éducatifs et préventifs	**UE 4.4 S4** Thérapeutiques et contribution au diagnostic médical **UE 4.6 S4** Soins éducatifs et préventifs	-Situation encadrement avec accueil et encadrement d'un stagiaire, relation pédagogique **Avec mobilisation des éléments théoriques suivants** : Transculturalité, responsabilité, courant pédagogique et relation pédagogique	
Semestre 5 **C4/ C9** **« Mise en œuvre des thérapeutiques » et « Coordination des soins »** **UI 5.5 S5** **« Mise en œuvre des thérapeutiques et coordination des soins »**	**UE 2.1 S1** Biologie fondamentale **UE 2.2 S1** Cycles de la vie et grandes fonctions **UE 2.4 S1** Processus traumatiques **UE 2.5 S3** Processus inflammatoires et infectieux **UE 2.6 S2/S5** Processus psychopathologiques **UE 2.7 S4** Défaillance organique et processus dégénératifs **UE 2.8 S3** Processus obstructifs **UE 2.9 S5** Processus tumoraux **UE 2.11 S1/S3/S5** Pharmacologie et thérapeutiques		*Les situations cliniques sont liées à différents secteurs d'activité* : -Secteur domicile / coordination : 5 dossiers -Secteur santé mentale : 5 dossiers -Secteur médecine/ oncologie : **Avec mobilisation des éléments théoriques suivants :** Analyse prescription, responsabilité, pathologie UE 2.7 et 2.9, pharmacologie surveillance traitement, UE 2.6, champ de compétences, calculs de dose, organisation des soins	

	UE 3.3 S3/ S5 Rôles infirmiers, organisation du travail et inter professionnalité **UE 4.2 S5** Soins relationnels **UE 4.3 S2/S4** Soins d'urgence **UE 4.4 S2/ S4/ S5** Thérapeutiques et contribution au diagnostic médical **UE 4.7 S5** Soins palliatifs et de fin de vie			
Semestre 6 **C7/ C8** **« Analyse de la qualité » et « Traitement des données scientifiques et professionnelles »** **UI 5.6 S6** **« Analyse de la qualité et traitement des données scientifiques et professionnelles »**	**UE 1.3 S1 / S4** Législation, éthique, déontologie **UE 3.4 S4/ S6** Initiation à la démarche de recherche **UE 4.5 S2** Soins infirmiers et gestion des risques **UE 4.6 S4** Soins éducatifs et préventifs **UE 4.8 S6** Qualité de soins, évaluation des risques **UE 6.1 S1** Méthodes de travail **UE 6.2** Anglais			

En éléments de réflexion abordés avant la détermination :

-**Les lieux identifiés** :

Domicile, EHPAD, centre hospitalier (court séjour dont SAU/Réa, chirurgie, médecine, SSR, USLD), structures /handicap/scolaire, HAD/Réseau, obstétrique ?

-**Contextes de prise en soins :**

Palliative, personne en fin de vie, douleur chronique, prévention / éducation, situation de crise, situation de handicap, urgences, mère /enfant, adolescents, contexte infectieux, rupture lien social, trans culturalité, chronique/ aigu

-**Processus :**

Addictions ?
Obstructifs (AVC, IDM, occlusion, asthme, BPCO, lithiase, thrombose veineuse, embolie,)
Diabète
HTA
Tumoral
Douleur chronique
Risque suicidaire,
Syndrome dépressif
Démences
Risques physio : chute, dénutrition, déshydratation, escarres/ cutané
Traumatisme : fémur, syndrome post trauma
Obésité
Glaucome
DMLA
Vieillissement

Annexe 13 : Calendrier alternance pédagogique IFSI 2026-2027

Mis à jour le : 29/04/2026 Par :

Année Universitaire 2026 / 2027	PROMO	2026 Août	Septembre				Octobre					Novembre				Décembre				2027 Janvier					Février			
		17/08	24/08	31/08	07/09	14/09	21/09	28/09	05/10	12/10	19/10	26/10	02/11	09/11	16/11	23/11	30/11	07/12	14/12	21/12	28/12	04/01	11/01	18/01	25/01	01/02	08/02	15/02
		23/08	30/08		13/09	20/09	27/09	04/10	11/10	18/10	25/10	01/11	08/11	15/11	22/11	29/11	06/12	13/12	20/12	27/12	03/01	10/01	17/01	24/01	31/01	07/02	14/02	21/02
IFSI Semestre 1	2026-2029	Rattr.	Rattr.	Pré Rentrée	I	I	I	I	I	I	I	I	I	I	S1	S1	S1	S1	S1			I	I	I	I	I	S2	S2
Nouveau Programme	Simulation						1jour			1jour			1jour										1jour		1jour			
IFSI Semestre 3	2025-2028	Rattr.	Rattr.		I	I	I	I	I	I	I	I	I	I	S3	S3	S3	S3	S3			S3	S3	S3	S3	S3	I	I
IFSI Semestre 5	2024-2027	Rattr.	Rattr.		S5	S5	S5	S5	S5	S5	S5	S5	S5	S5	I	I	I	I	I			I	I	I	I	I	I	I
IFA ALTERNANCE	2026-2027			I	I	I	I	I	S	I	I	I	I	I	S	I	I	I	I			I	I	S	I	I	S	S
IFAS	2026-2027		Pré Rentrée	I	I	I	I	I	I	S	S	S	S	S	I	I	I	I	I			S	S	S	S	S	I	I
PREPA CONCOURS	2026-2027					I		I		I	I	I		I	I	I	I											

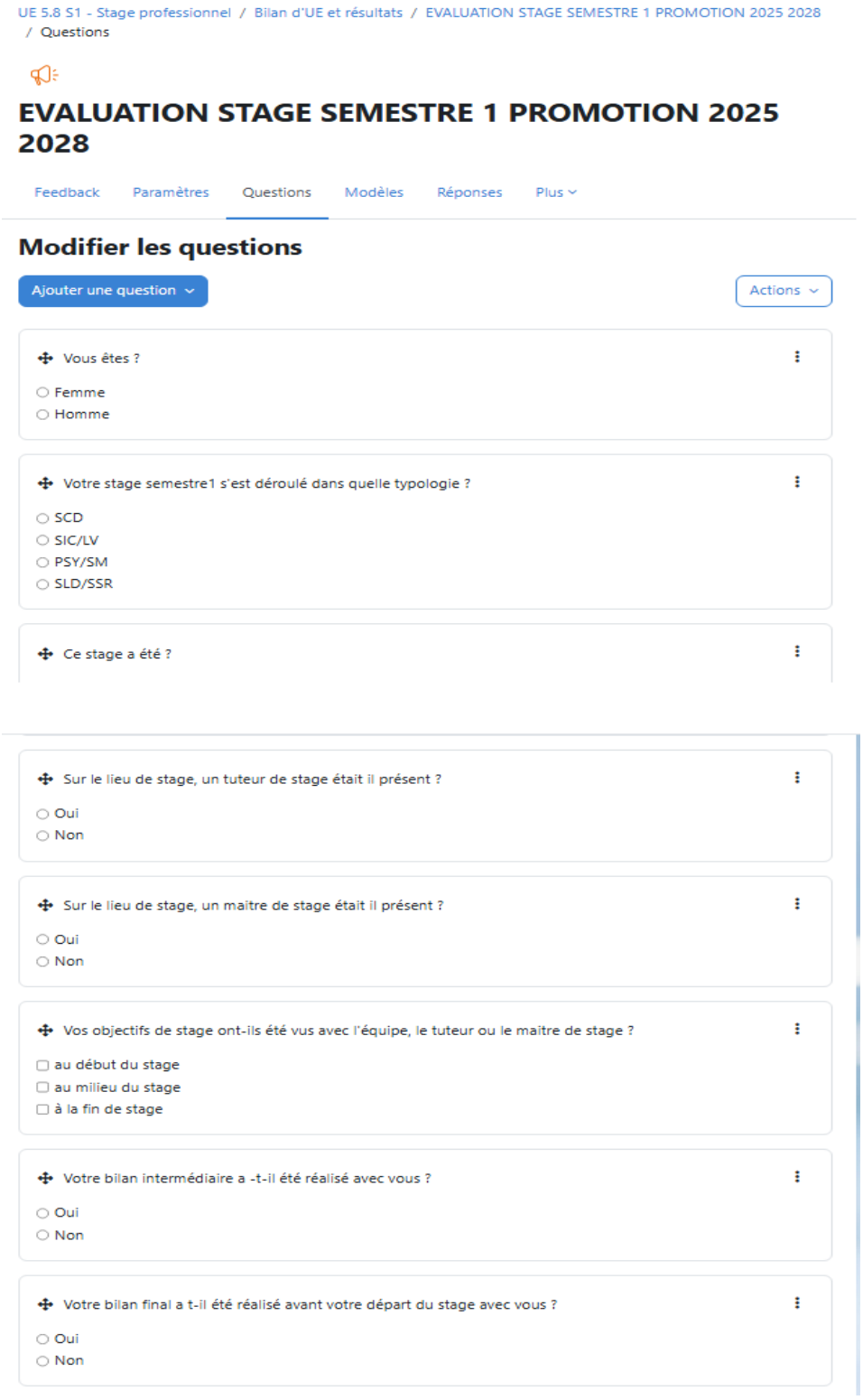
Année Universitaire 2026 / 2027	PROMO	2027 Mars				Avril					Mai				Juin					Juillet				Août				
		22/02	01/03	08/03	15/03	22/03	29/03	05/04	12/04	19/04	26/04	03/05	10/05	17/05	24/05	31/05	07/06	14/06	21/06	28/06	05/07	12/07	19/07	26/07	02/08	09/08	16/08	23/08
		28/02	07/03	14/03	21/03	28/03	04/04	11/04	18/04	25/04	02/05	09/05	16/05	23/05	30/05	06/06	13/06	20/06	27/06	04/07	11/07	18/07	25/07	01/08	08/08	15/08	22/08	29/08
IFSI Semestre 2	2026-2029	S2	S2	S2	I	I	I	I			I	I	I	I	I	I	I	I	I	I	I								
	Simulation				1jour	1jour						1jour		1jour		1jour													
IFSI Semestre 4	2025-2028	I	I	I	I	I	SESA	SESA ?			I	I	I	S4	S4	S4	S4	S4	S4	S4	S4								
IFSI Semestre 6	2024-2027	I	I	S6.1	S6.1	S6.1	S6.1	S6.1			I	S6.2	S6.2	S6.2	S6.2	S6.2	S6.2	S6.2	S6.2	S6.2	S6.2								
IFA ALTERNANCE	2026-2027	I	I	I	I	I	I	I	I	I			S	S	S	S	S			I									
IFAS	2026-2027	I	I	I	S	S	S	S	S		I	I	I	I	I	S	S	S	S	S	S	S	I	I					

Annexe 14 : Liste des lieux de stages IFSI 2026-2027

TABLEAU RECAPITULATIF DES LIEUX DE STAGE IFSI EN FONCTION DES TYPOLOGIES

SCD	SLD/SSR	SIC/LV	PSY/SM	SIC/LV OU SLD/SSR
CHAN	CHAN	CHAN	CHAN	EHPAD
POLE A	POLE G	HYGIENE	PEDOPSYCHIATRIE (HDJ, CMP, Centre crise adolescents)	DANIEL BENOIT
DEMM/NEUROLOGIE	SSR Colbert	POLE A	CH PIERRE LOO	MARION DE GIVRY NEVERS
MEDECINE GENERALE	MAPAD Clerget	HEMODIALYSE	• SAM Nevers	ARPAGE St GENEST NEVERS
NEPHROLOGIE	SLD Colbert	POLE B	UH (Pré-Poitiers)	CCAS HENRI MARSAUDON V.VAUZELLE
HOPITAL DE JOUR POLE A	EHPAD Pignelin	USM PENITENTIER	HDJ	LES FEUILLANTINES MAGNY-COURS
U. SOINS SUPPORT PALLIATIF	MEDECINE PHYSIQUE REEDUCATION	POLE F	CATTG	RESIDENCE PIERRE BEREGOVOY IMPHY
POLE B	CH DECIZE	SAU	CMP	LES FORGES ROYALES GUERIGNY
HEPATO-GASTRO-ENTEROLOGIE	SLD	CH DECIZE	CESAM	NOTRE DAME DE LA PROVIDENCE V.VAUZELLES
SERVICE MEDECINE INFECTIEUSE	SSR	UPATOU	• SAM Nord	LE COSAC LA CHARITE SUR LOIRE
CHIR DIGESTIVE URO-ORL	Les Sables Roses	CONSULTATIONS EXTERNE	UH CHS La Charité	LES CHÊNES LA CHARITE SUR LOIRE
POLE C	Les Chaumes D'Aron	CH COSNE/LOIRE	HDJ Cosne	LE CHAMP DE LA DAME V.LES NARCY
U.SOINS INTENSIF CARDIO	CH COSNE/LOIRE	UPATOU	CMP Cosne	LE BLAUDY PRECY(18)
CARDIOLOGIE	SSR	CH CLAMECY	HDJ Clamecy	CORBIGNY
MEDECINE AIGUE POLYVALENTE	EHPAD	UPATOU	CMP Clamecy	MOULINS-ENGILBERT
CHIR VASCULAIRE THORACIQUE	USLD	POLYCLINIQUE VAL DE LOIRE	CMP-CATTG La Charité	CHÂTEAU MORLON CERCY LA TOUR
POLE D	CH CLAMECY	CONSULTATIONS URGENCES	• SAM Sud	LES JARDINS DE LAIGNES DONZY
ORTHOPEDIE-TRAUMATOLOGIE	SLD	AURA Auvergne	UH (Pré-Poitiers)	LES PETITES PROMENADES VARZY
BLOC OPERATOIRE	EHPAD	MEDECINE TRAVAIL APERAM	HDJ Decize	LORMES
CHIRURGIE AMBULATOIRE	CH HENRI DUNANT	IDE ASDIA	CMP Decize	LE PRE RAS D'EAU SANCOINS
POLE E	SSR	RESEAU EMEURAUDE	CATTG Decize	REVENAZE LA GUERCHE
OBSTETRIQUE	SLD 1er	RESEDIA	CATTG Chatillon en Bazois	SAINT BENIN D'AZY
GYNECOLOGIE	EHPAD 2ème	EFS	CATTG Guérigny	LE CERCLE DES AINES NEVERS
PEDIATRIE	EHPAD Val de Loire	IME MOURON (CHPL)	CATTG Imphy	LA MAISON DES VERDIAUX FOURCHAMBAULT
NEONATALOGIE	EHPAD Les Magnolias	IME C. JOLY MARZY	CATTG St Pierre	RIVE DE LOIRE COSNE/LOIRE
POLE F	CH CHÂTEAU-CHINON	VILLE DE NEVERS	• SRI	LE CLOS ST SAULGE
SAU	SLD	Crèche Calinours	USP 1	LES LOGIS DU NIVERNAIS DORNES
REANIMATION POLYVALENTE	Maison de Retraite	Crèche Clapotis	USP 2	
POLE G	CLS St PIERRE LE MOUTIER	CCAS DE NEVERS	UER	
MEDECINE GERIATRIQUE	SLD	SSID NEVERS AS+IDE	Géronto-Psychiatrie	
CH DECIZE	EHPAD	EDUCATION NATIONNALE	HDJ La Charité	
CHIRURGIE	CLS LUZY	EPAGRICOLE (LYCEE CHALLUY)	• Structures médico-sociales	
MEDECINE BG	SLD	CENTRE DE SOINS DE NEVERS	MAS	
MEDECINE D	EHPAD	VYV (AT'HOME) NEVERS	IME Mouron	
CARDIOLOGIE	CH SANCERRE	CROIX ROUGE	CLINIQUE LE TREMBLAY	
BLOC OPERATOIRE	SSR	SSIAD NEVERS	ADAPEI URZY	
SOINS POST INTERVENTIONNEL	SLD	SSIAD St BENIN D'AZY	CME	
UPATOU	LE RECONFORT Tannay	SSIAD MONTSAUCHE LES SETTONS	MAS	
CH COSNE/LOIRE	LE PASORI COSNE/LOIRE	SSIAD CERCY LA TOUR	FAM	
MEDECINE	CLINIQUE LES PORTES DU NIVERNAIS	SSIAD CORBIGNY	APF	
UPATOU		CSI CHATILLON EN BAZOIS		
CH CHÂTEAU-CHINON		CSI St BENIN D'AZY		
MEDECINE/SSR		CSI LUZY		
CH CLAMECY		HAD NEVERS		
MEDECINE		CSI CORBIGNY		
UNITE SOINS CONTINUS		SSIAD		
UPATOU		St PIERRE LE MOUTIER		
CH LORMES		COSNE SUR LOIRE		
MEDECINE		SANCOINS		
POLYCLINIQUE VAL DE LOIRE		LORMES		
CHIRURGIE COURT SEJOUR		LA CHARITE/PREMERY		
CHIRURGIE LONG SEJOUR		CLAMECY		
MEDECINE ONCOLOGIQUE		POUILLY/LOIRE		
CHIRURGIE AMBULATOIRE		DECIZE		
BLOC/REVEIL		FOYER DE MARIGNY		
CONSULTATIONS URGENCES		APF		

<u>Annexe 15 :</u> Grille d'évaluation du stage plateforme Moodle



Quelles sont les compétences que vous avez travaillées en priorité lors du stage ? (choisissez en 4 maximum)

- [ ] C1 : Evaluer une situation clinique et établir un diagnostic dans le domaine infirmier
- [ ] C2 : Concevoir et conduire un projet de soins infirmiers
- [ ] C3 : Accompagner une personne dans la réalisation de ses soins quotidiens
- [ ] C4 : Mettre en œuvre des actions à visée diagnostique et thérapeutique
- [ ] C5 : Initier et mettre en œuvre des soins éducatifs et préventifs
- [ ] C6 : Communiquer et conduire une relation dans un contexte de soins
- [ ] C7 : Analyser la qualité des soins et améliorer sa pratique professionnelle
- [ ] C8 : Rechercher et traiter des données professionnelles et scientifiques
- [ ] C9 : Organiser et coordonner des interventions soignantes
- [ ] C10 : Informer et former des professionnels et des personnes en formation

En fin de stage, quelles sont les compétences dans lesquelles vous avez suffisamment acquis d'éléments pour vous sentir compétent ? (choisissez en 4 maximum)

- [ ] C1 : Evaluer une situation clinique et établir un diagnostic dans le domaine infirmier
- [ ] C2 : Concevoir et conduire un projet de soins infirmiers
- [ ] C3 : Accompagner une personne dans la réalisation de ses soins quotidiens
- [ ] C4 : Mettre en œuvre des actions à visée diagnostique et thérapeutique
- [ ] C5 : Initier et mettre en œuvre des soins éducatifs et préventifs
- [ ] C6 : Communiquer et conduire une relation dans un contexte de soins
- [ ] C7 : Analyser la qualité des soins et améliorer sa pratique professionnelle
- [ ] C8 : Rechercher et traiter des données professionnelles et scientifiques
- [ ] C9 : Organiser et coordonner des interventions soignantes
- [ ] C10 : Informer et former des professionnels et des personnes en formation

Quelles sont les activités que vous avez travaillées en priorité lors du stage ? (choisissez en 4 maximum)

- [ ] 1. Observation et recueil de données cliniques
- [ ] 2. Soins de confort et de bien-être
- [ ] 3. Information et éducation de la personne, de son entourage et d'un groupe de personnes
- [ ] 4. Surveillance de l'évolution de l'état de santé des personnes
- [ ] 5. Soins et activités à visée diagnostique ou thérapeutique
- [ ] 6. Coordination et organisation des activités et des soins
- [ ] 7. Contrôle et gestion de matériels, dispositifs médicaux et produits
- [ ] 8. Formation et information de nouveaux personnels et de stagiaires
- [ ] 9. Veille professionnelle et recherche

En fin de stage, quelles sont les activités pour lesquelles vous vous sentez autonome dans la réalisation ? (choisissez en 4 maximum)

- [ ] 1. Observation et recueil de données cliniques
- [ ] 2. Soins de confort et de bien-être
- [ ] 3. Information et éducation de la personne, de son entourage et d'un groupe de personnes
- [ ] 4. Surveillance de l'évolution de l'état de santé des personnes
- [ ] 5. Soins et activités à visée diagnostique ou thérapeutique
- [ ] 6. Coordination et organisation des activités et des soins
- [ ] 7. Contrôle et gestion de matériels, dispositifs médicaux et produits
- [ ] 8. Formation et information de nouveaux personnels et de stagiaires
- [ ] 9. Veille professionnelle et recherche

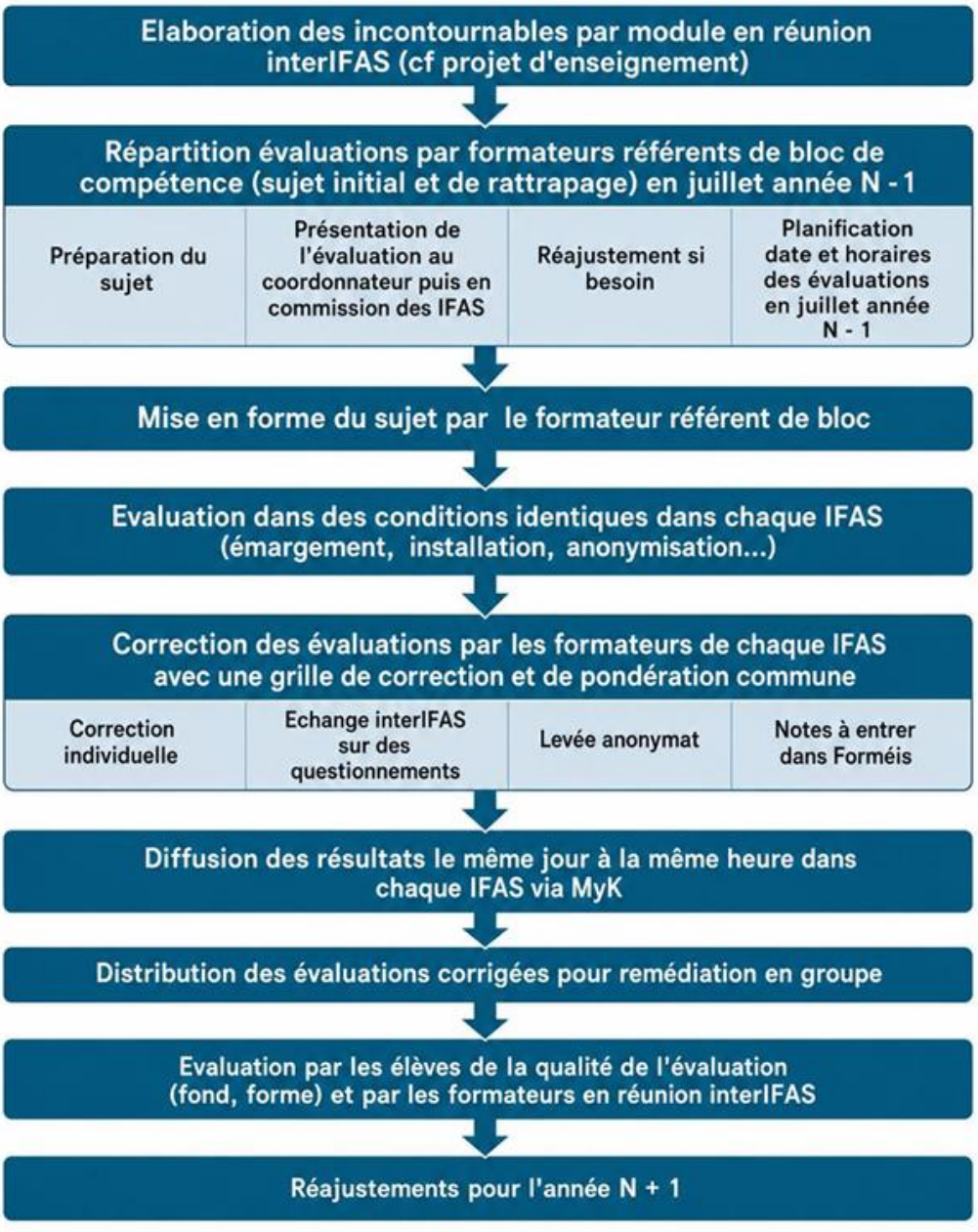
Sur une échelle de 1 à 9, quelle est votre niveau de satisfaction de l'apprentissage dans ce stage S1 ?

- ○ 1
- ○ 2
- ○ 3
- ○ 4
- ○ 5
- ○ 6
- ○ 7
- ○ 8
- ○ 9

Commentaires et/ou questions :

<u>Annexe 16 :</u> Dispositif d'évaluation IFAS par bloc de compétence

IFSI – IFAS – IFA NEVERS	Dispositif d'évaluation IFAS par bloc de compétence	Date rédaction : 28/05/2026 Rédacteur : Jenna ETIENNE VERTOMMEN



Annexe 17 : Grille d'auto-positionnement élèves IFAS

IFSI – IFAS – IFA NEVERS	Grille des niveaux de maîtrise des connaissances et des compétences IFAS de Nevers – Cosne sur Loire - Decize	Date rédaction : 28/05/2026 Rédacteur : Jenna ETIENNE VERTOMMEN

1. Positionnement sur les connaissances ressources de chaque compétence

CODE	*NIVEAU D'ACQUISITION*
A	*Je ne connais pas*
B	*J'ai quelques notions*
C	*J'ai des connaissances suffisantes mais non approfondies*
D	*Je maîtrise bien ces connaissances ; lesquelles sont référées, approfondies et actualisées.*

2. Positionnement sur les activités ressources de chaque compétence

CODE	*NIVEAU D'EXPRESSION* *(Repérer la phrase qui correspond le mieux à votre perception)*
A	*Je n'ai jamais fait*
B	*J'ai déjà fait mais je manque de connaissances et/ou de méthodes pour être plus efficace*
C	*J'ai déjà fait, je suis à l'aise et j'ai eu de bons résultats*
D	*J'ai déjà fait, plusieurs fois et dans des contextes différents, j'ai eu de bons résultats*

IFSI – IFAS – IFA NEVERS	Grille des niveaux de maîtrise des connaissances et des compétences IFAS de Nevers – Cosne sur Loire - Decize	Date rédaction : 28/05/2026 Rédacteur : Jenna ETIENNE VERTOMMEN

Auto-évaluation du positionnement

1. Le parcours antérieur à la formation

- **Niveau scolaire :**
- **Dernier diplôme obtenu :**
- **Expériences professionnelles antérieures :**

-

2. Les pré-requis numériques

- **Equipement dont vous disposez :**
  - **Téléphone portable :** ☐ **Oui** ☐ **Non**
  - **Ordinateur portable :** ☐ **Oui** ☐ **Non**
  - **Tablette :** ☐ **Oui** ☐ **Non**
  - **Imprimante :** ☐ **Oui** ☐ **Non**
  - **Autre : ……..**
- **Connexion internet :**
  - **A domicile :** ☐ **Oui** ☐ **Non**
  - **Sur téléphone portable :** ☐ **Oui** ☐ **Non**

IFSI – IFAS – IFA NEVERS	Grille des niveaux de maîtrise des connaissances et des compétences IFAS de Nevers – Cosne sur Loire - Decize	Date rédaction : 28/05/2026 Rédacteur : Jenna ETIENNE VERTOMMEN

3. Autoévaluation des connaissances et des compétences développées avant l'entrée en formation

Compétences	Activités	Positionnement			
		A	B	C	D
Bloc 1 – Accompagnement de la personne dans les activités de la vie quotidienne et de la vie sociale	Recueil de données relatives aux habitudes de la vie quotidienne et de la vie sociale de la personne et de son entourage				
	Evaluation de l'autonomie de la personne (GIR), de ses capacités physiques et psychologiques				
	Mise en œuvre des soins d'hygiène et de confort relevant de la vie quotidienne : - Aide à la toilette - Aide au repas - Aide à l'habillage - Aide aux changes - Autres				
	Mise en œuvre d'activités d'accompagnement à la vie sociale				

IFSI – IFAS – IFA NEVERS	Grille des niveaux de maîtrise des connaissances et des compétences IFAS de Nevers – Cosne sur Loire - Decize	Date rédaction : 28/05/2026 Rédacteur : Jenna ETIENNE VERTOMMEN

	Accompagnement des aidants dans leur rôle de collaboration aux actes essentiels de la vie quotidienne				
	Identification des situations à risques et des risques de maltraitance				
	Identification des signes de fragilité ou de vulnérabilité				

Compétences	Activités	Positionnement			
		A	B	C	D
Bloc 2 – Evaluation de l'état clinique et mise en œuvre des soins adaptés en collaboration	Identification des signes permettant d'apprécie les changements de l'état clinique de la personne				
	Evaluation de la douleur				
	Mesure des paramètres vitaux : - Pouls - Pression artérielle - Saturation en oxygène - Température - Autre				
	Surveillance des données en utilisant les outils adaptés : - Diurèse - Selles - Etat cutané - Autre				

IFSI – IFAS – IFA NEVERS	Grille des niveaux de maîtrise des connaissances et des compétences IFAS de Nevers – Cosne sur Loire - Decize	Date rédaction : 28/05/2026 Rédacteur : Jenna ETIENNE VERTOMMEN

	Mise en œuvre du raisonnement clinique en réalisant une démarche de soins				
	Identification d'une situation d'urgence				
	Application des règles de bonnes pratiques lors des soins				
	Evaluation de la qualité du soin réalisé				
	Aide au lever et au coucher				
	Utilisation des dispositifs d'aide à la mobilisation et à la manutention : - Verticalisateur - Disque de transfert - Lève-malade				

Compétences	Activités	Positionnement			
		A	B	C	D
Bloc 3 – Information et accompagnement des personnes et de leur entourage, des professionnels et des apprenants	Accueil et écoute de la personne et de son entourage				
	Réalisation de soins relationnels				
	Transmissions d'informations à la personne et son entourage				
	Conseils à la personne dans le domaine de l'éducation à la santé				

IFSI – IFAS – IFA NEVERS

PROJET PEDAGOGIQUE PARTAGE

Date rédaction : 01/10/2026

IFSI – IFAS – IFA NEVERS	Grille des niveaux de maîtrise des connaissances et des compétences IFAS de Nevers – Cosne sur Loire - Decize	Date rédaction : 28/05/2026 Rédacteur : Jenna ETIENNE VERTOMMEN

	Transmissions d'informations aux nouveaux professionnels ou aux stagiaires lors de leur accueil dans la structure				
	Recueil de besoins d'apprentissage de l'apprenant				
	Encadrement des stagiaires				

Compétences	Activités	Positionnement			
		A	B	C	D
Bloc 4 – Entretien de l'environnement immédiat de la personne et des matériels liés aux activités en tenant compte du lieu et des situations d'intervention	Identification et choix des produits d'entretien de l'environnement et des locaux				
	Utilisation des techniques de nettoyage et de désinfection appropriées				
	Identification et respect des circuits : - Du linge - Des matériels - Des dispositifs médicaux - Des déchets - Liés à l'alimentation				

IFSI – IFAS – IFA NEVERS	Grille des niveaux de maîtrise des connaissances et des compétences IFAS de Nevers – Cosne sur Loire - Decize	Date rédaction : 28/05/2026 Rédacteur : Jenna ETIENNE VERTOMMEN

Compétences	Activités	Positionnement			
		A	B	C	D
Bloc 5 – Travail en équipe pluri-professionnelle et traitement des informations liées aux activités de soins, à la qualité/gestion des risques	Réalisation de transmissions écrites				
	Réalisation de transmissions orales				
	Participation à l'élaboration du projet de vie ou de soins				
	Organisation des soins				

IFSI – IFAS – IFA NEVERS	Grille des niveaux de maîtrise des connaissances et des compétences IFAS de Nevers – Cosne sur Loire - Decize	Date rédaction : 28/05/2026 Rédacteur : Jenna ETIENNE VERTOMMEN

Connaissances	Activités	Positionnement			
		A	B	C	D
Niveau de maîtrise de la langue française	Orthographe				
	Rédaction écrite				
	Analyse				
	Compréhension des consignes écrites				
	Lecture				
Niveau de maîtrise de la biologie	L'anatomie du corps humain				
	Le fonctionnement des organes				
	Le vocabulaire médical de base				
Niveau de maîtrise des mathématiques	Le calcul				
	La résolution de problèmes : proportionnalités, pourcentages				
	Les conversions (unités de mesure, de poids…)				
Niveau de maîtrise du numérique	Recherche documentaire sur internet : Précisez :				
	Réalisation d'un texte tapuscrit				

Synthèse du positionnement *(à remplir par le formateur de suivi pédagogique)*

IFSI – IFAS – IFA NEVERS

PROJET PEDAGOGIQUE PARTAGE

Date rédaction : 01/10/2026

IFSI – IFAS – IFA NEVERS	Grille des niveaux de maîtrise des connaissances et des compétences IFAS de Nevers – Cosne sur Loire - Decize	Date rédaction : 28/05/2026 Rédacteur : Jenna ETIENNE VERTOMMEN

1. Les ressources de l'apprenant

IFSI – IFAS – IFA NEVERS	Grille des niveaux de maîtrise des connaissances et des compétences IFAS de Nevers – Cosne sur Loire - Decize	Date rédaction : 28/05/2026 Rédacteur : Jenna ETIENNE VERTOMMEN

2. Les axes d'amélioration

IFSI – IFAS – IFA NEVERS	Grille des niveaux de maîtrise des connaissances et des compétences IFAS de Nevers – Cosne sur Loire - Decize	Date rédaction : 28/05/2026 Rédacteur : Jenna ETIENNE VERTOMMEN

3. Les objectifs

IFSI – IFAS – IFA NEVERS	Grille des niveaux de maîtrise des connaissances et des compétences IFAS de Nevers – Cosne sur Loire - Decize	Date rédaction : 28/05/2026 Rédacteur : Jenna ETIENNE VERTOMMEN

4. Les attendus en regard de la formation

<u>Annexe 18 :</u> Questionnaire auto-évaluation fin de formation

IFSI – IFAS – IFA NEVERS	Autoévaluation des connaissances et des compétences en fin de formation	Version du 01/06/2026

CODE	NIVEAU D'ACQUISITION
A	Non acquis
B	A améliorer
C	Acquis
D	Maitrisé

Compétences	Activités		Positionnement			
			A	B	C	D
Bloc 1 Accompagnement de la personne dans les activités de la vie quotidienne et de la vie sociale	Recueil de données relatives aux habitudes de la vie quotidienne et de la vie sociale de la personne et de son entourage		☐	☐	☐	☐
	Evaluation de l'autonomie de la personne (GIR), de ses capacités physiques et psychologiques		☐	☐	☐	☐
	Mise en œuvre des soins d'hygiène et de confort relevant de la vie quotidienne :	Aide à la toilette	☐	☐	☐	☐
		Aide au repas	☐	☐	☐	☐
		Aide à l'habillage	☐	☐	☐	☐
		Aide aux changes	☐	☐	☐	☐
	Mise en œuvre d'activités d'accompagnement à la vie sociale		☐	☐	☐	☐
	Accompagnement des aidants dans leur rôle de collaboration aux actes essentiels de la vie quotidienne		☐	☐	☐	☐
	Identification des situations à risques et des risques de maltraitance		☐	☐	☐	☐
	Identification des signes de fragilité ou de vulnérabilité		☐	☐	☐	☐

IFSI – IFAS – IFA NEVERS	**Autoévaluation des connaissances et des compétences en fin de formation**	Version du 01/06/2026

Compétences	Activités		Positionnement			
			A	B	C	D
Bloc 2 Evaluation de l'état clinique et mise en œuvre des soins adaptés en collaboration	Identification des signes permettant d'apprécie les changements de l'état clinique de la personne		☐	☐	☐	☐
	Evaluation de la douleur		☐	☐	☐	☐
	Mesure des paramètres vitaux :	Pouls	☐	☐	☐	☐
		Pression artérielle	☐	☐	☐	☐
		Saturation en oxygène	☐	☐	☐	☐
		Température	☐	☐	☐	☐
		Glycémie capillaire	☐	☐	☐	☐
	Surveillance des données en utilisant les outils adaptés :	Diurèse	☐	☐	☐	☐
		Selles	☐	☐	☐	☐
		Etat cutané	☐	☐	☐	☐
		Diurèse	☐	☐	☐	☐
	Mise en œuvre du raisonnement clinique en réalisant une démarche de soins		☐	☐	☐	☐
	Identification d'une situation d'urgence		☐	☐	☐	☐
	Application des règles de bonnes pratiques lors des soins		☐	☐	☐	☐
	Evaluation de la qualité du soin réalisé		☐	☐	☐	☐
	Aide au lever et au coucher		☐	☐	☐	☐
	Utilisation des dispositifs d'aide à la mobilisation et à la manutention :	Verticalisateur	☐	☐	☐	☐
		Disque de transfert	☐	☐	☐	☐
		Lève-malade	☐	☐	☐	☐

Document à valider en ICOGI le 09 novembre 2026

Document à valider en réunion de service novembre 2026

IFSI – IFAS – IFA NEVERS	Autoévaluation des connaissances et des compétences en fin de formation	Version du 01/06/2026

Compétences	Activités	Positionnement			
		A	B	C	D
Bloc 3 Information et accompagnement des personnes et de leur entourage, des professionnels et des apprenants	Accueil et écoute de la personne et de son entourage	☐	☐	☐	☐
	Réalisation de soins relationnels	☐	☐	☐	☐
	Transmissions d'informations à la personne et son entourage	☐	☐	☐	☐
	Conseils à la personne dans le domaine de l'éducation à la santé	☐	☐	☐	☐
	Transmissions d'informations aux nouveaux professionnels ou aux stagiaires lors de leur accueil dans la structure	☐	☐	☐	☐
	Recueil de besoins d'apprentissage de l'apprenant	☐	☐	☐	☐
	Encadrement des stagiaires	☐	☐	☐	☐

Compétences	Activités		Positionnement			
			A	B	C	D
Bloc 4 Entretien de l'environnement immédiat de la personne et des matériels liés aux activités en tenant compte du lieu et des situations d'intervention	Identification et choix des produits d'entretien de l'environnement et des locaux		☐	☐	☐	☐
	Utilisation des techniques de nettoyage et de désinfection appropriées		☐	☐	☐	☐
	Identification et respect des circuits :	Du linge	☐	☐	☐	☐
		Des matériels	☐	☐	☐	☐
		Des dispositifs médicaux	☐	☐	☐	☐
		Des déchets	☐	☐	☐	☐
		Liés à l'alimentation	☐	☐	☐	☐

IFSI – IFAS – IFA NEVERS	Autoévaluation des connaissances et des compétences en fin de formation	Version du 01/06/2026

Compétences	Activités	Positionnement			
		A	B	C	D
Bloc 5 Travail en équipe pluriprofessionnelle et traitement des informations liées aux activités de soins, à la qualité/gestion des risques	Réalisation de transmissions écrites	☐	☐	☐	☐
	Réalisation de transmissions orales	☐	☐	☐	☐
	Participation à l'élaboration du projet de vie ou de soins	☐	☐	☐	☐
	Organisation des soins	☐	☐	☐	☐

1. Quelle posture professionnelle avez-vous développé ?

Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Document a valider en ILUGI le 09 novembre 2026

2. Quels axes d'amélioration de votre pratique futur avez-vous identifié ?

Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

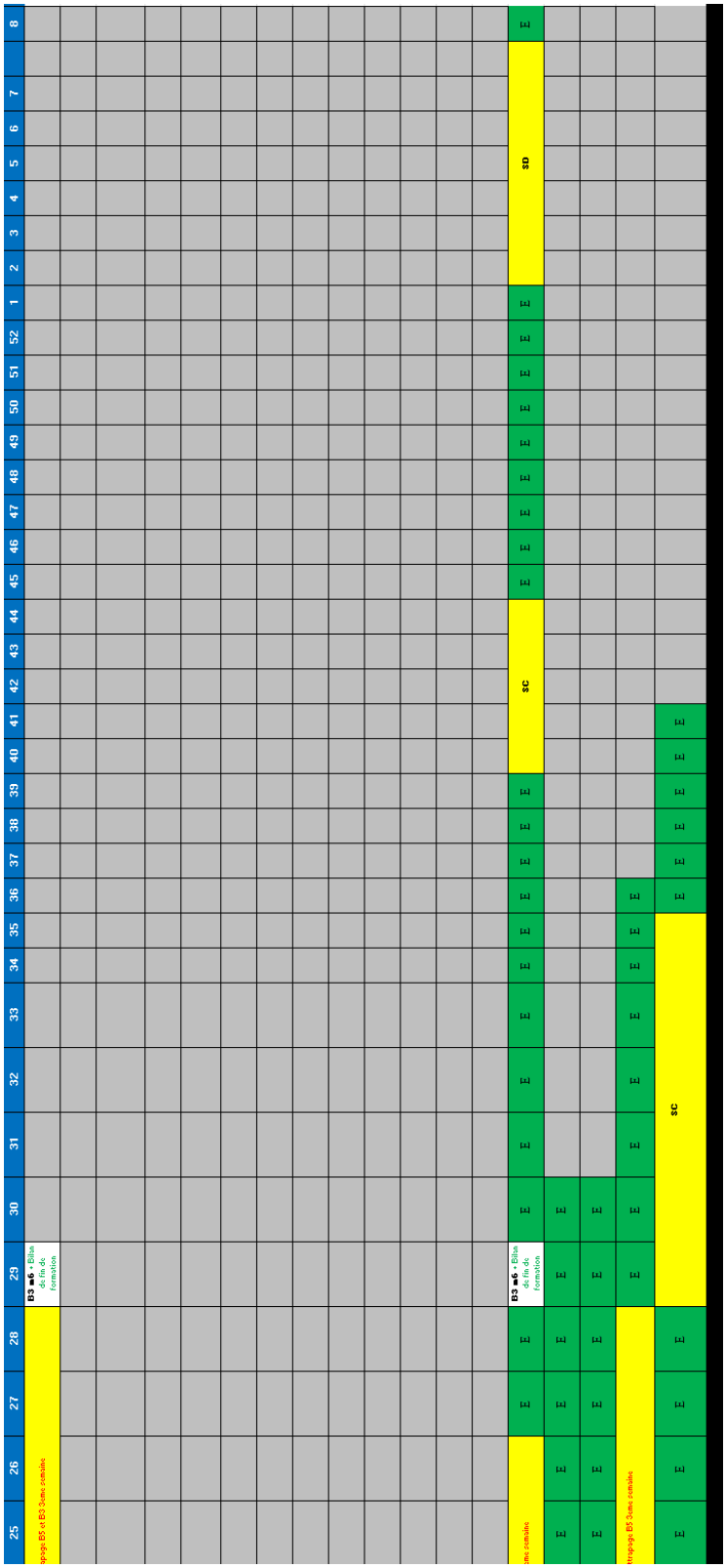
Annexe 19 : Calendrier alternance pédagogique inter IFAS 2026-2027

N° SEMAINES		35	36	37	38	39	40	41	42	43	44	45	46
cursus intégral	2026-2027	1/2 TPG = pré rentrée	4 API	B1	B1	1 B1 4 B4	1 B4 éval B4 4 B1	B1 + API (préparation stage)	SA				
Bac ASSP 2011	2026-2027	1/2 TPG = pré rentrée	3 API	1 AP I		0,5 API		0,5 API + TPG (préparation au stage)	SA				
Bac ASSP 2022	2026-2027	1/2 TPG = pré rentrée	3 API	1 AP I		0,5 API		0,5 API + TPG (préparation au stage)	SA				
Bac SAPAT 2011 et 2022	2026-2027	1/2 TPG = pré rentrée	3 API	1 AP I	0,5 API	4 B4	1 B4 éval B4	0,5 API + TPG (préparation au stage)	SA				
ADVF	2026-2027	1/2 TPG = pré rentrée	4 API	4,5 m1	5 B1 (5 m1)	1 B1 (m1) 4 B4	1 B4 éval B4 2 B1 (m1)	API (préparation stage)	SA				
DEAES 2016	2026-2027	1/2 TPG = pré rentrée	4 API	4,5 m1	5 B1 (5 m1)	1 B1 (m1) 4 B4	1 B4 éval B4 2,5 B1 (m1)	API (préparation stage)	SA				
DEAES 2021	2026-2027	1/2 TPG = pré rentrée	4 API	4,5 m1	5 B1 (5 m1)	1 B1 (m1) 2,5 B4	1/2j éval B4 2,5 B1 (m1)	API (préparation stage)	SA				
AMBULANCIER 2006	2026-2027	1/2 TPG = pré rentrée	4 API	5 B1	5 B1 (5 m1)	1 B1 (m1) 2 1/2 B4	1/2 B4 + éval B4 4 B1 (m1)	B1 (3 m1 et 1 m2) + API (préparation	SA				
ARM 2019	2026-2027	1/2 TPG = pré rentrée	4 API	5 B1	5 B1 (5 m1)	1 B1 (m1) 4 B4	1 B4 éval B4 4 B1 (m1)	B1 (3 m1) + API (préparation stage)	SA				
ASMS	2026-2027	1/2 TPG = pré rentrée	4 API	4,5 m1	5 B1 (5 m1)	1 B1 (m1)	2,5 B1 (m1)	API (préparation stage)	SA				
AP 2006	2026-2027	1/2 TPG = pré rentrée	4 API	5 B1	3 B1 (3 m1)		2 B1 (m1)	API (préparation stage)	SA				
AP 2021	2026-2027	1/2 TPG = pré rentrée	4 API	5 B1	3 B1 (3 m1)			API (préparation stage)	SA				
cursus intégral APPRENTISSAGE	2025-2027	E	SC					SD					
cursus intégral APPRENTISSAGE	2026-2028	1/2 TPG = pré rentrée	4 API	B1	B1	1 B1 4 B4	1 B4 éval B4 4 B1	B1 + API (préparation stage)	EMAIS GSU SUR octobre 1 ou 2 JOURS	EMAIS GSU SUR octobre 1 ou 2 JOURS	EMAIS GSU SUR octobre 1 ou 2 JOURS	E	E
Bac ASSP APPRENTISSAGE 2011	2026-2027	1/2 TPG = pré rentrée	3 API	1 API	E	0,5 API	E	0,5 API + TPG (préparation au stage)	SA				
Bac ASSP APPRENTISSAGE 2022	2026-2027	1/2 TPG = pré rentrée	3 API	1 API	E	0,5 API	E	0,5 API + TPG (préparation au stage)	SA				
Bac SAPAT APPRENTISSAGE 2011 et 2022	2026-2027	1/2 TPG = pré rentrée	3 API	1 API	0,5 API	4 B 4	1 B4 éval B4	0,5 API + TPG (préparation au stage)	SA				E
ADVF APPRENTISSAGE	2026-2027	1/2 TPG = pré rentrée	4 API	4,5 m1	5 B1 (5 m1)	1 B1 (m1) 4 B4	1 B4 éval B4 2 B1 (m1)	API (préparation stage)	SA				

47	47	49	50	51	52	53	1	2	3	4	5
B1 (2,5M1 et 1,5M2) éval B1	B2	B2	B2	B2	congés	congés	$B				
	B2	B2	B2	B2	congés	congés	$B				
	B2 allégé	B2 allégé	B2 allégé	B2 allégé	congés	congés	$B				
	B2	B2	B2	B2	congés	congés	$B				
B1 (2 m1) éval B1	B2	B2	B2	B2	congés	congés	$B				
B1 (1,5M1 et 1,5M2) éval B1	B2	B2	B2	B2	congés	congés	GSU 1 ou 2 jours sur janvier	GSU 1 ou 2 jours sur janvier	GSU 1 ou 2 jours sur janvier		
B1 (1,5M1 et 1,5M2) éval B1	4j 1/2 B2	B2	B2	B2	congés	congés	GSU 1 ou 2 jours sur janvier	GSU 1 ou 2 jours sur janvier	GSU 1 ou 2 jours sur janvier		
B1 (2,5M1 et 1,5M2) éval B1	B2 allégé	B2 allégé	B2 allégé	B2 allégé	congés	congés	$B				
B1 (2,5M1) éval B1	B2 allégé	B2 allégé	B2 allégé	B2 allégé	congés	congés	$B				
B1 (1,5M1 et 1,5M2) éval B1	B2	B2	B2	B2	congés	congés	$B				
B1 (2,5M1 et 1,5M2) éval B1	B2 allégé	B2 allégé	B2 allégé	B2 allégé	congés	congés	GSU 1 ou 2 jours sur janvier	GSU 1 ou 2 jours sur janvier	GSU 1 ou 2 jours sur janvier		
B1 (2,5M1 et 0,5M2) éval B1	B2 allégé	B2 allégé	B2 allégé	B2 allégé	congés	congés	GSU 1 ou 2 jours sur janvier	GSU 1 ou 2 jours sur janvier	GSU 1 ou 2 jours sur janvier		
	B2	B2	B2	B2	E	E	E	E	E	E	E
B1 (2,5M1 et 1,5M2) éval B1	B2	B2	B2	B2	E	E	$A				
E	B2	B2	B2	B2	E	E	E MAIS GSU SUR JANVIER 1 ou 2 JOURS	E MAIS GSU SUR JANVIER 1 ou 2 JOURS	E MAIS GSU SUR JANVIER 1 ou 2 JOURS	E	E
E	B2 allégé	B2 allégé	B2 allégé	B2 allégé	E	E	E MAIS GSU SUR JANVIER 1 ou 2 JOURS	E MAIS GSU SUR JANVIER 1 ou 2 JOURS	E MAIS GSU SUR JANVIER 1 ou 2 JOURS	E	E
E	B2	B2	B2	B2	E	E	E MAIS GSU SUR JANVIER 1 ou 2 JOURS	E MAIS GSU SUR JANVIER 1 ou 2 JOURS	E MAIS GSU SUR JANVIER 1 ou 2 JOURS	E	E
B1 (2 m1) éval B1	B2	B2	B2	B2	E	E	E MAIS GSU SUR JANVIER 1 ou 2 JOURS	E MAIS GSU SUR JANVIER 1 ou 2 JOURS	E MAIS GSU SUR JANVIER 1 ou 2 JOURS	E	E

IFSI – IFAS – IFA NEVERS	PROJET PEDAGOGIQUE PARTAGE	Date rédaction : 01/10/2026

IFSI – IFAS – IFA NEVERS	PROJET PEDAGOGIQUE PARTAGE	Date rédaction : 01/10/2026



Annexe 20 : Lieux de stage inter IFAS

IFSI – IFAS – IFA NEVERS

Lieux de stage inter IFAS 2025-2026

Date rédaction : 28/05/2026
Rédacteur :
Jenna ETIENNE VERTOMMEN

ETABLISSEMENT	COMMUNE	SERVICE	TYPOLOGIE	29/09/2025 au 09/11/2025	Places restantes	05/01/2026 au 08/02/2026	Places restantes	16/03/2026 au 19/04/2026	Places restantes	25/05/2026 au 12/07/2026	Places restantes
EAM LA FERME DE BOURON	CHAMPCEVRAIS	FAM	HANDICAP								0
CRFF LE BOURBONNAIS	BOURBON LANCY	SSR	HANDICAP	1	1	1	0	1	0	1	1
CH JACQUES CŒUR	BOURGES	SAU	COURTE DUREE							0	
CH JACQUES CŒUR	BOURGES	NEUROLOGIE	COURTE DUREE							0	
EHPAD CHÂTEAU MORLON	CERCY LA TOUR	EHPAD	PERSONNE AGEE	1	1	1	0	1	1	2	2
DISPOSITIF CROIX ROUGE	CORBIGNY	SSIAD	PERSONNE AGEE	1	1	1	1	1	1	1	1
EHPAD LES RIVES DE LOIRE	COSNE SUR LOIRE	EHPAD	PERSONNE AGEE								
CH COSNE SUR LOIRE	COSNE SUR LOIRE	Médecine	COURTE DUREE	1	0	1	0	1	0	1	0
CH COSNE SUR LOIRE	COSNE SUR LOIRE	Urgences	COURTE DUREE	1	0	1	0	1	0	1	0
CH COSNE SUR LOIRE	COSNE SUR LOIRE	SMR	PERSONNE AGEE					0		1	0
CH COSNE SUR LOIRE	COSNE SUR LOIRE	USLD	PERSONNE AGEE	1	0	1	0	0		0	

IFSI – IFAS – IFA NEVERS	Lieux de stage inter IFAS 2025-2026	Date rédaction : 28/05/2026 Rédacteur : Jenna ETIENNE VERTOMMEN

CH COSNE SUR LOIRE	COSNE SUR LOIRE	UFATA	PERSONNE AGEE	1	0	1		1	1	1	1
CH COSNE SUR LOIRE	COSNE SUR LOIRE	EHPAD	PERSONNE AGEE	1	1	1	0	1	0	1	1
PASORI	COSNE SUR LOIRE	SSR	HANDICAP	2	0	2	0	1	0	2	0
SSIAD	COSNE SUR LOIRE	SSIAD	PERSONNE AGEE	1	0	1	0	1	0	1	0
CH DECIZE	DECIZE	Médecine B-D	COURTE DUREE	1	0	1	0	1	0	1	0
CH DECIZE	DECIZE	Médecine G	COURTE DUREE	1	0	1	0	1	0	1	0
CH DECIZE	DECIZE	Cardiologie	COURTE DUREE	1	0	1	0	1	0	1	1
CH DECIZE	DECIZE	SMR	HANDICAP	1	0	1	0	1	0	1	0
CH DECIZE	DECIZE	Urgences/Surveillances continues	COURTE DUREE	1	0	1	0	1	0	1	0
CH DECIZE	DECIZE	Chirurgie ambulatoire	COURTE DUREE	1	0	1	0	1	0	1	0
CH DECIZE	DECIZE	EHPAD Les Sables Roses	PERSONNE AGEE	2	1	2	1	2	2	2	1
CH DECIZE	DECIZE	EHPAD Les Chaumes d'Aron	PERSONNE AGEE	2	0	2	1	2	2	2	2
CH DECIZE	DECIZE	EHPAD Les Genêts	PERSONNE AGEE	2	0	2	1	2	2	2	1
SSIAD LES MINIMES	DECIZE	SSIAD	PERSONNE AGEE					1	0		

Document à valider en ICOGI le 09 novembre 2026

IFSI – IFAS – IFA NEVERS	Lieux de stage inter IFAS 2025-2026	Date rédaction : 28/05/2026 Rédacteur : Jenna ETIENNE VERTOMMEN

EHPAD LES LOGIS DU NIVERNAIS	DORNE	EHPAD	PERSONNE AGEE								
EHPAD LES JARDINS	DONZY	EHPAD	PERSONNE AGEE	0		0		0		0	
EHPAD LES VERDIAUX	FOURCHAMBAULT	UVP	PERSONNE AGEE	0	0	1	1	1	1	1	1
FOYER APF	IMPHY	Foyer APF	HANDICAP	1	0	0	0	1	0	0	
EHPAD PIERRE BEREGOVOY	IMPHY	EHPAD	PERSONNE AGEE	1	0	0	0	1	1	1	1
SSIAD ADMR LA CHARITE	LA CHARITE SUR LOIRE	SSIAD	PERSONNE AGEE	2	0	2	1	2	0	2	2
EHPAD LES CHENES	LA CHARITE SUR LOIRE	EHPAD	PERSONNE AGEE	1	1	1	1	1	1	1	1
CH PIERRE LOO	LA CHARITE SUR LOIRE	Gérontopsychiatrie	HANDICAP	1	0	2	1	1	0	2	2
CH PIERRE LOO	LA CHARITE SUR LOIRE	MAS	HANDICAP	6	0	6	2	6	2	6	3
CH PIERRE LOO	LA CHARITE SUR LOIRE	UH Nevers (pré poitier)	HANDICAP	1	0	2	0	1	0	1	0
CH PIERRE LOO	LA CHARITE SUR LOIRE	UH Nord	HANDICAP	1	0	2	0	1	0	1	0
CH PIERRE LOO	LA CHARITE SUR LOIRE	UH Sud (pré poitier)	HANDICAP	1	0	1	0	1	0	1	0
CH PIERRE LOO	LA CHARITE SUR LOIRE	UER	HANDICAP	1	0	2	0	1	0	2	1
CH PIERRE LOO	LA CHARITE SUR LOIRE	USP 1	HANDICAP	1	0	2	0	1	0	2	1

Document à valider en ICOGI le 09 novembre 2026

IFSI – IFAS – IFA NEVERS	Lieux de stage inter IFAS 2025-2026	Date rédaction : 28/05/2026 Rédacteur : Jenna ETIENNE VERTOMMEN

CH PIERRE LOO	LA CHARITE SUR LOIRE	USP 2	HANDICAP	1	0	2	1	1	0	2	1
CH HENRI DUNANT	LA CHARITE SUR LOIRE	SMR	HANDICAP	1	0	1	0	1	0	1	1
CH HENRI DUNANT	LA CHARITE SUR LOIRE	USLD	PERSONNE AGEE	1	0	1	1	0		0	
CH HENRI DUNANT	LA CHARITE SUR LOIRE	EHPAD VAL DE LOIRE	PERSONNE AGEE	1	0	1	1	1	1	0	
CH HENRI DUNANT	LA CHARITE SUR LOIRE	EHPAD 2	PERSONNE AGEE	1	1	1	1	0		1	1
CH HENRI DUNANT	LA CHARITE SUR LOIRE	UHR EHPAD MAGNOLIAS	PERSONNE AGEE	1	1	1	1	1	1	1	0
SSIAD	LA MACHINE	SSIAD	PERSONNE AGEE					1	0	1	0
RESIDENCE LES MARYSIS	LA MACHINE		HANDICAP	2	0	2	0	2	0	2	0
CLS LUZY	LUZY	EHPAD	PERSONNE AGEE	1	1	1	1	1	1	1	1
DISPOSITIF CROIX ROUGE	LUZY	SSIAD	PERSONNE AGEE	1	0	1	1	1	1	1	1
CLINIQUE DU MORVAN	LUZY	SMR	HANDICAP	0	0	1	0	0		0	
EHPAD LES FEUILLANTINES	MAGNY-COURS	EHPAD	PERSONNE AGEE								
EHPAD SUD MORVAN	MOULIN ENGILBERT	EHPAD	PERSONNE AGEE	2	1	2	2	2	2	2	2

IFSI – IFAS – IFA NEVERS	Lieux de stage inter IFAS 2025-2026	Date rédaction : 28/05/2026 Rédacteur : Jenna ETIENNE VERTOMMEN

EHPAD LE NOUVEAU CHAMP DE LA DAME	VARENNES LES NARCY	EHPAD	PERSONNE AGEE	2	0	2	1	4	3	4	4
CCAS SSIAD NEVERS	NEVERS	SSIAD	PERSONNE AGEE	0	0	2	1	1	0	3	3
SSIAD Vyv NEVERS (anciennement ATOME)	NEVERS	SSIAD	PERSONNE AGEE	1	0	1	0	1	0	1	0
LES PORTES DU NIVERNAIS	NEVERS	SSR	HANDICAP	0		1	0	0		1	0
CHAN	NEVERS	Cardiologie	COURTE DUREE	0	0	0				0	
CHAN	NEVERS	SMAP	COURTE DUREE			1	0	1	0		
CHAN	NEVERS	Chirurgie digestive, uro	COURTE DUREE	1	0	1	0	1	0	1	0
CHAN	NEVERS	Chirurgie ortho/traumato	COURTE DUREE							1	0
CHAN	NEVERS	Chirurgie vasculaire, thoracique	COURTE DUREE	1	0	1	0				
CHAN	NEVERS	Diabéto/endocrino/ neuro	COURTE DUREE								
CHAN	NEVERS	EHPAD Pignelin	PERSONNE AGEE	2	1	2	1	2	2	2	2
CHAN	NEVERS	HGEN	COURTE DUREE	2	1	2	0	2	0	2	0

Document à valider en ICOGI le 09 novembre 2026

IFSI – IFAS – IFA NEVERS

Lieux de stage inter IFAS 2025-2026

Date rédaction : 28/05/2026
Rédacteur :
Jenna ETIENNE VERTOMMEN

CHAN	NEVERS	MAPAD Emile CLERGE	PERSONNE AGEE	2	0	2	1	1	2	2	2
CHAN	NEVERS	Médecine générale	COURTE DUREE								
CHAN	NEVERS	Médecine gériatrique	COURTE DUREE	1	0	2	0	2	0	2	1
CHAN	NEVERS	SMI	COURTE DUREE	2	1	2	0	2	0	2	1
CHAN	NEVERS	Néphrologie	COURTE DUREE								
CHAN	NEVERS	Réanimation polyvalente	COURTE DUREE	2	1	2	0	2	0	2	0
CHAN	NEVERS	SAU	COURTE DUREE	2	1	2	0	2	0	2	0
CHAN	NEVERS	SSR Colbert	HANDICAP	2		2	0	2	0	2	0
CHAN	NEVERS	USLD Colbert	PERSONNE AGEE	4	3	4	4	3	3	4	3
CHAN	NEVERS	USIC	COURTE DUREE	0		0					
CHAN	NEVERS	UHR PIGNELIN	PERSONNE AGEE	1	0	1	0	1	0	1	1
CHAN	NEVERS	USSP	COURTE DUREE							1	0
DISPOSITIF CROIX ROUGE	NEVERS	HAD	COURTE DUREE	1	0	1	1	1	0	1	0
PVL NEVERS	NEVERS	Médecine oncologique	COURTE DUREE	1	0	1	0	1	0	1	

IFSI – IFAS – IFA NEVERS

Lieux de stage inter IFAS 2025-2026

Date rédaction : 28/05/2026
Rédacteur :
Jenna ETIENNE VERTOMMEN

PVL NEVERS	NEVERS	Chirurgie long séjour	COURTE DUREE	1	0	1	0	1	0	1	0	0
EHPAD LES RIVES DE LA NIEVRE	NEVERS	EHPAD	PERSONNE AGEE	2	1	2	2	2	1	2	1	1
SSIAD POUILLY SUR LOIRE	POUILLY SUR LOIRE	SSIAD	PERSONNE AGEE	1	0	1	0	1	0	1	1	1
EHPAD SAINT BENIN D'AZY	SAINT BENIN D'AZY	EHPAD	PERSONNE AGEE	1		1	0	1	1	1	1	1
DISPOSITIF CROIX ROUGE	SAINT BENIN D'AZY	SSIAD	PERSONNE AGEE	1	0	1	1	1	1	1	1	0
CH DE SANCERRE	SANCERRE	SMR	HANDICAP	0		0		0			0	
CH SANCERRE	SANCERRE	USLD	PERSONNE AGEE	0		1	1	0			0	
CH SANCERRE	SANCERRE	SSIAD	PERSONNE AGEE	1	0	0		1	0	0	0	
CH SANCERRE	SURY	EHPAD	PERSONNE AGEE	0		0		0			0	
EHPAD HENRI MARSAUDON	VARENNES VAUZELLES	EHPAD	PERSONNE AGEE	1	0	1	1	1	0	1	1	0
EHPAD Maison La Providence (anciennement Notre Dame)	VARENNES VAUZELLES	EHPAD	PERSONNE AGEE	0		2	1	0			0	
MAS LE BELVEDERE	YZEURE	MAS	HANDICAP	1	0	0		1	0	0	0	
			Total général	88	19	100	34	89	32	98	0	0

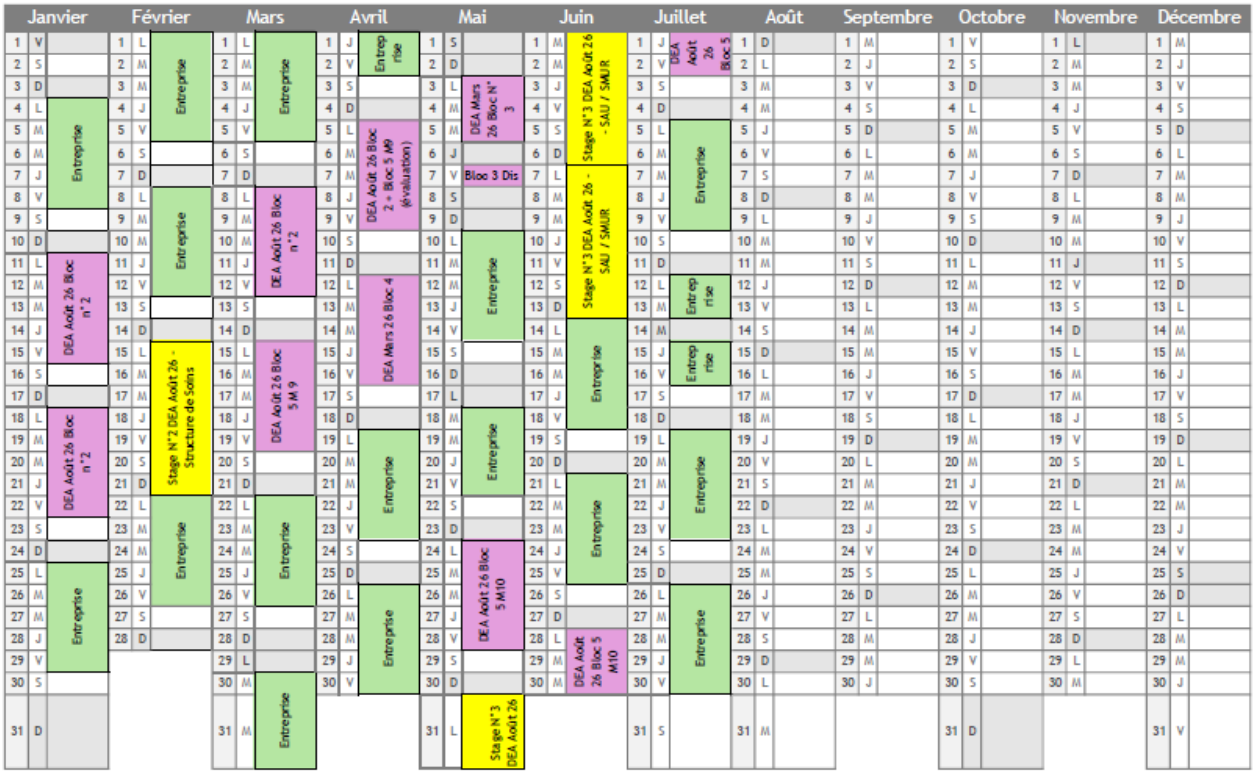
<u>Annexe 21 :</u> Calendrier alternance pédagogique IFA 2026-2027

Calendrier 2026 DEA Août 2026 - Juillet 2027

Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
1 J	1 D	1 D	1 M	1 V	1 L	1 M	1 S	1 M DEA Août 26 Bloc n°1	1 J DEA Août Bloc 1	1 D	1 M Entreprise
2 V	2 L	2 L	2 J	2 S	2 M	2 J	2 D	2 M	2 V	2 L Entreprise	2 M
3 S	3 M	3 M	3 V	3 D	3 M	3 V	3 L	3 J	3 S	3 M	3 J
4 D	4 M	4 M	4 S	4 L	4 J	4 S	4 M	4 V	4 D	4 M	4 V
5 L	5 J	5 J	5 D	5 M	5 V	5 D	5 M	5 S	5 L Entreprise	5 J	5 S
6 M	6 V	6 V	6 L	6 M	6 S	6 L	6 J	6 D	6 M	6 V	6 D
7 M	7 S	7 S	7 M	7 J	7 D	7 M	7 V	7 L Entreprise	7 M	7 S	7 L
8 J	8 D	8 D	8 M	8 V	8 L	8 M	8 S	8 M	8 J	8 D	8 M
9 V	9 L	9 L	9 J	9 S	9 M	9 J	9 D	9 M	9 V	9 L Entrep rise	9 M Stage N°1 DEA Août 26 - Transport Sanitaire
10 S	10 M	10 M	10 V	10 D	10 M	10 V	10 L	10 J	10 S	10 M	10 J
11 D	11 M	11 M	11 S	11 L	11 J	11 S	11 M	11 V	11 D	11 M	11 V
12 L	12 J	12 J	12 D	12 M	12 V	12 D	12 M	12 S	12 L	12 J Entrep rise	12 S
13 M	13 V	13 V	13 L	13 M	13 S	13 L	13 J	13 D	13 M	13 V	13 D
14 M	14 S	14 S	14 M	14 J	14 D	14 M	14 V	14 L	14 M DEA Août 26 Bloc n°1	14 S	14 L
15 J	15 D	15 D	15 M	15 V	15 L	15 M	15 S	15 M	15 J	15 D	15 M Stage N°1 DEA Août 26 - Transport Sanitaire
16 V	16 L	16 L	16 J	16 S	16 M	16 J	16 D	16 M	16 V	16 L DEA Août 26 Bloc n°2	16 M
17 S	17 M	17 M	17 V	17 D	17 M	17 V	17 L	17 J	17 S	17 M	17 J
18 D	18 M	18 M	18 S	18 L	18 J	18 S	18 M	18 V	18 D	18 M	18 V
19 L	19 J	19 J	19 D	19 M	19 V	19 D	19 M	19 S	19 L DEA Août 26 Bloc n°1	19 J	19 S
20 M	20 V	20 V	20 L	20 M	20 S	20 L	20 J	20 D	20 M	20 V DEA Août 26 Bloc n°2	20 D
21 M	21 S	21 S	21 M	21 J	21 D	21 M	21 V	21 L	21 M	21 S	21 L
22 J	22 D	22 D	22 M	22 V	22 L	22 M	22 S	22 M DEA Août 26 Bloc n°1	22 J	22 D	22 M Entreprise
23 V	23 L	23 L	23 J	23 S	23 M	23 J	23 D	23 M	23 V	23 L	23 M
24 S	24 M	24 M	24 V	24 D	24 M	24 V	24 L	24 J	24 S	24 M DEA Août 26 Bloc n°2	24 J
25 D	25 M	25 M	25 S	25 L	25 J	25 S	25 M	25 V	25 D	25 M	25 V
26 L	26 J	26 J	26 D	26 M	26 V	26 D	26 M	26 S	26 L Entreprise	26 J	26 S
27 M	27 V	27 V	27 L	27 M	27 S	27 L	27 J	27 D	27 M	27 V	27 D
28 M	28 S	28 S	28 M	28 J	28 D	28 M	28 V	28 L DEA Août 26 Bloc n°1	28 M	28 S	28 L Entreprise
29 J		29 D	29 M	29 V	29 L	29 M	29 S	29 M	29 J	29 D	29 M
30 V		30 L	30 J	30 S	30 M	30 J	30 D	30 M	30 V Entreprise	30 L	30 M
31 S		31 M		31 D		31 V	31 L Rentree DEA		31 S		31 J

IFSI – IFAS – IFA NEVERS	PROJET PEDAGOGIQUE PARTAGE	Date rédaction : 01/10/2026

Calendrier 2027 DEA Août 2026 - Juillet 2027



L'allégement de Formation DEA pour Les BAC Pro SAPAT (2011) :
Module n°1 : Relation et communication avec les patients et son entourage : dispense totale des cours et d'évaluation (70h)
Stage en Structure de soins : 35 heures au lieu de 105 heures

Annexe 22 : Liste des lieux de stage IFA 2026-2027

ISFI IFAS IFA	Liste des lieux de stage pour la formation clinique du diplôme d'état ambulanciers	Date de création : Rédacteur : Thomas CHOMEL

Stage en entreprise de transport sanitaires (70h)	
Ambulance Jussieu Secours – Groupe Nohain	Cosne Cours Sur Loire (58)
	Nevers (58)
	Decize (58)
Ambulances TISSIER	Nevers (58)
Ambulances CHARITOISE	La Charité sur Loire (58)
Ambulances G5	Nevers (58)
Ambulances MILLERIOUX	Sury en Vaux (18)
Ambulances ATLAS	Saint Germain du Puy (18)
Ambulances AUGER	Saint Pierre Le Moutier (58)

Les stagiaires sont affectés sur les lieux de stages, en prenant compte de leurs lieux de domicile en cours de la formation et qu'ils n'ont pas eu de contrat avec le terrain de stage.

Stage en Service de médecine d'urgence (70h)	
Centre Hospitalier de Cosne sur Loire	Cosne Cours Sur Loire (58)
Centre hospitalier de Nevers	Nevers (58)
Centre Hospitalier de Decize	Decize (58)
Centre Hospitalier de Vierzon	Vierzon (18)
Centre Hospitalier de Bourges	Bourges (58)
Centre Hospitalier de Moulins-Yzeure	Moulins (03)

Les affections en stage sont faites en vue de leur futur secteur d'intervention avec leur entreprise lors des gardes préfectorales pour le CRRA 15. But : tisser des liens avec le service d'urgence avec lequel ils vont travailler.

ISFI IFAS IFA	Liste des lieux de stage pour la formation clinique du diplôme d'état ambulanciers	Date de création : Rédacteur : Thomas CHOMEL

Stage en structure de sanitaire et médico-social (105h)		
Centre de Rééducation Fonctionnelle Le Pasori	SSR	Cosne Cours sur Loire (58)
Clinique du Portes du Nivernais	SSR	Nevers (58)
Centre Hospitalier de Nevers	Médecine Gériatrique	Nevers (58)
	Médecine Interne et Infectiologie	
	Chirurgies Orthopédies et Traumatologies	
Centre Hospitalier de Cosne sur Loire	EHPAD Buchet Desforges	Cosne Cours sur Loire (58)
	UFATA	
Centre Hospitalier Spécialisé Georges Sand	Unité de Soins de Longue Durée	Chezal Benoit (18)
	Maison Accueil Spécialisé	Dun sur Auron (18)
	Unité Addictologie	Bourges (18)
Centre Hospitalier de Decize	EHPAD Les Chaumes d'Aron	Decize (58)
	EHPAD Les Sables Roses	
	Chirurgie Ambulatoire	
	Médecine Gériatrique	
	Service Cardiologie	
EHPAD La Providence	EHPAD	Varennes Vauzelles (58)
EHPAD La Maison des Verdiaux	Unité de Vie Protégée	Fourchambault (58)
EHPAD Saint Benin D'Azy	EHPAD	Saint Benin D'azy (58)

IFSI – IFAS – IFA NEVERS	PROJET PEDAGOGIQUE PARTAGE	Date rédaction : 01/10/2026

ISFI IFAS IFA	Liste des lieux de stage pour la formation clinique du diplôme d'état ambulanciers	Date de création : Rédacteur : Thomas CHOMEL

Centre Hospitalier Spécialisé Annay le Château	Unité de Soins de Longue Durée	Annay Le Château
EHPAD Résidence Saint Pierre	EHPAD	Saint Satur (18)
Clinique du Réconfort	SSR	Saizy (58)
Hôpital Local de Lormes	EHPAD	Lormes (58)
EHPAD Rive de Loire	Unité de Vie Protégée	Cosne Cours sur Loire (58)